Quatrième Année - N° 23. Le Numéro : 30 centimes 6 Juin 1914

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR

IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS

TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64

Ad. Télégraphique COURCINÉ-PARIS

La Grande Marque Italienne

FILM D'ARTE ITALIANA

remporte encore un gros succès avec

LA PLUS FORTE

délicieuse comédie sentimentale
interprétée par les artistes aimés du Public :

Paola MONTI et Ettore BERTI

Cette semaine, une excellente vue comique interprétée par

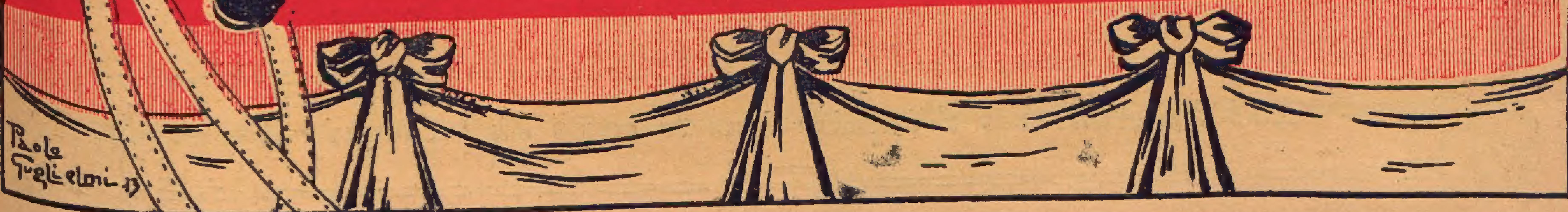
PRINCE

RIGADIN mauvais ouvrier

PATHÉ FRÈRES, Editeurs

Tous les Etablissements qui donnent les Nouveautés PATHÉ FRÈRES ne passent que des vues tirées sur ININFLAMMABLE

Prochainement : LA MAISON DU BAIGNEUR



DOCUMENTEZ-VOUS

Les **BEAUX FILMS** annoncés cette semaine :

PATHÉ Frères

Rigadin mauvais ouvrier
Néron et Agrippine

GAUMONT

Peine d'amour
Tu n'épouseras jamais un avocat

L. AUBERT

Le Triomphe de la Vérité
Le Camelot de Paris
L'Escarpin verni
Le Roi du Rire

ECLAIR

Le Mystère de Coatserbo

UNION-ECLAIR-LOCATION

La Pépite Sanglante

CENTRAL FILM SERVICE

La Fille du Garde-Chasse
Le Vieux Sergent

MILANOFILMS

La Femme qui passe

SOCIÉTÉ ANONYME ITALIENNE CINÈS

La Femme Nue

MONATFILM

Jack Bill

COSMOGRAPH

Le Malade Imaginaire

EDISON

L'aimable Senorita
Le Danger qui unit
La Mort Silencieuse

Ch. MARY

Fille d'Amiral (Suzanne GRANDAIS)

BONAZ

Le Désastre
La Mine aux Millions

FILMA

Le Legs

C. HALLEY

La destruction de Carthage
Néron et Agrippine

FILM PARISIEN

Le Vertige

GEO JANIN

Au pays de la Mort

FOUCHER ET JOANNOT

La Cage

ÉCLECTIC-FILMS

Dick chien fidèle

G. LORDIER

Ne touchez pas au Drapeau

Lire les Annonces détaillées dans le corps du " Courrier "



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT



COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes
PARIS

Demandez dans tous vos programmes

le Vaudeville le plus drôle de l'année cinématographique
de la Série de la *Vie Drôle* :

Tu n'épouseras jamais un Avocat

Cinévaudeville en 3 actes

Le Bouif de Montparnasse..	MM. LEUBAS	*Sa fille Estelle*............	Mlles MUSIDORA
Le Président Morille.......	GÉO FLANDRE	*Mme Braque*...............	LE BRET

et M. **Marcel LEVESQUE,** dans le rôle de **Me Tapire, Avocat.**

1 affiche 100/220 — ***666 mètres***

et le grand Drame de la *Série Artistique* :

Peine d'Amour

Drame

1 affiche 220/140 — 8 photos 24/30 — ***700 mètres***

TRADE Thomas A. Edison MARK

EDISON

-- TÉLÉPHONES --
PARIS : Gutenberg 07-43

Bureaux et Salle de Projections :
59-61, Rue des Petites-Ecuries, PARIS

Adresse télégraphique
EDIPHON-PARIS

NOUVEAUTÉS LIVRABLES LE 19 JUIN 1914 :



L'AIMABLE SENORITA

Nº 2 des **Expériences sentimentales de Népomucène Lemarieux.** — Comédie, 335 mètres

LE DANGER QUI UNIT

Drame de la vie théâtrale — 332 mètres

LA MORT SILENCIEUSE

Grand Drame en deux parties — 563 mètres

Pour paraître le 26 juin prochain un grand film sensationnel : **LE COMBAT DE RORKE'S DRIFT**

Les Films EDISON sont célèbres dans le monde entier

Agent Général pour la Belgique : **M. B. REIMERS EENBERG, 22, Place de Brouckère. BRUXELLES**

Tous les Films Edison sont exclusivement imprimés sur Pellicules vierges de la Compagnie EASTMAN KODAK

C.F.

Quatrième Année. - N° 23. Le Numéro : 30 centimes. 6 Juin 1914

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

UN COUP DE BARRE

Les auteurs dramatiques et les gens de lettres s'agitent beaucoup ces temps-ci autour du Cinéma, de ce fameux Cinéma, mine d'or qu'ils couvent des yeux avec tant d'effrontée convoitise.

Aussi, avaient-ils envoyé l'autre jour, en éclaireur, un couple des leurs, MM. Maurice Hennequin et Decourcelle, avec la mission déguisée de tâter l'opinion cinématographique, et de présenter aux cinématographistes réunis pour la circonstance autour de la Chambre Syndicale, une souriante et bienveillante combinaison.

La Presse avait été soigneusement écartée du Conseil. Aussi, n'ai-je aucun scrupule à publier les détails de ce mystérieux conciliabule dont les débats furent soigneusement notés par les soins des amis du *Courrier*.

Autour de MM. Hennequin et Decourcelle, se groupèrent donc, attentifs et résignés, MM. Jourjon, Prévost, Vandal, Pionnier, éditeurs ; Kastor et Lallement, loueurs ; Brézillon, Meillat, Ferret, Boissel, Kahn, directeurs ; Meignen, avocat conseil de la Chambre Syndicale.

M. Decourcelle prit d'abord la parole. En termes choisis, il développa une proposition que *sa double cervelle de cinématographiste et d'auteur* lui avait permis d'élaborer de lumineuse manière. Il parla longtemps, et finit par conclure que le prélèvement des droits d'auteurs sur la recette, se résumait *en une pilule, une toute petite pilule*, qu'il s'agissait simplement de faire absorber au public en augmentant d'autant le prix des places, comme certains établissements l'avaient fait déjà à propos du Droit des Pauvres, dont nous réprouvons d'ailleurs, soit dit en passant, la flagrante immoralité.

M. Maurice Hennequin, assagi par la conduite de Grenoble que lui firent à Bruxelles, lors du dernier congrès, les directeurs de cinémas, n'ajouta rien aux conclusions de son collègue Decourcelle, et ces messieurs se retirèrent, laissant les cinématographistes méditer à leur aise.

Il est bon que l'opinion soit éclairée sur les manœuvres de MM. les Auteurs, d'autant plus dangereuses qu'ils les rendent plus impénétrables et que nos amis ne se laissent pas influencer par les procédés doucereux de ces messieurs qui, se sentant en état d'infériorité manifeste, essayent d'introduire, tout d'abord, le principe de leur prélèvement pour nous juguler plus vigoureusement ensuite.

MM. les Auteurs ont une façon de voir inévitablement faussée par quelques exploitations parisiennes exceptionnelles. Ils ignorent, à part cela, tout de l'exploitation. Ils ignorent aussi, sans doute, le peu d'intérêt que le public attache à leur nom, et surtout à leurs films, lesquels, neuf fois sur dix, ne font pas recette, et représentent en tout état de cause, à peine 5 0/0 de la production cinématographique.

L'échec du Film d'Art, spécialisé dans l'édition des œuvres d'auteurs illustres, interprétées par des artistes célèbres, aurait dû leur ouvrir les yeux. Ils n'ont point vu. Les récentes doléances des théâtres, qui rangent parmi les causes de la crise qu'ils traversent, l'exagération des Droits d'Auteurs, ne les touchent pas davantage. Peu leur importe ! Ils veulent toucher quand même, quitte à ruiner une industrie dont l'avenir semblait, hier encore, parfaitement lumineux.

Mais les cinémas ne peuvent pas payer, ils ne paieront point. Leurs tarifs ont été basés sur un minimum de frais, la concurrence les empêchera toujours de les augmenter. Dans ces conditions, le moindre excédent de dépenses doit faire chavirer la barque, et ruiner l'exploitation. Il s'agit de peigner un diable qui n'a pas de cheveux. Quelle que soit l'habileté de M. Decourcelle, je le défie de le faire.

Les Exploitants sont trop pénétrés des difficultés qu'ils ont à surmonter pour se prêter à la combinaison. Ils savent trop combien leur équilibre est précaire pour risquer de le rompre en adoptant une manière de voir si contraire à leur intérêt commercial. Nombre de nos collègues sont déjà à la merci du moindre événement. Un commissaire de police, en limitant par exemple le nombre de leurs places, peut réduire, dans des proportions considérables, leurs recettes et transformer, avec les charges actuelles, des bénéfices modestes en pertes irrémédiables. Que serait-ce donc, si les recettes étaient ébréchées par des prélèvements d'auteurs dont aucune considération ne saurait limiter les prétentions. On en a assez après tout de ce droit d'auteurs. Les décorateurs demandent aussi des droits. Les maîtres de ballets surenchérissent. L'afficheur estime qu'il collabore aussi au succès et, déjà, pose certains jalons. Si nous prêtons le flanc à toutes ces fantaisies, cela n'en finira plus. Les Auteurs sont bien traités sous le régime actuel, car les Editeurs de films leur font toujours des conditions fort avantageuses. S'ils ont trop d'appétit, tant pis pour eux, mais le cinéma ne tombera dans leur machination que le jour où ils l'auront étranglé.

Charles Le Fraper.

RAPPELONS

QUE LA

Grande Fête Corporative

des Cinématographistes

DU

NORD et du PAS-de-CALAIS

AURA LIEU

Mercredi Prochain

10 Juin

dans les SALONS du

Restaurant DIVOIR

17

Place du Vieux-Marché aux Poulets

M. Emile SALEMBIER

Député de Calais

présidera ces agapes fraternelles

qui ont déjà reçu de

multiples adhésions



A Mercredi !

A L'ACADÉMIE DES THÉATRES

La crise du Théâtre en Province

M. Bizet-Dufaure et ses confrères révèlent les causes de la crise du théâtre en province. — La Société des Auteurs, les tournées, les municipalités, le cinéma et le droit des pauvres sont, paraît-il, les grands coupables. — On cherche des remèdes et on en trouve. — On demandera à la Société des Auteurs aide et protection. — On va poursuivre énergiquement la lutte contre le droit des pauvres. — Enfin, l'on combattra sans répit les projets de taxes nouvelles sur les spectacles, en instance au Sénat.

L'Académie des Théâtres s'est occupée hier à *Comœdia*, de la crise du théâtre en province.

M. Bizet-Dufaure, président de l'Association des Directeurs de Théâtre de Province, assistait à cette réunion, ainsi qu'une vingtaine de ses confrères, parmi lesquels MM. Jauffret, Chabance, Audisio, Coste, Cossira, Crémieux, etc...

MM. Henri Auriol et Charles Silver dont l'initiative et l'activité ont déjà fait beaucoup pour la décentralisation musicale étaient également présents.

La séance, présidée d'abord par M. Paul Ferrier, le fut ensuite par M. Georges Berry, député.

M. Bizet-Dufaure énumère avant tout les grandes villes de province dont le théâtre a supprimé de ses spectacles la comédie et le drame. Cet exposé est impressionnant. Près de quarante villes ont été en effet, en deux ans, privées d'œuvres dramatiques. Nancy, Nantes, Genève, Pau, Avignon, Nimes, Rochefort, Lorient, Lyon (Célestins), Rennes, Verviers, Caen, Le Mans, Limoges, Tourcoing, Nice (Jetée Promenade) et beaucoup d'autres encore.

M. Adolphe Aderer s'inquiète des causes de la suppression de la comédie et du drame sans les villes signalées. M. Bizet-Dufaure lui répond que la comédie et le drame ont été remplacés par les tournées et par le cinéma. Il ajoute que les auteurs ont consenti à céder le vieux répertoire au cinéma et qu'ils réservent les pièces nouvelles, d'ailleurs plutôt rares, aux tournées. Puis entre ces deux concurrences irrésistibles, le théâtre en province devient presque impossible et M. Bizet-Dufaure se demande si le mal, guérissable si on l'avait pris à temps, n'est pas à l'heure qu'il est sans remède.

M. Adolphe Aderer prie M. Bizet-Dufaure d'indiquer tout de suite les moyens de parer à la crise, afin de simplifier et de préciser le débat.

M. Bizet-Dufaure accuse la Société des Auteurs, qu'il rend responsable au premier chef de l'inquiétante situation du théâtre en province. « Pour faire œuvre utile, dit-il, il faudrait que la Société des Auteurs soit disposée à sacrifier ses intérêts particuliers à l'intérêt général du théâtre. »

M. Adolphe Aderer fait remarquer que la Société des Auteurs a toujours écouté avec bienveillance les doléances des directeurs de province et que le président de ceux-ci n'a qu'à diriger un mémoire comportant toutes les réclamations dont il se fait le porte-parole. La Société des Auteurs en sera saisie et l'on agira.

Sur une interpellation de M. Paul Ferrier, M. Bizet-Dufaure fait connaître que des théâtres municipaux, jusqu'ici consacrés à l'art dramatique et lyrique, ont bien été confiés à des exploitants de cinéma. Les villes, au lieu de subventionner leur théâtre, reçoivent pour sa location une somme de dix mille francs, par exemple, et le nouveau directeur s'engage en outre à donner



Pour paraître le

12

JUIN

Ce qui ne s'est jamais vu
Ce qui ne peut être exécuté sur aucun théâtre
Ce qui a été réalisé au Cinématographe
Un Film de

UN MILLION

(LOCATION AUX PRIX HABITUELS)

Néron et Agrippine

de la célèbre Marque FILM ARTISTICA GLORIA dont l'Office de Location

Pathé Frères

104, Rue de Paris - VINCENNES

a acquis pour **150.000 fr.** *le monopole exclusif*

Impressionné sur FILM ININFLAMMABLE

LE MEILLEUR AMI
du
CINÉMATOGRAPHE
est
Le CONVERTISSEUR
"COOPER HEWITT"
À VAPEUR DE MERCURE
POUR ARCS DE PROJECTION
Demandez notre TARIF 424 C
Adr Telegr Hewittlight Suresnes
The Westinghouse Cooper Hewitt Co Ltd
Usine & Direction générale Suresnes 11, rue du Pont
Teleph WAGRAM 86.10 SURESNES 92

trente ou quarante représentations par saison.

Dans de nombreuses villes, la subvention a été remplacée par des tournées ! L'impresario qui passe avec sa troupe ambulante a le théâtre mis à sa disposition à titre gracieux et il est de plus exonéré de la perception du droit des pauvres.

M. Audisio déclare que la situation n'est pas plus brillante pour certaines scènes lyriques. Il y a des villes où l'opéra est devenu impossible. Le public est de plus en plus difficile et il exige des artistes connus, cependant que des municipalités suppriment les subventions. D'autre municipalités ont maintenu et même augmenté les subventions, mais elles ont augmenté les charges en même temps.

M. Chabance ne considère pas la situation comme désespérée. Mais il faut faire un effort pour remédier à l'état de chose actuel. De nombreux directeurs sans théâtre attendent que des directions s'offrent à eux. Encore faut-il que la lutte soit possible contre les exigences des municipalités. Si l'on pouvait obtenir de celles-ci plus de justice et plus d'équité, il serait aisé de reconquérir les scènes perdues et de faire refleurir l'art dramatique là où il triomphait encore en ces dernières années. Les tournées aussi sont un danger redoutable. Les privilèges accordés à certains impresarii au détriment de la masse des directeurs de province constituent la cause la plus grave de la crise dont souffre actuellement le théâtre. Certains entrepreneurs de tournées bénéficient, au mépris des intérêts les plus légitimes des théâtres sédentaires, d'avantages multiples prodigués par les auteurs et par les municipalités. Des impresarii en arrivent à former de véritables trusts et à accaparer à leur seul profit la province.

M. Jauffret dit que la Société des Auteurs devrait avoir conscience de ses devoirs vis-à-vis des directeurs de province et qu'elle devrait user à leur égard de cette formule : « Nous allons vous laisser les droits qui sont ceux de votre profession. Et vous serez les premiers servis parce que vous êtes chez vous. »

Après quelques mots de M. Berny, président de l'Association des théâtres de quartier et de banlieue, et de MM. Henri Auriol et Charles Silver, M. Georges Berry clot la discussion en priant M. Bizet-Dufaure d'établir un rapport qui servira à la fois à la Société des Auteurs et aux parlementaires.

En ce qui concerne le droit des pauvres, MM. Bizet-Dufaure, Jauffret et Berny en réclament la suppression pure et simple. M. Georges Berry demande qu'avant le dépôt du projet à la chambre, chacun apporte les amendements qu'il jugera utile d'ajouter aux conclusions adoptées en dernier lieu. Ces amendements seront remis par les intéressés au cours de la prochaine réunion de la Ligue contre le Droit des Pauvres, réunion qui aura lieu dans le courant de la première semaine de juin.

Enfin, en vue d'empêcher le vote au Sénat, des nouvelles taxes sur les spectacles, adoptées à la Chambre des Députés en mars dernier, M. Adolphe Aderer promet de se renseigner dès mardi sur l'état de la question et de la suivre de très près jusqu'à ce qu'elle passe en discussion. De son côté, M. Georges Berry fera une démarche en sa qualité de président de l'Académie des Théâtres, auprès de M. Audiffred, président de la commission sénatoriale compétente. Quant à la discussion publique devant le Sénat, ce sont MM. Gustave Rivet, Couyba et Albert Gérard, respectivement président d'honneur et membres de l'Académie des Théâtres, qui seront sollicités d'y intervenir au nom de l'art théâtral et des diverses industries du spectacle.

Robert BEUNKE.

Etablissements L. AUBERT

Le Triomphe



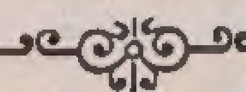


de la Vérité

Scènes remarquables,
inédites
au Cinématographe.

Le héros du drame
s'évade d'un
sous-marin en plongée.

Longueur : 622 mètres



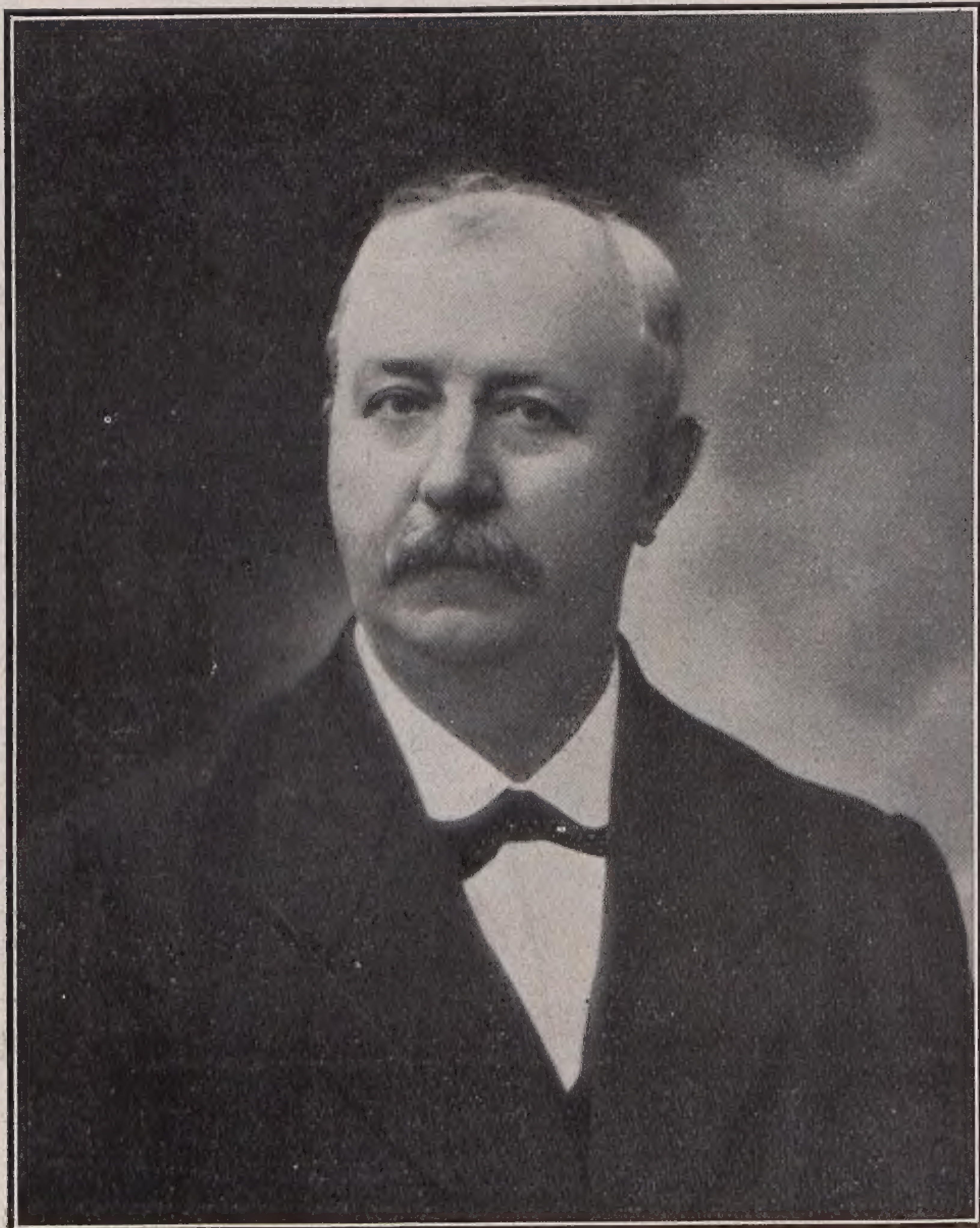
AFFICHES EN COULEURS

LE DÉPUTÉ DU FILM

Interview de M. Emile SALEMBIER, Directeur de Cinéma, élu député de Calais.

La dernière consultation électorale a donné au Cinématographe un député. Pour une fois le suffrage universelle a fait utile besogne, en envoyant siéger au Parlement un homme digne en tous points de l'important mandat qui doit être en principe celui d'un Représentant de la Nation.

M. Emile Salembier, l'ami que nous avons toujours



M. Emile SALEMBIER

rencontré à l'avant-garde des manifestations cinématographiques, M. Emile Salembier, Directeur à Calais d'une salle de Cinéma, ancien maire de cette ville, vient d'être élu député.

M. Salembier, candidat du parti socialiste unifié, entre au Parlement renforcer l'Extrême Gauche. Il représentera dans cette assemblée l'industrie du film à laquelle il appartient depuis tant d'années.

Rappelons que le nouvel élu est Président d'honneur du Syndicat des Cinématographistes du Nord et du Pas-de-Calais. Elu Conseiller Municipal de Calais en 1888, et constamment réélu depuis, il devint maire et conserva ses fonctions pendant deux sessions consécutives. M. Salembier est Président-Fondateur du Syndicat des Ouvriers Tullistes de Calais. Ses concitoyens l'ont envoyé au Parlement à une forte majorité, surtout pour défendre les intérêts de l'industrie de la dentelle, fortement menacée par les droits de douane qui s'élèvent à l'heure actuelle à plus de 60 0/0, et paralysent complètement l'essor de cette industrie.

M. Salembier est arrivé à Paris pour l'ouverture de la Session. Nous eûmes la bonne fortune de le rencontrer et de l'interviewer.

Cinématographiste de longue date, nous dit-il, je connais trop les besoins de la Cinématographie et ses aspirations généreuses pour ne pas me vouer de tout cœur à la défense de ses intérêts qui sont aussi les intérêts économiques de notre pays.

Mes Collègues, mes Amis peuvent compter que je serai à la Chambre leur porte-parole infatigable, mais dites-leur bien à tous, par la voie si autorisé du Courrier Cinématographique, *que je compte sur leur organisation générale.*

Je veux monter à la tribune, non pas comme un simple député, mais parler au nom d'une collectivité intelligente, puissamment organisée.

Nous avons des collègues dans presque toutes les villes de France. Chacun jouit dans sa région d'une influence réelle, puisque les salles de Spectacle Cinématographique sont devenues le rendez-vous de tous les citoyens. Je tiens à parler en leur nom à tous et j'espère qu'ils deviendront vite solidaires et qu'ils formeront des Syndicats Régionaux adhérents à la Fédération Centrale de Paris, représentée d'une part par le Syndicat Français des Directeurs qui a à sa tête un homme si parfaitement digne de toutes les confiances : Léon Brézillon. Et je leur demande aussi d'adhérer à la Chambre Syndicale où doivent normalement aboutir toutes les revendications, d'où l'on doit partir pour toutes les grandes campagnes. Là encore, ils trouveront un homme de haute valeur en la personne de M. Jules Demaria. Puissamment secondé, je vaincrai toutes les difficultés.

C'est dans cet espoir que j'entre à la Chambre le cœur léger, persuadé que j'y accomplirai noble besogne, aussi bien pour mes Electeurs de Calais que pour mes frères de la Grande Famille du Film.

Et sur ce dernier mot, notre ami Salembier me donne un vigoureux shake hand et ajoute :

Les Cinématographistes du Nord donnent mercredi prochain, 10 juin, leur grande fête annuelle. Je leur ai promis de m'asseoir au milieu d'eux et de présider leur fête. J'espère que nous serons nombreux ce jour-là, pour acclamer la Cinématographie.

C. C.

Exploitants !

Le droit d'auteur prélevé sur la recette, c'est la ruine de l'industrie cinématographique.

Les Grands Films Populaires



GEORGES LORDIER



19, Boulevard Saint-Denis – PARIS

Prochainement :

NE TOUCHEZ PAS AU DRAPEAU !

Les meilleurs Cinémas passeront :

NE TOUCHEZ PAS AU DRAPEAU !

Un drame militaire émotionnant :

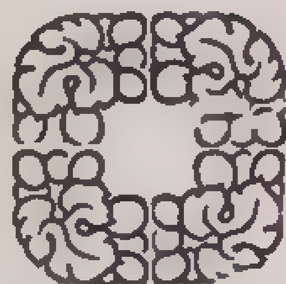
NE TOUCHEZ PAS AU DRAPEAU !

Une scène patriotique inoubliable :

NE TOUCHEZ PAS AU DRAPEAU !

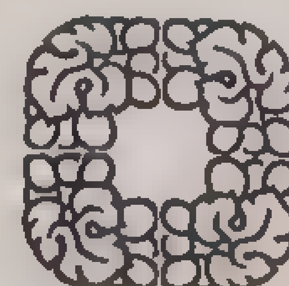
Sur tous les écrans triomphera :

NE TOUCHEZ PAS AU DRAPEAU !



400 mètres environ ✤ Superbes Affiches illustrées

✤ ✤ ✤ Partition spéciale sans droits d'auteur ✤ ✤ ✤







PEINE D'

DISTRIBU

Mme Reynault ....
Mlle de Velars........
Le Frère..........
Roger ....
M. de Velars........
& Mademoiselle THÉ
dans le rôle d'

GRAND DRAME









LE DUEL







D'AMOUR

BUTION :

Mme Gabriel FLEURY
Mlle Maud RICHARD
MM. LUITZ-MORAT
André LUGUET
MAILLARD

HÉRÈSE SORIA
e d'HÉLÈNE

E ARTISTIQUE

LE MARIAGE





DERNIER SOUVENIR



Recensement

Le Courrier vient de terminer la première partie de son recensement des Cinématographes installés à demeure en France. Il a constaté que depuis l'année dernière le nombre de ceux-ci a augmenté dans une proportion de trente pour cent. Nombre de villes signalées comme étant dépourvues de Cinémas, il y a quelques mois, par nos soins, possèdent maintenant un ou deux établissements qui se défendent de leur mieux.

En indiquant à ses milliers de lecteurs des endroits encore en friche, qu'une culture intelligente peut fertiliser, *Le Courrier* a la conviction d'être utile à tous ceux qui le suivent avec tant de confiance.

Aujourd'hui nous commençons la publication de la liste des villes déshérités, avec la réponse des maires auxquels nous nous sommes adressés pour obtenir toutes les précisions nécessaires. Nous engageons les futurs exploitants à diriger leurs efforts du côté des villes que nous leur signalons au lieu d'aller s'installer dans d'autres villes déjà pourvues, et de monter une concurrence généralement stérile contre un autre établissement. Quelle que soit leur importance, les villes ont des capacités limitées. Elles peuvent faire vivre et prospérer un nombre limité d'établissements de spectacles. En les surchargeant, on en arrive à une décrépitude générale.

Soyons sages! Et puisqu'il reste en France tant de villes où le Cinéma n'a pas encore été exploité à titre permanent, choisissons-les de préférence à toutes les autres pour y dresser notre écran. Ainsi nous ferons œuvre de prospecteurs conscients et nous mettrons de notre côté le maximum de chance de réussite.

Chaque semaine *Le Courrier* publiera une partie de sa liste. Mais, personnellement, je reste à la disposition de nos lecteurs et je me ferai un plaisir et un devoir, afin de leur éviter la plus petite difficulté, de leur donner tous renseignements utiles.

Qu'ils m'écrivent donc sans façon, on leur répondra par retour du courrier. Et surtout qu'ils ne s'installent pas quelque part, qu'ils n'achètent pas de fonds nouveaux ou ne vendent pas le leur sans nous demander un bon conseil.

Au *Courrier*, où l'on suit pas à pas depuis des années l'exploitation, bien peu de choses nous échappent. Je suis trop l'ami de mes lecteurs pour ne pas mettre à leur disposition l'expérience que je possède, dans l'intérêt supérieur de la Corporation.

LE DÉNICHEUR.

Villes dépourvues de Cinémas

AIN

Belley. — 527 kil. de Paris, 6.182 habitants. Eclairage et force motrice.

Pas de cinémas à Belley.

Gex. — 540 kil. de Paris, 2.175 habitants.

Aucun cinéma.

AISNE

Laon. — 140 kil. de Paris, 16.262 habitants. Electricité. Gaz.

Il n'existe aucun cinéma à demeure à Laon. Ceux qui viennent sont des cinémas de passage qui s'installent salle de l'Agence, avenue Carnot, à Laon-Gare.

Le Succès du **Camelot de Paris** va grandissant

Le retenir d'avance aux **ÉTABLISSEMENTS L. AUBERT**

ALLIER

Cérilly. — 40 kil. de Montluçon, 2.761 habitants.
Il n'existe pas d'établissements cinématographiques.

Dompierre-sur-Besbre. — 340 kil. de Paris, 3.206 habitants. Electricité.
Néant.

Gannat. — 379 kil. de Paris, 4.931 habitants. Gaz.
Il n'existe pas de cinéma à Gannat.

Huriel. — 336 kil. de Paris, 2.835 habitants.
Il n'existe pas de cinéma dans le canton d'Huriel, mais très souvent des établissements de passage donnent des représentations.

Lapalisse. — 372 kil. de Paris, 2.913 habitants. Electricité. Gaz.
Il n'existe aucun cinéma à Lapalisse.

Le Donjon. — 378 kil. de Paris, 2.043 habitants. Electricité.
Il n'y a pas de cinémas installés au Donjon. Seulement des cinémas de passage de temps en temps.

St-Pourçain-sur-Sioule. — 352 kil. de Paris, 4.921 habitants. Gaz.
Il n'existe dans cette localité aucun établissement cinématographique.

Varennes-sur-Allier. — 342 kil. de Paris, 3.320 habitants. Electricité.
Il n'existe pas d'établissement cinématographique à Varennes-sur-Allier.

ALPES (Basses)

Barcelonnette. — 771 kil. de Paris, 2.532 habitants. Electricité.
Néant.

Forcalquier. — 755 kil. de Paris, 3.004 habitants. Electricité.
Il n'y a pas de cinéma installé à Forcalquier. Toutefois, une séance de cinéma est donnée tous les lundis dans une salle de l'ancien collège.

ALPES (Hautes)

Embrun. — 785 kil. de Paris, 3.356 habitants. Electricité.
Il n'existe à Embrun aucun établissement cinématographique.

ALPES-MARITIMES

Puget-Théniers. — 1.036 kil. de Paris, 1.166 habitants.
Néant.

ARDENNES

Signy-l'Abbaye. — 232 kil. de Paris, 2.138 habitants.
Il n'y a pas d'établissement cinématographique dans cette ville.

Carignan. — 282 kil. de Paris, 2.216 habitants. Electricité.
Il n'y a aucun établissement de ce genre à Carignan.

(A suivre.)

A vendre affaire de **Brasserie Concert Cinéma** dans un nouveau quartier de **Nancy** en prospérité. Prix exigé 155.000. Brasserie laisse 55.000 dans l'affaire, le vendeur 20.000; le reste payable au comptant. Loyer 6.000 avec bail de 25 ans. S'adresser pour tous renseignements : Ratcée, 1, Terrasse Pépinière, Nancy.

Scala-Bordeaux. — Théâtre entièrement restauré et aménagé, éclairage électrique splendide, chauffage central, matériel superbe, emplacement unique, téléphone, etc. Loyer entièrement couvert par les redevances. On peut louer de suite pour théâtre et cinéma. Ecrire à M. Bouffils, 18, rue Voltaire, Bordeaux.

Gand-Palace-Gand (anciennement Nouveau-Cirque), est à louer de mai à septembre. Adresser demandes au Directeur **Dimitriu**, Gand-Palace, Gand.

Exploitants !
Les prétentions des Auteurs dramatiques sont encore plus immorales et plus injustifiées que celles de l'Assistance publique.

LE COURRIER FINANCIER

Il est navrant de voir combien la Bourse est désœuvrée et apeurée. Avec cela, on ne sent aucune énergie pour essayer de réagir et de ramener les hésitants. Il est visible que tout le monde attend avec impatience les décisions de la Chambre et la discussion des questions budgétaires. Il apparaît comme nécesaire de lancer l'emprunt français pour couvrir des dépenses urgentes et alors ce sera la ruée des emprunts étrangers qui sont prêts depuis si longtemps. Nous reverrons alors une Bourse enfiévrée et houleuse et nous espérons que cette longue attente dont nous souffrons sera largement compensée par le nombre des affaires nouvelles.

Pour l'instant, les valeurs de portefeuille sont à des taux invraisemblablement bas et ceux qui peuvent disposer de quelques capitaux devraient en profiter, afin de bénéficier, avant un mois, d'une hausse importante et certaine.

GAZ ET EAUX. — *Le Journal Officiel nous apprend que cette Société procède à une augmentation de son capital social qui sera ainsi porté de* 15 *millions à* 20 *millions. Or, Gaz et Eaux a environ* 15 *millions d'obligations à amortir, ce qui nous semble une bien lourde charge. Nous croyons qu'on pourrait trouver sur le marché des valeurs ayant un intérêt plus grand et plus palpable que les nouvelles actions que l'on cherche à placer.*

BRAZILIAN TRACTION. — *Sans discontinuer, les éloges les plus flatteurs sont émis sur ces titres. Malheureusement, la confiance du public ne se porte nullement vers eux, car plusieurs symptômes significatifs laissent prévoir une affaire périlleuse. Nous avons d'ailleurs l'exemple de la Belgique qui a refusé totalement d'engager davantage ses fonds dans pareille aventure.*

SOCIETE DES AUTOMOBILES CHARRON. — *Le paiement du coupon est différé. C'est bien mauvais signe. Est-ce la conséquence du vol de* 50.000 *francs dont la Cie a été victime ou bien le résultat d'une mauvaise administration ? Quoiqu'il en soit, on se demande si c'est bien le moment « d'y venir tous à la Charron ». Ce serait plutôt le cas de regarder et de... passer.*

COMPAGNIE GENERALE FRANÇAISE DE TRAMWAYS. — *Nous avions applaudi en Avril dernier, lorsque la Cie annonça qu'elle augmentait le dividende de* 1.25, *par rapport à celui de l'année précédente. Aujourd'hui, nous devons déchanter. En effet, nous apprenons à l'instant que la Cie a délaissée complètement son réseau de Marseille, si important qu'il ne comprend pas moins de* 1.500 *voitures et* 200 *kilomètres de lignes. La voie pavée est défoncée, les fils aériens usés, le matériel à bout. La Municipalité de Marseille a exigé la réfection des accotements et des entrevoies, dont le soin incombe à la Cie des Tramways. Rien n'y a fait. Seraient-ce ces économies bien mal comprises qui ont permis d'augmenter le coupon actuel ? S'il en est ainsi, après que toutes ces réparations urgentes auront été effectuées, le dividende prochain sera bien au dessous de celui de* 1913. *La Cie des Tramways aurait-elle l'intention de proposer un nouvel emprunt et avait-elle besoin, pour cela, de montrer un dividende important ?*

VALEURS RUSSES. — *Malgré des efforts méritoires et dignes d'une meilleure cause, les valeurs Russes sont en baisse. Nous parlons des titres industriels et non des fonds d'Etat qui, eux, se tiennent bien. Il est clair, en effet, que les Sociétés moscovites ne se soutiennent qu'au moyen de leur capital, tandis que leurs réserves font défaut. Lorsque surviennent une crise quelconque ou un ralentissement dans la production, les recettes ne suffisent plus à couvrir les dépenses et l'on absorbe alors le compte des Profits et Pertes correspondant au service des dividendes. Ceux-ci n'existent plus ou sont diminués de telle sorte que le cours des titres s'en ressent. En somme, les industriels Russes ne sont pas actuellement au rang des meilleurs placements.*

SOCIETE ANONYME COLONIALE DU HAUT COMO. — *Cette affaire, qui a pour but l'exploitation de concessions dans le Congo Français, a diminué d'abord son capital de moitié ; puis, elle a décidé de doubler cette moitié par l'émission d'actions nouvelles dites « de préférence ». Le tout a eu pour résultat de condamner les premières actions à n'avoir plus que* 25 0/0 *de leur valeur première. Nous ne supposons pas que ce soit là le fait d'une prospérité trop grande. Si l'on ajoute à cela que la Société a émis pour Un million d'obligations et que, d'après son propre bilan, la valeur de ses concessions et immeubles est absorbée en entier par lesdites obligations, on se demande quelle sera désormais la garantie des actions anciennes et nouvelles au cas de mauvais résultats. Il est douteux que beaucoup de souscripteurs se laissent tenter par les avantages que l'on dit attachés aux actions nouvelles. Et puis, le Congo est si loin et il est si difficile d'aller y surveiller ses intérêts !*

L'AFFAIRE DE NEUFVILLE. — *Les directeurs de la Banque de Neufville sont arrêtés. Les diverses circonstances qui ont entouré et accompagné le fait, brutal en lui-même, n'ont pas laissé de nous surprendre quelque peu par leur incohérence. Il y a quinze jours, on trouvait que l'immixtion du Parquet dans la comptabilité de la Banque était prématurée, et que c'était là jeter un discrédit sur une vieille maison sérieuse, alors que tant d'autres officines aux allures louches opéraient en toute tranquilité.*

Pourquoi, à cette époque, essayer d'innocenter des personnes qui, somme toute, avaient employé pour leurs propres besoins, des fonds qui ne leur appartenaient pas ? Pourquoi, aujourd'hui, tourner casaque et proclamer que l'arrestation des banquiers était prévue depuis longtemps ? La première attitude était-elle dictée par des gens désireux de donner confiance au public et au Parquet afin d'avoir le temps de se sauver eux-mêmes du désastre ? Et ce dernier résultat obtenu, sont-ce ces mêmes intéressés qui donnent le coup de pied de l'âne ?

On se plaint de la pénurie des affaires et l'on ne s'occupe des Banques qui ruinent l'épargne française que lorsqu'il est trop tard pour éviter une catastrophe. Il serait, en tous cas bon, à ce moment, de vérifier les actes de tous les satellites qui profitent des opérations tant qu'elles sont fructueuses pour eux, mais qui disparaissent dès que le vent souffle en tempête. Ce sont eux qui, sous le couvert de l'anonymat et irresponsables, commettent et font commettre les pires fautes.

Pierre FONTENAY.

ECLECTIC FILMS

PARIS — 10, Rue Laffitte, 10 — PARIS

Téléphone : **BERGÈRE 42-91**

CONCESSIONNAIRE POUR LA FRANCE

Office de Location : 104, Rue de Paris, VINCENNES

Pour corser vos Programmes

passez tous le 12 JUIN

DICK, CHIEN FIDÈLE

émotionnante Comédie

jouée par

LE ROI DES CHIENS POLICIERS

Le Succès du **Camelot de Paris** va grandissant
Le retenir d'avance aux **ÉTABLISSEMENTS L. AUBERT**

La Technique du Scénario

J'ai lu dernièrement dans un journal une phrase dont le sens est à peu près le suivant : « Un auteur peut écrire un scénario aussi facilement qu'il écrit une nouvelle ». Les nombreux scénarios que je reçois et que je lis toujours très consciencieusement me démontrent que c'est une opinion prévalente. Non seulement on croit que c'est œuvre facile à faire, mais on se met de suite à la besogne, souvent pour se le prouver à soi-même, mais plus souvent encore aux différents chefs de départements auxquels on croit faire un plaisir, et souvent un honneur d'envoyer ces « *chefs d'œuvre !* »

* * *

J'ai déjà insisté sur la fausseté de cette idée et je tiens à y revenir. Non seulement un scénario, — et j'entends par scénario, un ouvrage bien construit, suivant les règles d'une technique établie, — n'est pas facile à faire. C'est de plus chose impossible, si l'on ne connaît pas et surtout si l'on applique pas ces règles de technique. Elles s'acquièrent seulement par une étude suivie, sérieuse et approfondie du film sur l'écran, par des efforts continus et répétés. L'apprenti auteur devra s'attendre à des échecs successifs. Il échouera une fois, deux fois, dix fois et même davantage. Mais il réussira finalement.

* * *

Quelques correspondants m'ont encore demandé si l'argument seul ne suffisait pas pour présenter un scénario.

Certains chefs du service des scénarios de maisons d'édition désirent qu'on ne leur soumette que l'argument. Ils le font pour deux raisons. La première est qu'ils veulent se rendre compte de suite de la valeur de l'idée qu'on leur présente et la deuxième, qu'ils n'ont pas le temps matériel de lire en entier les nombreux scénarios qu'ils reçoivent tous les jours de tous côtés. Mais si l'idée qu'ils y trouvent leur paraît neuve, originale et pratique, ils demanderont à l'auteur de leur soumettre le scénario complet.

Quelques metteurs en scène n'achèteront que l'argument, préférant faire eux-même le scénario proprement dit. Mais, dans ce cas, on peut être sûr qu'ils ne paieront que l'idée contenue dans l'argument, et n'en offriront que 20 ou 25 francs. Or, un scénario bien conçu, bien développé et bien construit, vaut certainement plus que cela.

* * *

Je ne peux mieux faire, pour élucider cette question de la valeur de l'argument seul ou du scénario en entier, que de citer un passage d'un article de M. W. H. Dane. Stanton, un auteur anglais très connu, article que publie le « Bioscope » :

« Nous pourrions, dit-il, comparer la construction d'un film à celle d'une maison. Les artistes seraient les ouvriers, charpentiers, maçons, électriciens, etc., et le metteur en scène deviendrait l'entrepreneur. Or, l'entrepreneur, pour bien construire une maison, a besoin qu'un architecte lui ait fourni un ensemble de plans détaillés et complets. En effet, le travail de l'architecte ne s'arrête pas aux fondations. Il doit, en outre, fournir des plans pour les différents étages, pour le toit, etc., et donner en même temps, les mesures, les dimensions et autres détails indispensables. Si l'entrepreneur ne reçoit que les plans des fondations et la hauteur de la maison à construire, il faut qu'il devienne son propre architecte et, naturellement, il ne paiera pas très cher les seuls plans qu'il aura reçus. »

Comme on le voit, cette comparaison s'applique parfaitement à la construction d'un film. L'auteur d'un scénario doit en être l'architecte. Il devra donc fournir à l'entrepreneur, c'est-à-dire au metteur en scène, non seulement le plan des fondations, qui, dans son cas, est l'argument, mais encore les plans détaillés des différents étages de son édifice, c'est-à-dire les différents tableaux, au moyen desquels son film sera construit. En un mot il devra livrer un scénario complet, et, alors, il sera en droit d'en exiger un prix rémunérateur, qui lui serait refusé s'il ne présentait que l'argument seul.

Léon DEMACHY.

Je prie les lecteurs du *Courrier* qui m'ont envoyé des scénarios d'agréer mes excuses pour ne pas leur avoir répondu plus tôt. Mais, un surcroît de travail m'a empêché de le faire, à mon grand regret. Je me propose, du reste, de leur écrire dans le plus bref délai.

A. C., Paris. — Parfaitement, je réponds à toutes les questions que me posent mes lecteurs, ne vous gênez pas. Si mon expérience peut vous être utile, elle est à votre disposition.

M., Marseille. — Il faut au moins compter deux ou trois semaines avant d'avoir une réponse.

Mlle R., Paris. — Joignez donc un timbre à vos lettres, car, nous ne pourrions pas y répondre.

D. V., Bordeaux. — Envoyez-moi vos scénarios, je les lirai.

L. C. — Voyez l'article de cette semaine. Vous y trouverez toutes les indications utiles.

Exploitants !

Si vous voulez vivre et faire honneur à vos affaires, résistez aux prétentions des Auteurs.

'Au coin d'un bois !



DECOURCELLE et DE FLERS *(représentant MM. les Auteurs dramatiques).* — Allez ! hop ! aboulez la galette !
BRÉZILLON *(représentant les Directeurs de Cinémas).* — Encore ? On vient déjà de me dévaliser !!!

SUR L'ÉCRAN

A la projection.

Pas grand monde cette semaine aux différentes projections de nouveautés. Il en est généralement ainsi pendant les périodes qui précèdent ou suivent les fêtes. D'ailleurs les Directeurs n'y perdirent guère, car les programmes présentés ne furent pas brillants. Pathé a néanmoins sorti un très bon Max Linder. Le grand artiste est toujours à la hauteur de sa réputation.

Chez Gaumont, le film artistique fut très remarqué.

A Tivoli, comme toujours, la Maison L. Aubert présente un lot de vues fort belles.

L'A. G. C. se signale aussi par la belle tenue de l'ensemble de son programme.

Thanhouser, l'Union Eclair, le Comptoir International, sont encore à citer dans les bonnes moyennes.

Les autres Maisons ne présentèrent rien de saillant.

Signalons, en terminant, que la Bonne Presse, qui s'était fait inscrire, ne présenta pas sa production.



L'Exposition de Cinématographie à Londres.

L'Exposition annuelle anglaise de la Cinématographie et des Industries qui s'y rattachent, qui se tient ordinairement à l'Olympia, à Londres, aura lieu cette année au mois de septembre. D'après les renseignements qui nous sont parvenus, cette exposition surpassera en éclat celle de l'année dernière. L'activité inlassable de son Secrétaire, M. Schofield, est, du reste, un sûr garant de son succès.



Ingénieuse réclame.

Décidément, l'« Eclair », chaque jour, se signale à l'attention par l'originalité de ses idées.

Cette semaine, voici qu'elle édite, à l'appui de son grand film *Protea*, une très curieuse série de cartes postales-réclames.

Très joliment coloriées, présentant l'héroïne dans quelques-unes des scènes les plus palpitantes de ce drame fameux, elles excitent la curiosité et donnent un avant-goût des sensations que l'on éprouvera en le voyant. Nos compliments à la Société « Eclair », qui montre en fait de publicité une virtuosité dont le résultat est le grand succès de ses productions.

Les Directeurs de cinés qui passeront *Protea* feront bien de faire leur publicité à l'aide des cartes postales précitées.

Ils y gagneront un supplément de recettes.

Les Premières Cinématographiques.

M. Mario Serra, fondé de Pouvoirs de la Cinès de Rome et directeur de la filiale de Paris, nous annonce qu'il présentera aujourd'hui samedi *La Femme nue*, d'après la célèbre pièce d'Henri Bataille.

Cette grande manifestation artistique aura lieu dans le cadre élégant du Colisée, 38, avenue des Champs-Elysées, à 4 heures très précises de l'après-midi. Elle promet d'être sensationnelle.



La première de l'*Aiglon*, adaptation cinématographique de la pièce de Rostand, eut lieu mercredi soir 3 juin, sans grand éclat, au Théâtre du Châtelet, devant le public habituel des générales. Etait-ce une bravade ?

En dépit de leur politesse, les invités, tous gens de bonne compagnie, applaudirent mollement et rarement. Venus sans empressement, ils se retirèrent fatigués. A aucun moment, la suite des tableaux animés que l'on nous présenta ne souleva le plus petit enthousiasme. Le film, bien défendu par les metteurs en scène de l'*Eclair*, dont la maîtrise est connue, déroula, pendant près de 3 heures 1/2, ses quatre mille mètres, distillant un ennui mortel dans la salle.

L'œuvre populaire de Rostand n'a donc rien gagné à cette illustration, au contraire.

En somme, ce n'est pas un succès. Peu de directeurs s'intéresseront à cette pièce, impassable dans la grande majorité des exploitations.

Quant à M. Hertz, l'éminent inventeur d'une nouvelle marque cinématographique : « Le Théâtre », que l'*Aiglon* inaugure, la suite de son exploitation parisienne lui rappellera ce vieux proverbe de La Fontaine : « Que chacun fasse son métier et... »

Il reste une tournée... Il en rapportera des enseignements précieux et mille désillusions cinématographiques.

En attendant, il ferait bien d'organiser son contrôle parisien qui a été fait, le jour de la première, d'une manière ridicule.



Gaby Deslys au Cinéma.

Encore une nouvelle conquête du Cinématographe ! Une de nos vedettes les plus en vue, Mme Gaby Deslys, va bientôt « tourner » au cinéma. La « Famous Players Films C° » a préparé pour notre brillante actrice un scénario tiré d'une de ses pièces à succès. Aussitôt de retour de sa tournée d'Amérique, Mme Gaby Deslys se mettra à la disposition de la Compagnie et nous aurons bientôt le plaisir d'admirer la charmante artiste sur l'écran.

Exploitants !

N'avalez pas la pilule de la Société des Auteurs. Elle vous étranglera.

Consécration officielle.

A l'heure où paraissent ces lignes, la Municipalité de Paris offre à ses hôtes, les représentants des Municipalités étrangères, une soirée de gala à l'Hippodrome Gaumont Palace. Et pour cette cérémonie, à laquelle la maison Gaumont veut donner un caractère exceptionnel de grandeur, le somptueux Palace de la place Clichy a été transformé et, s'il est possible, encore embelli.

Le Président de la République en personne — assisté de sa maison civile et militaire — présidera cette cérémonie à laquelle assisteront le Président de la Chambre, les Ministres et de nombreux Sénateurs et Députés.

La Municipalité de Paris sera là au grand complet, ainsi que le Lord Maire de Londres et les représentants des Municipalités des grandes Capitales étrangères.

Il est bon de remarquer que dans le programme artistique établi par la Municipalité de Paris, c'est le cinéma qui a été choisi, fait des plus intéressant puisqu'il constitue la première consécration officielle du spectacle cinématographique.

Aussi la direction de la Maison Gaumont, dont on connaît le parfait bon goût, a-t-elle élaboré un programme remarquable digne des invités de choix qui assisteront au spectacle. Programme tout de démonstration qui aura pour but de montrer quelles sont les grandes applications du Cinéma au point de vue de l'enseignement, de l'actualité et de l'histoire.

Tout fait escompter un très grand succès, mais la plus stricte discrétion ayant été observée, il nous faut remettre à huitaine le plaisir de parler d'une manifestation qui sera à n'en point douter des plus brillantes et marquera une date historique dans les annales du Cinématographe en France.

Nos décorés.

L'Officiel de cette semaine nous apporte d'agréables nouvelles.

On y remarque en effet les noms de MM. Fossoul et Conus.

M. Fossoul, directeur du Gaumont-Théâtre et du Gaumont-Color, est promu Officier d'académie.

Il échoit à M. Conus, le sympathique représentant parisien du Ciné Location Gaumont, le Mérite de France et Colonies.

Qu'ils reçoivent nos meilleurs compliments.

Une fête corporative.

Nos collègues du Nord et du Pas-de-Calais organisent pour le 10 juin prochain, à Lille, une grande fête corporative. On annonce un Banquet qui aura lieu à une heure précise, ledit jour, dans les salons du Restaurant Divoir, 17, place du Vieux-Marché-aux-Poulets.

M. Emile Salembier, ancien maire de Calais, député du Nord, présidera ces agapes fraternelles auxquelles de nombreux cinématographistes se promettent d'assister.

La Femme qui passe.

Pour un exploitant, il faut, pour assurer le succès, présenter au public une affiche dont le titre est comme un gigantesque point d'interrogation !

Attirer le public par le mystère, c'est là le secret de la victoire *La Femme qui passe*, joué par la grande *Hesperia*, réalise toutes les qualités. Quoi de plus mystérieux, en effet, que ce titre, que la femme elle-même... éternelle énigme qui passe... passe toujours entraînant dans son tourbillon l'univers entier.

Un plus beau titre, une plus gracieuse interprète n'auraient pu être choisis pour un sujet aussi digne de la *Milano*, et *M. Sutto* est sûr d'avance du succès qu'il augure pour l'apparition de ce film sensationnel, troisième étincelle jaillie du feu d'artifice gigantesque que *Hesperia* tire sur le monde cinématographique depuis son entrée sur les scènes de la *Milano*.

Et comme la Femme qu'elle représente si bien, elle entraînera elle aussi l'Univers entier dans le remous que son apparition produit dans les foules !

M. Hackett au Donjon de Vincennes.

M. James R. Hackett, l'éminent acteur qui doit jouer le rôle du Duc d'Orléans dans le film *Monsieur Beaucaire*, que va tourner la « Famous Players Film Co », vient de faire, par l'entremise de l'ambassadeur des Etats-Unis, des démarches pour se servir, dans quelques tableaux de la pièce, de certains édifices nationaux, le Donjon de Vincennes et autres. Le gouvernement français lui en a gracieusement accordé l'autorisation.

M. Hackett est naturellement enchanté de cette permission. Il passait, l'autre jour, en automobile avec sa femme, devant le Donjon de Vincennes et, regardant avec intérêt l'imposant édifice dont il doit s'échapper à un moment donné dans une scène de *Monsieur Beaucaire*. « Pourvu, disait-il, que l'on ne m'y retienne pas prisonnier ! » « Pourvu, au contraire, répliqua la charmante Mme Hackett, que vous ne vous cassiez pas le cou en vous évadant ! »

Succès ! succès !

On sait déjà que Mlle C. Halley, cinématographiste bien connue dans l'industrie du film, a récemment ouvert un bureau de représentations à Paris, 19 *bis*, rue Richer.

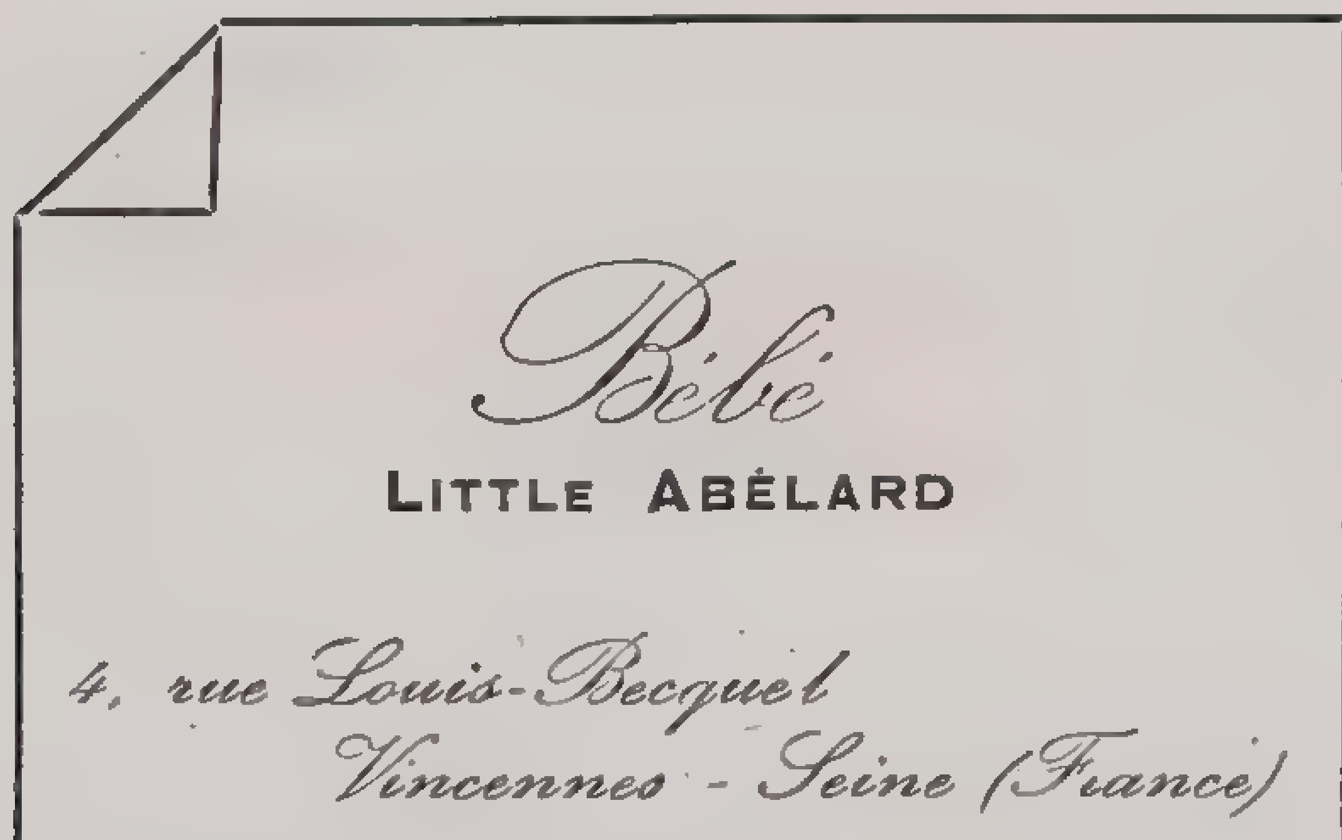
D'importantes transactions ont été déjà conclues par Mlle Halley. Voici qu'elle nous annonce aujourd'hui qu'elle vient de s'assurer la représentation exclusive pour la France, la Belgique, la Hollande et l'Amérique du Sud de la production de la « Filmfabriken Danmark », dont les premiers films sont des succès en perspective.

On en reparlera bientôt.

Le Courrier suit avec beaucoup d'intérêt le développement de la maison de Mlle C. Halley dont il apprécie le savoir-faire et la parfaite correction.

Camarades, à l'heure actuelle l'exploitation est très difficile ; demain elle sera impossible.

Serrez les rangs.



Petites nouvelles.

Le Kinemacolor, rue Edouard VII, sera bientôt transformé en salle de théâtre par M. Alphonse Franck, Directeur du Gymnase.

*

Il paraît encore que le Cirque de Paris où est exploité un cinématographe, change de direction et que l'écran cède la place à la scène. C'est dit-on M. Paul Franck, directeur du Théâtre Impérial qui prend cette initiative inattendue.

*

Rigadin, Prince du Ciné, est alité, très souffrant. Les dernières nouvelles nous parviennent de Contrexéville où l'aimable artiste soigne une violente attaque de goutte.

*

Nous apprenons avec plaisir, que la maison Bonaz vient de confier la direction de son Agence de Lyon, 57, quai Saint-Vincent, à M. Glenat, qui a déjà fait ses preuves lorsqu'il était à Paris, à la Cinès. Nous sommes convaincus qu'il trouvera, à son nouveau poste, le même succès et les mêmes sympathies qu'il a su trouver à Paris.

Gracieuseté.

La « Morgana Film » non contente de présenter des films admirables, fait preuve aussi dans sa publicité du goût éminemment artistique qui distingue toutes ses productions. Elle vient de nous envoyer un magnifique album, contenant de nombreuses photographies, toutes très belles et quelques-unes superbement coloriées, des principales scènes du film *Capitan Bianco,* avec l'éminent artiste Giovanni Grasso dans le principal rôle. Nous félicitons vivement la « Morgana Film » de son initiative. Le succès déjà assuré de *Capitan Blanco* gagnera certainement à être annoncé d'une façon aussi artistique et aussi généreuse. La « Morgana Film » montre ainsi qu'elle entend rester ce qu'elle est depuis si longtemps, une des premières marques cinématographiques du monde.

Remise à huitaine.

Par suite de l'abondance des matières, nous remettons à huitaine la publication de l'article de notre collaborateur M. Kramer : *Les Installations pratiques.*

Déplacements.

M. Roméo Bosetti est à Paris depuis quelques jours. Il est venu pour affaires et s'en retournera sans doute dimanche prochain pour sa résidence habituelle, Nice.

M. Roméo Bosetti, directeur de la Comica-films, réserve à ses fidèles clients, pour la saison prochaine, une brillante série qu'ils trouveront comme d'habitude chez Pathé Frères.

*

M. Jean Faraud, ex-administrateur de l'Agence Générale Cinématographique, à Marseille, est également à Paris. Il est entré, paraît-il, en pourparlers très actifs avec une puissante Entreprise d'édition et de location. Il n'y aurait rien d'étonnant qu'il reprenne bientôt, la route du Midi en emportant dans ses bagages un stock de films sensationnels portant une glorieuse marque.

*

Rencontré dans Hatton-Garden, M. G. Guilbert, l'industriel parisien bien connu, constructeur du déjà fameux ciné-blindé Guil. M. G. Guilbert, affairé, comme toujours, a répondu à notre coup de chapeau, cinq ou six mètres après l'avoir reçu. M. G. Guilbert est rapide.

Mauvais son de cloche.

On raconte que trente-six villes de province n'auront plus de troupe de comédie la saison prochaine, ce sont :

Nancy, Nantes, Genève (Kursaal), Rennes, Verviers, Caen, Angers, Le Mans, Limoges, Pau, Orléans, Troyes, Clermont-Ferrand, Avignon, Nîmes, Rochefort, La Rochelle, Alger (Grand-Théâtre), Dijon, Montpellier, Toulon, Constantine, Saint-Quentin, Perpignan, Versailles, Poitiers, Angoulême, Lorient, Tourcoing, Gand (Théâtre Nimart), Lyon (Célestins), Marseille (Variétés), Bordeaux (Arts) et Nice (Jetée Promenade).

Les frais généraux considérables qui pèsent sur ces théâtres les auraient, paraît-il, obligés à prendre la décision de supprimer leur troupe de comédie. Nombre d'entre eux songent déjà à monter un écran sur leur scène : l'écran sauveur.

L'OPÉRATEUR.

Les Etablissements L. Aubert, 19, rue Richer, Paris, désirant organiser la vente de leur nouvelle production cinématographique, cherchent personne très au courant de la partie. Inutile de se présenter sans références de tout premier ordre.

ANCIENNE MAISON DE CONFIANCE
à New-York désirerait, la représentation pour les Etats-Unis et le Canada d'un fabricant français de films cinématographiques. Adresser réponses à H. W., 108.253 « Société Européenne de Publicité », 10, rue de la Victoire, Paris. (23)

L'Assistance publique, le Fisc, la Police, la Musique, les Auteurs dramatiques et les Gens de Lettres sont des relations coûteuses. Ne les fréquentons pas.

BREVETS D'INVENTION
Cabinet LOMBARD-BONNEVILLE fondé en 1830
WOLF & MEIGNEN
Ingénieur-Conseil Avocat - Docteur en Droit
24, BOULEVARD SAINT-DENIS - PARIS
PRÈS LA PORTE SAINT-DENIS
Téléphone : NORD 57-52 Ad. Tél. : BREWOL-PARIS.
MARQUES
MODÈLES
CONSULTATIONS - PROCÈS

E. MEIGNEN
DOCTEUR en DROIT
Avocat-conseil de la Chambre Syndicale
Auteur du "*Théâtre et ses lois*"
et du "*Code du Cinéma*"

24, Boulevard Saint-Denis
Téléphone : NORD 57-52

Consultations de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2 ou sur rendez-vous

La Méthode Scientifique en Publicité

(Suite.)

Dans mon précédent article, j'ai posé en principe que la publicité était fonction du produit et du besoin, d'après le schéma suivant :

Produit	(	Publicité / Publicité	)	Besoin

Le succès d'une publicité faite au hasard et sans règles bien arrêtées ne pourra s'expliquer que par l'application empirique des règles qui régiraient les rapports de ces trois termes. En mettant en présenee deux propositions : produit et besoin, on est tombé juste sur la bonne conclusion : la publicité appropriée. Mais cette chance est relativement rare. Ce n'est pas comme à la foire où à tous les coups l'on gagne à la loterie. Ici on perd plus souvent et il est nécessaire dans les études que l'on fait pour l'édification d'un plan de publicité d'avoir une méthode directrice. J'ai déjà montré que cette méthode devait être la méthode psychologique.

Faisons-en une application rapide rappelant que les trois phases de la méthode psychologique sont : la constatation, la supposition et la vérification.

Nous devons nous placer dans l'état d'un physicien qui, en présence d'un phénomène qui le frappe, imagine une explication possible de ce fait. Il fait une hypothèse. Pour vérifier cette hypothèse, il se livre à une enquête méthodique, recherche les faits caractéristiques. Il tire de cette enquête la preuve de l'exactitude ou de la fausseté de son hypothèse. Il emploie donc des procédés d'investigation et de constatation, puis des procédés d'interprétation.

Nous ferons de même pour notre publicité. Cela a l'air bien compliqué, me direz-vous. Mais pas tant que cela. C'est au contraire très simple dans l'application (la science se plaît à cacher sous des vocables refarfatifs] et des termes incompréhensifs des choses quelquefois enfantines).

Il nous faut pour appliquer ces procédés à la publicité, être en possession du plus grand nombre possible d'observations et d'expérimentations. Parmi tous ces faits observés et analysés il s'en trouvera qui possèderont les mêmes caractéristiques.

Nous serons donc conduits à les grouper, à adopter une classification de ces faits ou, pour être plus précis, il nous faudra savoir sur quoi portera au juste cette classification ; c'est-à-dire il nous faudra déterminer sur quelles catégories successives des faits portera notre observation et dans quel ordre nous devrons le grouper pour pouvoir les étudier méthodiquement.

Reportons-nous au schéma du commencement de cet article. Nous sommes en présence d'un produit, d'un besoin, d'une publicité à édifier. Nous sommes donc en présence de trois ordres de phénomènes qui sont en relation constante. Nous nous trouvons en présence :

De phénomènes relatifs au produit,
De phénomènes relatifs au besoin,
De phénomènes relatifs à la publicité à édifier.

Il résulte de cette division naturelle que nous aurons trois

Exploitants, méfiez-vous !
La pilule de M. DECOURCELLE est à l'arsenic. Si vous l'avalez. Elle vous empoisonnera.

IL Y VIENT

Le Roi du Rire



Aux Établissements

LUI AUSSI



L'Escarpin verni

ts L. AUBERT

Agence Cinématographique DE L'EST

E. PIÉDER, 33, Fg St-Jean, NANCY. Tél. 14-03

ACHAT, VENTE & LOCATION DE FILMS

Postes complets, Accessoires, Pièces détachées

Concessionnaire :

DES ÉTABLISSEMENTS

J. DEMARIA

35, Rue de Clichy, PARIS

de la Société Commerciale du Film

Directeur : Ch. MARY

18, Rue Favart, Paris

catégories de faits distincts à observer : les faits caractéristiques du produit, les faits caractéristiques du besoin et les faits caractéristiques de la publicité. Mais, d'un autre côté, chaque ordre de phénomènes prend des aspects différents suivant les faits qui en découlent, se manifeste d'après telle ou telle modalité.

Recherchons, par suite, quelles sont les modalités pour chaque ordre de phénomènes. Nous pouvons considérer ces phénomènes, et, par suite, les faits, sous trois points de vue différents : les faits d'ordre technique et encyclopédique, les faits d'ordre économique, les faits d'ordre psychologique qui se retrouvent dans chaque série de phénomènes.

Les faits d'ordre technique et encyclopédique nous donneront les caractéristiques des phénomènes dans leurs rapports avec les arts, les sciences, les métiers et avec l'ensemble de ces connaissances.

Les faits d'ordre économique nous donneront les caractéristiques des phénomènes dans leurs rapports avec l'ensemble des modes de formation, de distribution, de circulation des richesses.

Les faits d'ordre psychologique nous donneront les caractéristiques des phénomènes dans leurs rapports avec les lois qui régissent la conscience de l'homme.

Notre classification sera donc technique, économique, psychologique pour chaque ordre de phénomènes relatifs au produit, au besoin, à la publicité. Il nous faudra les étudier dans cet ordre. Nous étudierons tous les faits d'ordre économique, technique, psychologique se rapportant au produit, au besoin, à la publicité à édifier. Ce sera notre procédé d'investigation. Ensuite, par raisonnement, rapprochement, induction, déduction, nous rechercherons le rapport qui doit exister entre les trois groupes de faits : nous aurons ainsi la relation exacte entre le produit, le besoin, la publicité, conformément à notre schéma. Ce sera notre procédé d'investigation.

Nous constituerons ainsi un plan général de publicité qui nous servira de base pour rédiger et illustrer notre publicité sous forme d'annonces, etc.

Dans mon prochain article, je prendrai un exemple pratique qui vous fera voir quelle est la manière de raisonner dans un cas donné.

E. Arnaud de Masquard,
Professeur du cours de publicité
à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Tribune des Directeurs

On nous écrit :

Paris, 28 mai 1914.

Ne serait-il pas possible de demander aux Editeurs de films :

1° De numéroter leurs notices en prenant, par exemple, le numéro de la semaine correspondante chaque année (celui de cette semaine serait : 14-21, année 1914, n° 21).

Nous pourrions classer ces notices et nous y reporter facilement.

2° De faire imprimer chaque notice sur une feuille séparée, et, autant que possible, adopter un format unique.

Ce serait peu de chose, me suffit-il de vous le signaler ?

P. Henry.

Essayer de faire marcher une AUTOMOBILE SANS MOTEUR est aussi irrationnel que de faire marcher une affaire sans publicité.

Exploitants ! Il y a des milliers de films à succès sur le marché mondial. Si les auteurs francais prélèvent 1 centime sur vos recettes, laissez de côté leur production, vous n'en avez pas besoin.

Avis Important

"**Le Ravissant Film**" — Paris, 46, rue du Rocher — remercie ses nombreux amis pour l'intérêt qu'ils portent à ses mignonnes vedettes

Les Petites IRVIN

et, en réponse aux innombrables lettres de condoléances émues qu'il reçoit pour elles, il a le devoir impérieux d'informer, sans retard, ses amis et le public nombreux qui le deviendra demain, que :

Les petites IRVIN — Marcelle et Geneviève — NE SONT PAS LES ENFANTS du grand acteur de MÊME NOM qui vient de trouver la MORT DANS LE NAUFRAGE DE L'EMPRESS-OF-IRELAND.

Pour empêcher toute confusion nous dirons encore que les charmantes petites sœurs n'ont AUCUN LIEN DE PARENTÉ avec la délicieuse étoile parisienne *Marcelle YRVEN*.

Si, cependant ! une parenté existe entre ces homonymes... c'est l'art, le grand art qui les attache.

Les plus jeunes suivent leurs aînés vers la gloire et le succès mondial.

La Direction du "Ravissant Film"

Films Jules TALLANDIER

Fille d'Amiral

de la Série artistique **Suzanne GRANDAIS**

Drame naval d'actualité en 3 parties

Mise en scène de M. R. d'AUCHY

sera le gros succès de l'année

Longueur approximative : 1.040 mètres

2 Affiches 2m60/2m — Photos 18/24

Société Commerciale du Film

Ch. MARY, Directeur

18, Rue Favart
PARIS

56, Rue de Paris
LILLE

74, Rue des Plantes
BRUXELLES

La Société est seule concessionnaire pour la France et la Belgique

Seuls Concessionnaires pour le Midi de la France :

MM. GURGUI & Cie

55 et 57, Rue Saint-Ferréol — MARSEILLE



Mlle Suzanne GRANDAIS

Les Meilleures Vues
Cinématographiques
sont obtenues avec les
FILMS
Emulsions LUMIÈRE

Bandes
NÉGATIVES
et
POSITIVES

Conditions très avantageuses
POUR LES
Maisons d'Editions

GRAND PRIX Exposition Universelle
GAND 1913

Sté Anonyme de Celluloses PLANCHON
CAPITAL : 3.980.000 FRANCS
287, Cours Gambetta LYON
Adresse télég. : PELLICULES

LE CODE DU CINÉMA

LIVRE I

CHAPITRE IV
Exécution des Films

TITRE Ier
CE QU'ON PEUT PHOTOGRAPHIER
(Suite)

Films religieux. — D'un article publié dans *Le Journal* du 12 décembre 1913, sous la signature de Jean de Bonnefon, nous extrayons les renseignements suivants :

« La Congrégation des rites interdit l'emploi des films présentant une erreur quelconque, au point de vue du dogme, de l'interprétation des livres sacrés, ou même des détails.

« Sont également interdites les reconstitutions de miracles ou d'apparitions modernes.

« Les éditeurs qui créent des films destinés à la propagande anticléricale sont frappés d'excommunication par la Congrégation du Saint-Office.

« Les cours d'histoire religieuse et les drames religieux doivent, dans chaque diocèse, être soumis à l'autorisation préalable des évêques ; pour la vie des saints, les légendes, les miracles du moyen âge. Cette censure est peu rigoureuse.

« Les vues des lieux sacrés, des grands monuments religieux, des cérémonies publiques sont encouragées. »

TITRE II
ACCIDENTS DE PRISE DE VUES

Responsabilités pénales. — Responsabilités civiles. — Loi sur les Accidents du Travail. — Opérateurs. — Mort et blessures d'animaux. — Accidents causés par les animaux.

Responsabilités pénales. — Certaines scènes cinématographiques offrent des dangers pour les artistes et les figurants qui les exécutent.

Des accidents peuvent se produire. Quelles sont les responsabilités qui en découlent ?

Les articles 319 et 320 du Code pénal sont ainsi conçus :

« Quiconque, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, aura commis involontairement un homicide, ou en aura involontairement été la cause, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de cinquante francs à six cents francs.

« S'il n'est résulté du défaut d'adresse ou de précaution que des blessures ou coups, le coupable sera puni de six jours à deux mois d'emprisonnement et d'une amende de seize francs à cent francs, ou de l'une de ces peines seulement. » Les peines sont plus élevées aux termes de l'article 19 de la loi du 15 juillet 1845 lorsqu'il s'agit d'accidents de chemins de fer.

Un éditeur ou un metteur en scène peut donc être condamné pour blessures ou homicide par imprudence, lorsque l'accident arrivé à un des artistes a eu pour cause une négligence, une maladresse, une inobservation des règlements ou une mauvaise disposition des appareils employés. (Aff.



ORBI

C'EST l'objectif qui par sa finesse, sa luminosité, sa netteté et son prix modique a su en peu de temps conquérir la première place entre tous. Demander le catalogue général n° 1232 qui est envoyé franco sur demande à :

L'OPTIQUE RÉUNIE, *Maison Jean ROSE*

33, Rue Emile-Zola, au PRÉ-St-GERVAIS (Seine). — Télép. N° 51

Représentant Général pour la BELGIQUE : E. J. CHANTRAIN, 69, rue d'Allemagne, à BRUXELLES-MIDI.

Tourbillon de la mort. Trib. com. de la Seine, 29 mai 1905.)

Mais pour que la responsabilité pénale existe, il n'est pas nécessaire que la maladresse, l'imprudence ou la négligence aient été les causes directes et immédiates de l'homicide ou des blessures ; il suffit que la faute reprochée en ait été la cause première.

L'imprudence que la victime a pu elle-même commettre ne peut pas être considérée comme une excuse.

C'est par application de ces principes que le 3 novembre 1913, la 11e Chambre du Tribunal correctionnel de la Seine a condamné un metteur en scène à un mois de prison, 100 francs d'amende et 6000 francs de dommages-intérêts, et a déclaré la Société d'édition pour laquelle il opérait civilement responsable, au sujet de la mort d'un artiste qui s'était noyé au pont de Billancourt en exécutant une scène cinématographique. (Aff. la *Montre d'Oscar.*)

Lorsque l'une des circonstances énumérées dans les articles 319 et 320 n'existe pas, il n'y a pas de délit et aucune condamnation pénale ne peut être prononcée.

Ces articles ne sont pas applicables lorsque l'homicide ou les blessures ont eu pour causes des circonstances malheureuses, impossibles à prévoir, constituant des accidents fortuits ne comportant ni imprudence, ni négligence et aussi étrangères à la volonté qu'à la possibilité de la prévoyance.

Si l'éditeur et le metteur en scène établissent qu'ils ont pris toutes les précautions qui suffisent dans la normale, ils ne sauraient être recherchés au point de vue pénal, les articles 319 et 320 exigeant une faute nettement caractérisée, et les dispositions répressives ayant un caractère restrictif.

Responsabilités civiles.—Mais, indépendamment des actions pénales, existent toujours les actions civiles en réparation du préjudice causé, qui peuvent être exercées devant les tribunaux correctionnels accessoirement à l'action publique. (Art. 1382 du Code civil).

Et, d'après l'article 1384 du Code civil, on est responsable civilement non seulement du dommage que l'on a causé par son fait, mais encore de celui causé par les personnes dont on doit répondre ou les choses que l'on a sous sa garde.

Les patrons ou les commettants sont responsables du dommage causé par leurs préposés dans les fonctions auxquelles ils les ont employés à moins qu'ils ne prouvent qu'ils n'ont pu empêcher le fait qui donne lieu à cette responsabilité.

Loi sur les accidents du travail. — La loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail ne vise pas les théâtres et parle des exploitations où sont fabriquées ou mises en œuvre des matières explosibles et celles qui font usage d'engins mécaniques.

La jurisprudence et le Ministère du Travail l'ont déclaré cependant applicable aux artistes, mais en établissant une distinction :

Si l'artiste, au moment où il a été blessé, exécutait une scène nécessitant de sa part de l'initiative, s'il faisait œuvre personnelle, la loi sur les accidents du travail n'est pas applicable, car elle suppose, pour recevoir son application, la subordination de l'employé ou de l'ouvrier au chef de l'entreprise.

Mais s'il s'agissait d'un figurant ou d'un acrobate, engagé pour faire certains mouvements déterminés à un moment précis, il y a là simplement louage de services à un entrepreneur de travaux cinématographiques, entreprise industrielle ; la loi sur les accidents du travail est donc applicable.

Par exemple, la loi a été déclarée inapplicable à un gymnaste, et à une charmeuse de serpents, et applicable à un figurant d'entreprise cinématographique parce que dans les deux premiers cas, la victime de l'accident effectuait une œuvre personnelle, tandis que, dans le troisième, elle exécutait des exercices imposés par la direction avec laquelle elle avait contracté.

Dans les cas où les victimes n'ont pas droit aux indemnités forfaitaires fixées par la loi de 1898, elles peuvent cependant obtenir des dommages-intérêts en invoquant l'article 1382 du code civil, qui rend responsables pécuniairement ceux qui, par leur fait ou par leur faute, en ne prenant pas toutes les précautions nécessaires, ont causé un préjudice à autrui (Aff. Chelles. Cour de Paris, 28 Avril 1875 ; Aff. Rastoul, Cour de Toulouse, 24 Mars 1902).

(A suivre.) E. MEIGNEN.

Amis, les membres de la Société des Auteurs sont des bourgeois repus et insatiables ; n'écoutez pas leurs boniments.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS PATHÉ Frères

Société anonyme au Capital de 30.000.000 de francs

Vente et Location d'Appareils et Films PATHÉ Frères

30, Boulevard des Italiens, PARIS

Adresse télégraphique : CINÉMATO-PARIS

104, Rue de Paris, VINCENNES

Téléphone : 934-95

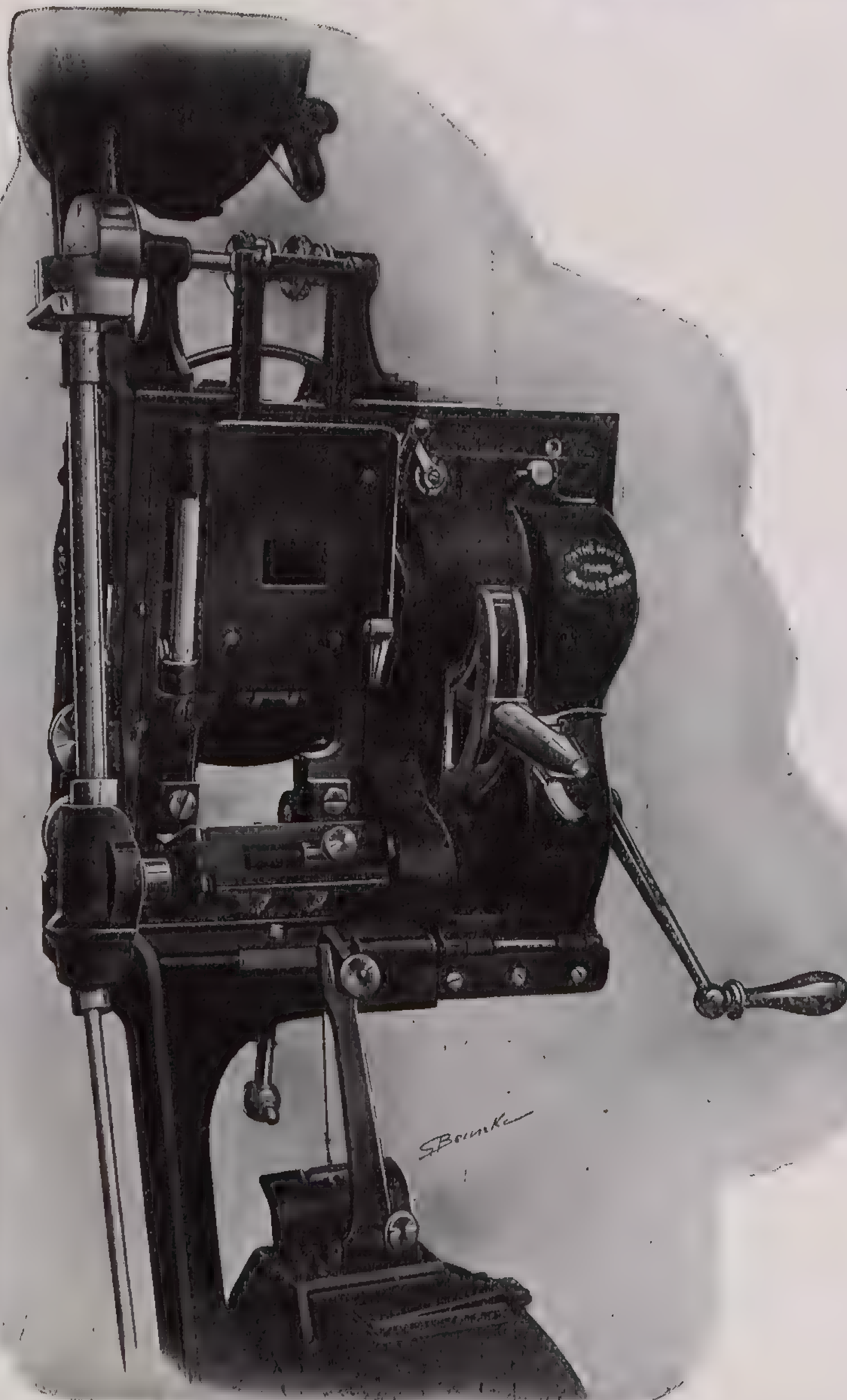
Adresse télégr. : PATHÉ-LOCATION-VINCENNES

Appareil PATHÉ à Cadrage fixe

PRIX :

600 fr.

(Complet avec objectif, support de bobine et enrouleuse automatique)



PRIX :

600 fr.

(Complet avec objectif, support de bobine et enrouleuse automatique)

Demander le Catalogue général des Appareils et Accessoires PATHÉ Frères

Il ne suffit pas d'affirmer qu'un appareil de projection est le meilleur qui existe, **il faut le prouver.**

L'APPAREIL « PATHÉ » à CADRAGE FIXE

surpasse les meilleurs

Il est reconnu, de tous les appareils existants, *comme :*

LE PLUS ROBUSTE, parce qu'entièrement bâti en acier coulé d'une seule pièce, ce qui lui assure une **rigidité incomparable.**

LE PLUS LUMINEUX, grâce à son obturation réduite.

LE PLUS FIXE.

LE PLUS NORMAL DE TOUS LES APPAREILS A CADRAGE FIXE, le cadrage de l'image s'obtenant par **rotation du tambour sur lui-même,** sans déplacer, comme cela se produit dans les autres appareils, le mécanisme sur le bâti, ce qui enlève toute rigidité à ces appareils.

En outre, la commande au moteur s'obtient au moyen d'un dispositif ***se montant immédiatement sur l'axe de manivelle,*** ce qui permet de ***passer de la commande au moteur à la commande à la manivelle*** **sans dérégler l'obturation,** contrairement à ce qui se produit dans les autres appareils par suite du jeu des engrenages.

C'est grâce à ces perfectionnements incessants apportés dans leur construction, que les Appareils de Projection PATHÉ Frères continuent à affirmer leur supériorité, résultat de longues années de recherches et d'expérience.

Les quelques Directeurs de salles qui, séduits par une publicité alléchante, avaient fait l'essai d'un autre appareil, **sont revenus à l'appareil PATHÉ FRÈRES.**

Quatre-vingts pour cent des appareils fonctionnant dans le monde entier sont des appareils PATHÉ FRÈRES.

Le VÉRITABLE
POSTE OXYACÉTYLÉNIQUE

OXYDELTA

qui donne la lumière
la plus puissante
après l'arc électrique

PORTE LA MARQUE
CI-DESSOUS



TOUS LES EXPLOITANTS soucieux d'obtenir en toute sécurité un éclairage parfait doivent exiger cette marque sur les appareils et refuser les imitations.

PLUS DE 1.000 RÉFÉRENCES
dans le monde entier

DÉMONSTRATIONS PERMANENTES

ÉTABLISSEMENTS
J. DEMARIA
MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE
35, Rue de Clichy
PARIS

Les Origines du Cinématographe

Par M. G. DEMENY

II

LA SYNTHÈSE DU MOUVEMENT

(Suite)

Je réussis cependant à obtenir une assez bonne épreuve d'une figure parlante et prononçant la courte phrase : *Je vous aime.*

Il ne la disait certes pas avec la physionomie de circonstance, mais il la disait, et j'en obtins dix-huit images pendant la seconde qu'il mit à l'articuler.

Ce succès m'encouragea à essayer la synthèse du mouvement et je construisis immédiatement un zootrope tout à fait spécial.

Je tirai des dispositives des images du parleur et je les collai sur des fenêtres découpées avec beaucoup de précision à la couronne d'un disque de métal. J'obtins ainsi le premier disque zootropique d'une figure animée. Pour faire la synthèse de ces images, je plaçai concentriquement au disque porte-images un autre disque servant d'obturateur et animé d'une grande vitesse ; il était lié au premier par un jeu d'engrenages, de telle sorte que s'il y avait 30 images, le disque obturateur faisait 30 tours pour un tour du disque à images. Il faisait son tour à chaque image qui se présentait successivement devant l'œil.

On tournait la manivelle et l'œil avait la sensation d'une figure unique animée. On la grossissait en la regardant à travers une lentille et l'illusion était complète, l'homme remuait les lèvres comme s'il vivait. J'avais réalisé la *photographie parlante.*

Je fis alors une expérience concluante : j'amenai devant l'appareil des élèves de l'Ecole des sourds-muets, habitués à la lecture sur les lèvres, et aussitôt qu'ils eurent regardé dans la lentille, ils se mirent à répéter, avec l'accent rauque caractéristique des *muets qui parlent,* la phrase balbutiée par la photographie.

J'avoue avoir eu un moment d'émotion devant ce résultat imprévu ; plus de doute, la plaque de verre pouvait conserver des impressions de mouvement et les restituer en un tour de roue. J'eus en une seconde la vision de tout ce qu'on pourrait tirer de pareils moyens en les perfectionnant.

Mon maître Marey, à qui je montrais ces résultats, s'empressa d'en faire l'éloge et les présenta à l'Académie des sciences dans une note le 27 juillet 1891. Il n'était alors question que de l'éducation des sourds-muets et de leur apprendre à lire plus facilement sur les lèvres par ce moyen.

Cependant, la chose avait fait du bruit et Marey lui-même écrivait dans son livre *Le Mouvement* : « Il est douteux qu'on puisse atteindre un plus haut degré de perfection dans la construction d'un appareil zootropique. »

On devait pourtant aller beaucoup plus loin.

Cet appareil était en effet construit pour la projection et je pouvais agrandir les portraits animés à des dimensions dépassant la taille naturelle. Je lui donnai le nom de *Phonoscope,* néologisme qu'on me pardon-

Téléphone :
ROQUETTE 40-00

Télégrammes :
DEBRICINE - PARIS

J. DEBRIE

Constructeur Breveté en tous Pays

Exposition Internationale
— LONDRES 1913 —
Grande Médaille d'Or
et Diplôme d'Honneur

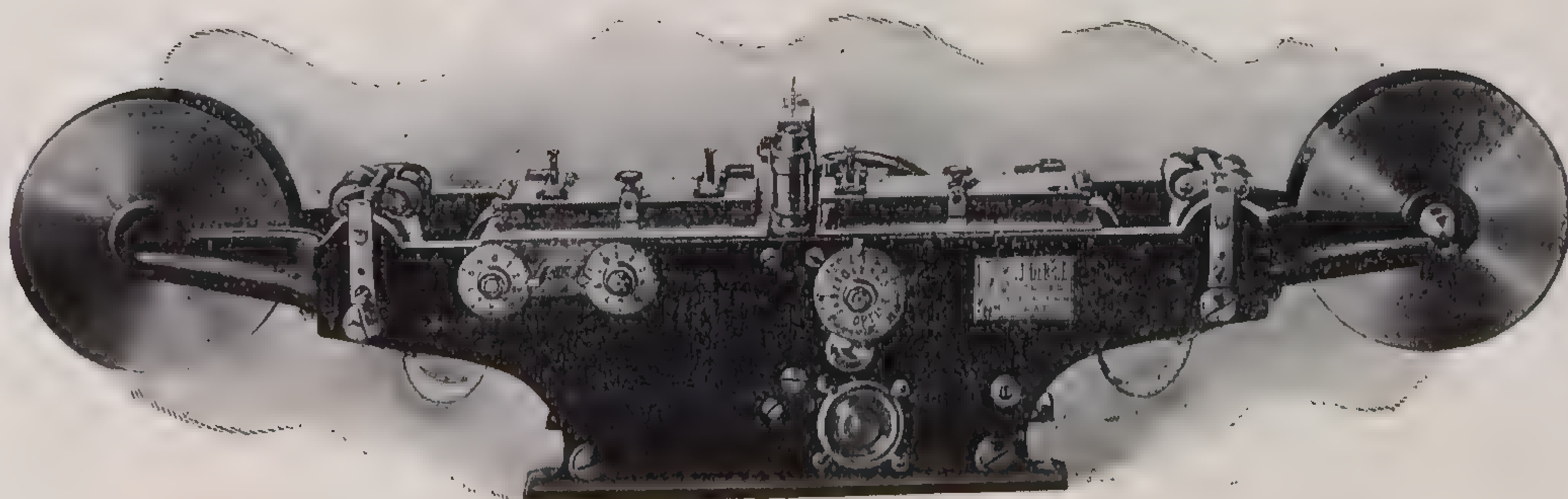
111, rue Saint-Maur, 111 ❧ PARIS

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES MAISONS DU MONDE ENTIER

MATÉRIEL COMPLET pour L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

"OPTIMA"

MACHINE à Perforer



MACHINE à Perforer

INDÉRÉGLABLE - ROBUSTE - FACILE A CONDUIRE - PLUS D'OUTILS A AFFUTER

"LE PARVO"

APPAREIL DE PRISE DE VUES
de Haute Précision
et contenant **120 mètres** de Films.

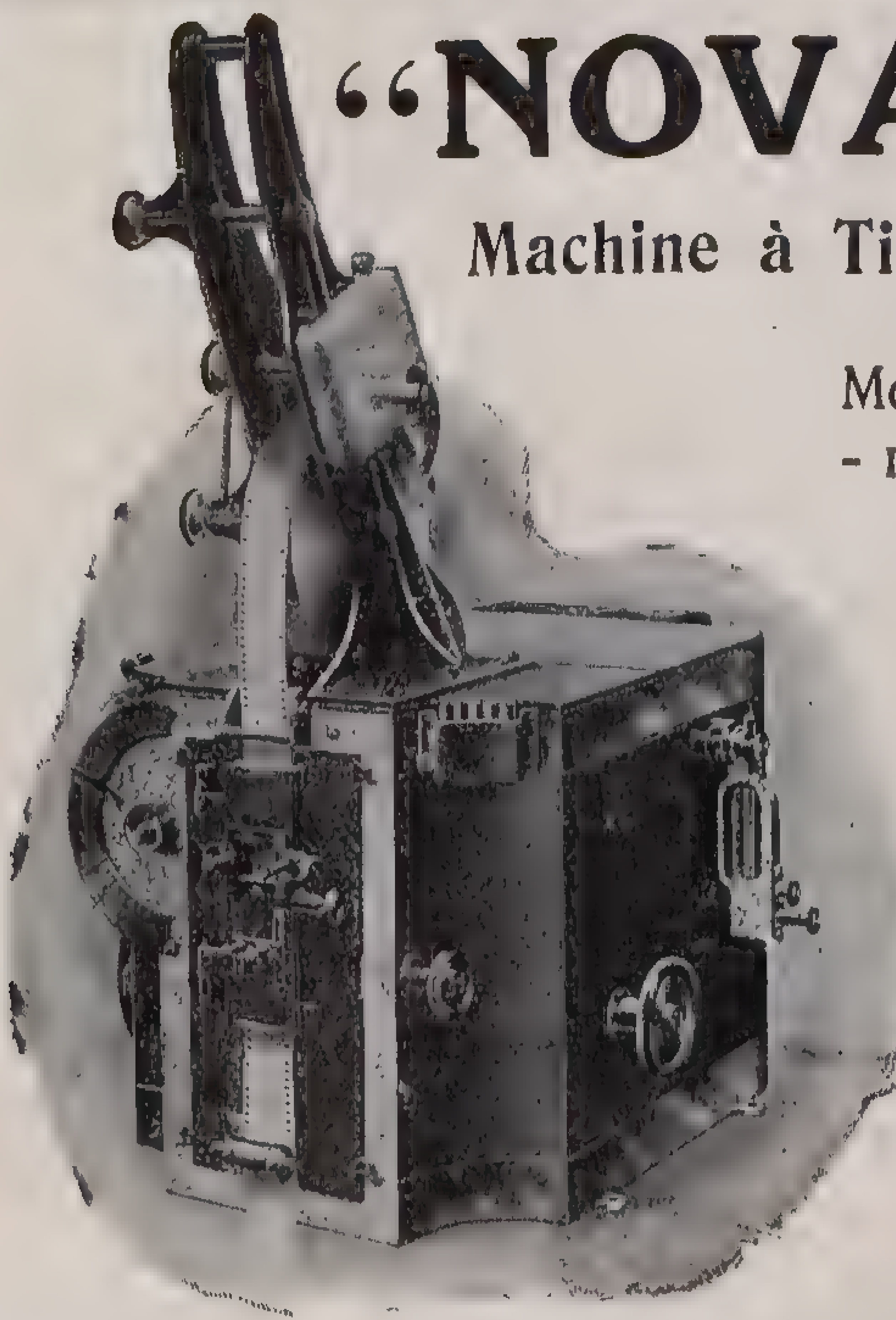


Léger, Petit, Fixe, Résistant, Pratique

"NOVA"

Machine à Tirer

Modèle
- 1914 -



La plus simple et la mieux conditionnée, combinée pour faire immédiatement du tirage proprement dit et du tirage des titres.

Catalogue Illustré envoyé franco sur demande.



C'est la semaine prochaine que la

Maison FOUCHER & JOANNOT

PARIS - 31, Boulevard Bonne-Nouvelle - PARIS

❖ présentera à MM. les Directeurs : **EN EXCLUSIVITÉ** ❖

"LA CAGE"

de la ***London Film C°***

Longueur : 640 mètres — 2 Affiches 1×0,75 et 1×2,20

Film entièrement en couleurs et d'une haute valeur artistique

nera en comprenant mon intention de rappeler sa parenté avec le phonographe : l'un faisait entendre la voix, l'autre la faisait *voir* sur les lèvres. J'ai eu même quelque temps un modèle cylindrique ressemblant fort au cylindre du phonographe.

J'exposai cette machine à la première Exposition internationale de photographie qui eut lieu au Champ-de-Mars en 1892 et je la faisai fonctionner chaque jour grâce à un dispositif électrique établi par Radiguet. Le succès fut complet. Un diplôme d'honneur me fut décerné. Tous les journaux en parlèrent, et cela fit le tour du monde. L'*Illustration* publiait en première page les figures du parleur disant : « Je vous aime » et les reporters partaient joyeusement en projets de toutes sortes sur ce thème alléchant.

« Je vous dis que c'est tout ce qu'il y a de plus étonnant, écrivait Maxime Vuillaume dans le *Radical* du 7 juin 1892. Bien sûr, on va en parler pas mal d'ici peu. Pour mon compte, j'éprouve la plus grande joie à saluer un des premiers la curieuse idée de M. Demeny. Un jour ou l'autre, l'industrie s'emparera de cette joyeuse invention, et, ce jour-là, la photographie actuelle sera dépassée de cent coudées. Le portrait animé est certainement la photographie de demain. Allez-y voir et vous verrez que j'ai raison de vous l'annoncer. »

Ces projets étaient dans l'air. J'avais été chargé de faire au Conservatoire des Arts et Métiers une conférence sur la photographie du mouvement, le 6 décembre 1891 ; j'en profitai pour prédire à la synthèse du mouvement un grand avenir et pour montrer que tous les appareils qui donnaient l'analyse d'un mouvement pouvaient aussi en faire la synthèse.

Dans une conférence au Photo-Club, les spectateurs accueillaient avec un véritable enthousiasme un essai de projection animée tout à fait rudimentaire, et dans un article de *La Nature* du 16 avril 1892, je montrai la portée de l'invention :

« Combien de gens seraient heureux s'ils pouvaient, un instant, revoir les traits d'une personne aimée disparue !

(A suivre.) G. DEMENY.

Amis,

Le prélèvement sur la recette, c'est l'inquisition; ne l'acceptez pas, même sous forme de pilule.

Central Film Service

Adresse Télégraphique :
CALFILM

12, Rue Gaillon - PARIS

Téléphone :
GUTENBERG 69-96

ODÉON

ODÉON

Prochainement :

La Fille du Garde-Chasse

d'après le drame de MM. FONTANES et DECORI

Le grand succès de l'Ambigu

ODÉON

ODÉON

Le Vieux Sergent

ÉPISODE DE LA GUERRE 1870-1871

Drame en trois parties joué par l'auteur M. LANDRIN

Pour ces deux films : **Affiches, Journaux, Photos, Images d'Epinal**

Société Anonyme

Capital social : 5.000.000

Adresse Télégr. : CINESITAL

8, Rue Saint-Au

Très proc

LA FEM

de M. Henry

Interprété spécialement pour la

= LYDA



Piperno et

Italienne "CINÈS"

0 de francs entièrement versés

ugustin, **PARIS** (IIe) Téléphone : LOUVRE 20-25

chainement :

ME NUE

y BATAILLE

CINÈS par la célèbre Compagnie

BORELLI ═



et Gandusio

ANARCTICA

Adr. Télégr. : ANARCTICA-PARIS

Téléphone : BERGÈRE 49-00



ANARCTICA... est le seul dispositif optique de sécurité qui offre aux cinématographistes le maximum de garanties ;

ANARCTICA... permet l'arrêt du film en cours de projection sans aucun risque d'inflammation et rend impossible la fonte et les boursouflures des films **ININFLAMMABLES ;**

ANARCTICA... a permis au cours d'essais officiels faits au Laboratoire des Arts et Métiers d'exposer devant un arc d'une intensité de 75 ampères, un film **INFLAMMABLE arrêté** pendant une durée de 20 minutes sans subir aucune altération ;

ANARCTICA... est simple, pratique, embellit la projection, s'adapte à toutes les lanternes et ne modifie en rien le mode d'éclairage. Il s'applique également aux projections fixes, supprime la décoloration et le bris des clichés.

ANARCTICA... **est le seul appareil permettant l'application du Cinéma à l'enseignement sous toutes ses formes.**

AVIS. — *Nous avons l'honneur d'informer MM. les Exploitants que nous nous tenons à leur disposition pour toutes démonstrations qu'il leur plairait de faire faire dans leur poste, à Paris.*

ANARCTICA

77, Rue du Faubourg Saint-Denis, Paris

Chambre Syndicale française de la Cinématographie

ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

54, Rue Étienne-Marcel, 54 — PARIS

NOTE à MM. les SÉNATEURS

CONCERNANT LE

PROJET D'AUGMENTATION DE LA PATENTE DES CINÉMAS

(Article 2, § 2 de la Loi des Finances du Budget de 1914)

BUDGET DE 1914

LOI DE FINANCES

Art. 2. — IMPOTS ET REVENUS AUTORISÉS

I. — IMPÔTS DIRECTS

ART. 2. — *Le Tableau A (3e classe) annexé à la loi du 15 juillet 1880 sur les patentes est complété par l'addition suivante :*

« Cinématographes, phonographes ou appareils analogues (Exploitants de).

« Le présent article entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1914 et les augmentations de droits qui pourront en résulter à l'égard des cotisations individuelles seront imposées, le cas échéant, par voie de rôles supplémentaires ».

Messieurs les Sénateurs,

Les Directeurs d'Établissements Cinématographiques ont été jusqu'ici placés dans la classe des Directeurs de spectacles : leur patente est basée sur la capacité des salles et sur l'importance du loyer d'habitation.

Dans la Loi de Finances actuellement soumise au Sénat, M. le Ministre des Finances propose de leur appliquer la patente des Exploitants de Cafés-Concerts, basée sur le nombre des habitants des villes et sur le montant du loyer des salles.

La Commission des Finances de la Chambre des Députés n'a pas entendu MM. les Présidents de la Chambre Syndicale de la Cinématographie et de la Section et du Syndicat des Directeurs de Cinémas.

Le 23 mars, à la Chambre des Députés, une courte discussion a eu lieu à la tribune entre M. Breton, député du Cher, qui demandait la disjonction, et M. Georges Berry, qui s'y opposait.

M. Breton a rallié à son opinion 149 députés malgré l'intervention de M. le Ministre des Finances et de M. le Rapporteur général du Budget.

Nous ne doutons pas que, mieux éclairés, vous ne repoussiez le projet de surclassement qui vous est présenté.

D'ailleurs, depuis le vote de la Chambre des Députés, la question s'est modifiée.

La Cour d'Appel de Paris et le Conseil d'État étaient jusque-là d'accord pour considérer le cinéma comme un spectacle théâtral. Mais, par un arrêt du Conseil d'État en date du 3 avril dernier, le cinématographe a été rangé au nombre des *spectacles de curiosités.*

On ne doit donc plus prendre pour base de discussion

MILANO = FILMS

S'adresser pour les pays suivants :

ANGLETERRE
et COLONIES

AUTRICHE-HONGRIE

FRANCE
et COLONIES

SUISSE FRANÇAISE

BELGIQUE

HOLLANDE
et COLONIES

SCANDINAVIE

BRÉSIL

ARGENTINE

URUGUAY

PARAGUAY

CHILI

PÉROU

BOLIVIE

COLOMBIE

VÉNÉZUELA

GUATEMALA

HONDURAS

PANAMA

NICARAGUA

COSTARICA

ÉQUATEUR

JAPON

MILANO - FILMS

Succursale de Paris : **9, Place de Bourse**

•••• L. SUTTO, Directeur ••••

MILANO FILMS ~ MILAN

CE QU'IL FAUT

c'est la salle comble !

EXPLOITANTS !

LA FEMME QUI PASSE !

Troisième Film sensationnel
de la Grande Série Artistique

HESPERIA

ne vous laissera pas une place libre !!!

Au Tivoli le 8 Juin : voilà

CE QU'IL FAUT voir !

Au Public le 26 Juin : voilà

CE QU'IL FAUT présenter !!

" La Femme qui passe " voilà

CE QU'IL FAUT pour réussir !!!

Qui donc a **CET ATOUT** dans la main ?



MILANO FILMS ~ PARIS

L. SUTTO

9, Place de la Bourse - PARIS

RAPID-FILM

6, Rue Ordener, 6

PARIS

Téléph. : Nord 55-96 Téléph. : Nord 55-96

DEVELOPPEMENT

TIRAGE

TITRES

son assimilation au théâtre, la décision du Conseil d'Etat, rendue après de longs débats, devant être prise en considération.

Le Cinéma ne peut pas être théâtre pour la Cour d'Appel, spectacle de curiosités pour le Conseil d'Etat, et café-concert pour le Ministre des Finances.

L'assimilation au café-concert ne saurait, d'ailleurs, se justifier.

Si les cafés-concerts ont à supporter les mêmes patentes que les brasseries, c'est parce qu'ils tirent un profit supplémentaire de la vente des boissons.

Ce n'est pas le cas pour les Cinématographes et, à la Chambre des Députés, MM. Breton et Georges Berry ont été d'accord pour dire qu'il y aurait intérêt à développer le Cinématographe au détriment du café-concert.

Rien ne justifie l'augmentation de la patente des Exploitants Cinématographiques.

M. le Rapporteur général du Budget à la Chambre des Députés a dit seulement que la base actuelle de la patente (capacité des salles et loyer d'habitation) n'était pas juste.

Mais l'injustice serait la même pour les théâtres que pour les Cinémas ; la taxation nouvelle devrait donc être également appliquée aux théâtres.

La supposition de bénéfices au moyen des signes extérieurs peut toujours être critiquée, car elle est rarement exacte, et frappe plus lourdement les petits commerçants que les gros.

D'ailleurs, la taxe d'après le nombre des habitants des villes et d'après le loyer des salles serait plus injuste encore.

L'importance de la population n'est pas une cause de prospérité : dans les grandes villes, la vie est chère et les loyers sont élevés ; les Directeurs de Cinémas, en butte à une vive concurrence, sont obligés d'y faire une coûteuse publicité et d'y réduire le prix des places.

Quant aux loyers des salles, ils dépendent du prix de construction ou d'acquisition et de l'ancienneté des immeubles, des exigences des propriétaires, de l'esprit de tolérance des voisins et de la nature des autres locations.

Ils sont fixés avant qu'on puisse connaître les bénéfices que donnera l'exploitation.

Une taxe proportionnelle au montant du loyer des salles ne peut donc être basée sur l'importance des bénéfices : elle s'adjoindrait à la charge du loyer, déjà fort lourde.

La taxe nouvelle serait fatalement reportée sur le public, par l'augmentation du prix des places ; M. le Ministre des Finances en convient lui-même.

Dès lors, ce seraient les spectateurs les plus intéressants qui la supporteraient : ceux auxquels un salaire ou appointement minime ne permet pas les distractions coûteuses, et qui, au lieu de dépenser au café ou au cabaret, recherchent un spectacle moral et instructif. Parmi eux, les chefs de nombreuses familles seraient les plus lourdement atteints.

Et les riches continueraient à profiter d'abonnements à prix exceptionnels à cause des subventions accordées à des

Prochainement :

? Le Mystère de Coapserbo ?

DRAME

Cinéma-Eclair, Editeur

12, Rue Gaillon - PARIS

"MONATFILM"

a toujours disponible de suite

1.500.000 mètres

de films en très bon état

Marques françaises et étrangères

Titres en toutes langues

Depuis 0 fr. 10 le mètre

MONATFILM
35, Rue Bergère, PARIS

Téléphone :
BERGÈRE 47-77
Adr. télégr. :
FILMONAT-PARIS

théâtres où les gens de situation modeste ne vont guère, et où les provinciaux ne vont pas !

Il est naturel d'imposer le Cinéma comme le théâtre, a dit M. Georges Berry.

Or, la taxe nouvelle tend à l'imposer *bien plus que le théâtre.*

Le théâtre continuerait à ne payer que d'après la capacité des salles et le loyer d'habitation des directeurs, tandis que le cinéma devrait payer d'après l'importance des villes et le prix de location des salles.

M. Berry voit dans les Cinémas des « espèces de granges, dont l'hygiène est absolument bannie ».

En serait-il ainsi que cela prouverait le peu de prospérité de l'exploitation cinématographique et l'injustice qu'il y aurait à lui infliger un surcroît de charges.

Mais c'est une grossière erreur. Les salles de cinémas sont ouvertes après enquêtes des commissions compétentes ou des municipalités.

Créées dans ces dernières années, elles ont profité des progrès modernes.

Combien de théâtres, au contraire, de construction ancienne ou même relativement récente, sont dangereux, mal installés et n'ont pas observé les prescriptions les plus élémentaires de sécurité et d'hygiène !

M. le Ministre des Finances et M. le Rapporteur général de la Commission du Budget à la Chambre des Députés ont voulu expliquer le projet de loi en disant que les cinématographes, contrairement aux théâtres, donnent plusieurs séances par jour et que le public s'y renouvelle.

C'est méconnaître les conditions actuelles de l'exploitation cinématographique.

Il a pu en être ainsi au début, alors que les établissements n'avaient pas à craindre la concurrence et que les films étaient peu nombreux et très courts.

Si aujourd'hui huit salles, toutes situées à Paris, donnent, en raison du caractère spécial de leurs programmes ou pour une clientèle de passants, des représentations successives, les deux mille autres de France, tant à cause de la longueur des films qu'à cause de la concurrence qui les oblige à avoir des spectacles sensationnels, donnent des séances de plusieurs heures qui ne sont pas renouvelées. Cinquante au plus donnent des matinées chaque jour ; un quart seulement jouent tous les soirs et donnent des matinées le jeudi et le dimanche. La moitié d'entre elles ferment en été.

En serait-il autrement qu'il y aurait large compensation dans ce fait que trois quarts des Cinémas ne donnent que deux représentations par semaine, le samedi et le dimanche, tandis que les théâtres jouent tous les jours et souvent en matinée.

D'ailleurs, les recettes des cinémas ne sont pas à comparer à celles des théâtres : elles sont vingt fois moindres, la plupart des salles étant petites et le prix des places y étant peu élevé.

En parlant de l'enrichissement rapide des directeurs de Cinémas, on ne songe qu'à certains établissements d'exception très en vue, dont on veut ignorer d'ailleurs les frais d'installation, d'amortissement et d'exploitation. Mais il y en a des milliers d'autres !

La clientèle des passants n'existe que sur certains points des villes très populeuses.

Dans les faubourgs et même dans le centre de bien des villes, les cinémas n'ont de spectateurs qu'en les sollicitant par une intense et coûteuse publicité et par la distribution de billets à prix tellement réduits que les moindres vides dans les salles suffisent à transformer les bénéfices en pertes.

L'illusion que donne la présence des spectateurs, attirés ainsi dans les cinémas, fait naître une concurrence chaque jour plus intense, que la lutte par la réduction des prix des places et par la surenchère des films rend particulièrement redoutable.

L'exploitation cinématographique subit en ce moment une crise qu'il faut mettre en regard de la prospérité des théâtres bien administrés représentant de bonnes pièces.

On dit que les théâtres ont des frais que les cinémas n'ont pas.

Si les théâtres ont à payer des artistes et des décors, ces dépenses sont souvent réduites au minimum, et les pièces à succès tiennent l'affiche pendant des mois, quelquefois pendant des années, tandis que les programmes des cinémas se renouvellent chaque semaine.

Un grand nombre de théâtres n'ont pas de loyers à payer et sont subventionnés par les Municipalités ou par l'État. Le prix de leurs places et la capacité de leurs salles leur permettent de réaliser des recettes importantes.

Ils ont des profits supplémentaires par les sous-locations, par la concession des buffets, des programmes, des vestiaires, des rideaux-annonces, par la vente d'un grand nombre de billets à des agences, par les abonnements, etc...

Les Cinémas ont à supporter des loyers souvent trop

MANUFACTURE D'ANTIMORBINE
83, Faubourg Saint-Denis, PARIS (Xe)
Appareils et liquide désinfectant pour Cinémas
Se méfier des imitations
CATALOGUE GRATIS



élevés en égard à leur emplacement et à leur importance ; ils ont à leur charge un personnel qui ne reçoit rien des spectateurs et qui doit posséder des connaissances spéciales ; le prix de location des films est élevé parce que les éditeurs sont obligés d'exposer des sommes considérables pour réaliser des œuvres intéressantes et artistiques, seules susceptibles aujourd'hui d'attirer le public.

Le prix des places est tellement infime que la grande majorité des directeurs ne peut faire que de maigres recettes.

Les salles de patinage, les vélodromes, les bals, bien d'autres entreprises encore n'ont pas davantage de frais d'artistes ou de décors et n'ont pas à supporter les lourdes charges qui grèvent les cinémas ; ils ont une patente moins élevée que celle des théâtres et on ne songe pas à l'augmenter !

M. Georges Berry a dit que le Cinéma avait causé une *crise du théâtre*, que l'augmentation du prix des places, résultat de l'élévation de la patente, aurait pour effet de conjurer.

Si le théâtre traversait une période difficile, il réduirait le prix de ses places, et ne tolérerait pas les sollicitations importunes et les trafics qui sont des vexations pour le public. Il ne se créerait pas chaque jour de nouvelles salles qui, par la dissémination des spectateurs, pourraient se nuire les unes aux autres, et on ne verrait pas représenter tant de pièces qui n'offrent d'intérêt que par le luxe des décors et des costumes, et par la multiplicité des artistes.

Si le public était détourné du théâtre, ce serait par le prix excessif des places, par le peu de confortable des loges et des fauteuils, par les exigences des ouvreuses et des marchands de programmes, par la longueur des entr'actes, par la mauvaise installation des vestiaires, par l'impossibilité d'entrer dans les salles en costume de travail ou de ville, et par l'attrait que présentent les réunions mondaines, les cercles, les lieux de plaisir, les sports, les restaurants, les cafés et les cabarets.

Mais une statistique officielle, qui vient d'être publiée, démontre que jamais la situation des théâtres n'a été plus prospère.

A Paris, seulement, leurs recettes se sont élevées en 1913 à 35.101.573 francs, en augmentation de plus d'un million sur celles de l'année précédente qu'aucune crise des affaires n'était venue troubler, et les recettes des cinémas atteignaient un chiffre beaucoup moindre.

Si les cinémas ont porté atteinte à certains établissements, c'est aux cafés-concerts que M. Georges Berry considère comme des spectacles de nature à jeter la démoralisation dans le public et dont les recettes sont tombées à 8.408.658 francs, en diminution de 1.049.912 francs sur celles de l'année précédente.

La crise du théâtre n'existe donc pas. Le Cinéma loin de lui nuire, contribue à en donner le goût à la masse populaire, qui s'en détachait à cause du caractère nébuleux, doctrinal et tendancieux des œuvres inspirées ou traduites de l'étranger et des pièces à thèse ; il rappelle l'attention sur le théâtre d'action, qui a fait la gloire de la littérature dramatique française.

D'une façon générale les auteurs et les artistes, loin de combattre le cinéma, en tirent le plus grand profit.

Ne s'élèvent contre lui que les auteurs sans notoriété, dont le répertoire ne peut intéresser la production cinématographique. Mais ceux-ci pourraient aussi bien s'en prendre aux Directeurs de théâtres, qui leur préfèrent ceux de leurs collègues qui jouissent de la faveur du public.

Toutes les nations ont constaté que le Cinéma avait pour résultat de réveiller l'esprit de famille et de réfréner l'alcoolisme.

Il ne produit jamais d'œuvres immorales ou subversives.

Dans les sujets d'imagination, il s'astreint à ne faire état que des scènes susceptibles de constituer des spectacles de famille, et de toucher le cœur et l'esprit du peuple.

Il fait connaître les grandes œuvres de notre théâtre et de notre littérature.

Et, à côté des sujets de pure imagination, il propage un grand nombre de films instructifs, qui étendent les connaissances populaires, et développent le goût des sciences.

En la seule année 1913, il a été créé et projeté dans les salles de cinémas françaises :

381 scènes représentant des vues et paysages des belles contrées du monde, et spécialement des intéressantes régions de la France ;

240 scènes documentaires (industrie, agriculture, histoire naturelle, sciences, etc...) ;

39 scènes représentant les costumes et les mœurs de nos provinces, de nos colonies et de certains pays étrangers ;

34 scènes de sports ;

33 scènes militaires ou concernant la vie et les occupations de nos marins ;

15 scènes de chasse et de pêche ;

8 scènes historiques.

Le cinéma rend donc de grands services pour l'instruction du peuple, à laquelle il contribue dans la plus large mesure.

Il a droit à ce titre à la protection et à la faveur des pouvoirs publics.

Nous osons espérer, Messieurs les Sénateurs, que ces considérations, jointes à celles que nous vous exposerons verbalement si vous voulez bien nous convoquer devant la Commission des Finances, seront assez puissantes pour vous engager à conclure au rejet de la nouvelle taxe.

Le Président de la Chambre Syndicale :
J. DEMARIA

Le Président de la Section des Editeurs :
JOURJON

Le Président de la Section des Loueurs :
AUBERT

Le Président de la Section des Directeurs de Cinémas :
BRÉZILLON.

Téléphone : ~~NORD 49-43~~ Adr. Tél. : CINÉTHOR-PARIS

A. BONAZ

21, Faubourg du Temple PARIS

SUCCURSALES :

MARSEILLE, 7, rue de Paradis	Tél. 48-84	**BRUXELLES**, 92, rue d s Plantes	Tél. B-5011
LYON, 57, Quai Saint-Vincent	— 56-35	**LILLE**, 5, Place Saint-Martin	— 9-61
NANCY, 28, Cours Léopold	— 15-49	**MÉZIÈRES**, 20, rue d'Alsace	— 354



Ne manquez pas de retenir

LE DÉSASTRE

C'est le Film qui a fait le plus d'argent depuis que le Cinéma existe en Amérique et en Angleterre

GROS EFFETS SCÉNIQUES

D'autres FILMS sensationnels dont voici quelques titres :

Racheté par son sang ..	Drame	750 Mètres		Fille d'Eve	Drame	682 Mètres
Les Nomades.	Drame	690 =		Sur le Chemin du Crime.	Drame	960 =
L'Acrobate.	Drame	860 =		Cœur d'Or.	Drame	750 =
Malédiction	Drame	900 =		Les Flots qui parlent ..	Drame	870 =
La Bague de la Fiancée ..	Drame	700 =		La Flaneuse	Drame	620 =

Matériel Cinématographique complet

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE — ÉCLAIRAGE OXY-THOR — ÉCLAIRAGE BLOCS-THOR

Toutes Fournitures
Charbons, Lentilles



Atelier spécial de
Réparations

Le Succès du **Camelot de Paris** va grandissant

Le retenir d'avance aux **ÉTABLISSEMENTS L. AUBERT**

Petites Nouvelles et Publications légales

Constitution de Société

Société anonyme d'exploitation cinématographique. — Législation française. — Siège social : Lille, 37, rue divisé en 2.000 actions de 10 francs chacune, émises en numéraire, dont un quart en souscrivant. Bilan : il n'en a pas encore été établi. Apports de MM. Victor Galliaerde, à Lille, square Dutilleul, et Léon Comy, 24, rue Solférino, à Lille. Etudes, projets et démarches, options, négociations, etc. En représentation, il leur est attribué 2.000 parts de fondateur. — Bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. La somme nécessaire pour payer aux actions un intérêt cumulatif et récupérable de 5 0/0, le surplus : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur. — Assemblées générales: convocations faites par un avis inséré vingt jours avant la réunion dans un journal de Lille.

Les fondateurs susnommés,
V. GALLIAERDE et L. COMY.

D'un acte sous signatures privées, en date du 16 mai 1914, déposé au greffe de la Justice de paix du 9e arrondissement de Paris, et au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine, le 22 mai 1914, il appert qu'il a été constitué à cette date une société en commandite simple, dont le seul commandité et gérant est M. Louis Brugère, demeurant à Paris, boulevard Poissonnière, 10; l'objet est *l'exploitation du journal l'ECHO du FILM ;* le nom social : Louis Brugère ; le siège social est à Paris, boulevard Poissonnière, 10, dans les locaux actuels du journal *l'Echo du Film ;* La Société est au capital de 15.000 francs composé : 1° de l'apport par M. Brugère du journal *l'Echo du Film* et des contrats de publicité y attachés, estimés *5.000* francs ; 2° D'une somme de *10.000* francs, montant de la commandite, laquelle se compose en partie d'une créance du commanditaire contre M. Brugère, s'élevait à *7.371 fr. 75* et pour le surplus, soit *2.628 fr. 25* de versements en espèces ou de fournitures pour l'impression du journal jusqu'à due concurrence ; durée de la société : dix ans à dater du 16 mai 1914.

M. Brugère a droit, en dehors de toute participation aux bénéfices, à des appointements mensuels de 300 francs qui sont compris dans les frais généraux. Il a droit à 35 0/0 des bénéfices, le surplus des bénéfices étant réservé au commanditaire. Il ne pourra en aucun cas être distribué de bénéfices entre les associés avant la constitution d'un fonds de réserve de 10.000 francs, ou, en cas où ce fonds de réserve aurait été entamé, avant sa reconstitution jusqu'à concurrence de pareille somme. Les parts de bénéfice revenant au commanditaire seront employées jusqu'à due concurrence au complément de sa mise de fonds.

Pour extrait :
Louis BRUGÈRE et Cie.

Par acte sous signatures privées fait quadruple à Paris, le 25 avril 1914.

« Enregistré à Paris, le 22 mai 1914, n° 860, au droit « de 123 fr. 75. »

M. Lucien Henrion, 5, rue de Provence, à Paris, négociant.

M. Louis Beaufrère, publiciste, 11, rue Saint-Augustin, Asnières.

Ont *formé* entre eux une Société en nom collectif ayant pour objet *la vente, location, édition de films cinématographiques,* sous le nom de *« Succès » Films, Société internationale cinématographique.* »

La raison et la signature sociales sont :

HENRION et Cie

La signature sociale appartiendra à chacun des associés seulement en ce qui concerne les besoins de l'entreprise.

La durée de la Société est fixée à dix années, du 25 avril 1914 au 25 avril 1924.

Le siège social est à Paris, 5, rue de Provence.

Le fonds social est de quarante-huit mille francs.

« Copies dudit acte ont été déposées conformément « à la loi, au greffe du Tribunal de Commerce de la « Seine le 23 mai 1914 et au greffe de la Justice de paix « du 9e arrondissement de Paris, le 23 mai 1914. »

Pour extrait :
HENRION et Cie.

Directeurs de Cinémas !

La pilule est amère,

ne l'avalez pas.

AFFICHES LUMINEUSES POUR FILMS
à projecter sur l'écran

PROJECTION FIXE

F. MILON, Directeur - 7, Faubourg Saint-Denis, 7 - PARIS
Ateliers à Saint-Maur (Seine)

Positifs en couleurs sur verre 8 1/2 × 10 et 8 1/2 × 8 1/2 pour les Films suivants :

DEUXIÈME LISTE
(Voir la première au numéro précédent)

La Voix de la Patrie. — *Bandits et Fauves.* — *L'Enfant de la Roulotte.* — *Les Enfants du Capitaine Grant* (5 clich.). — *Le Tango de la Mort.* — *L'Amazone masquée.* — *Le Dindon* (2 clichés). — *Adrienne Lecouvreur.* — *De l'Amérique en Europe en dirigeable.* — *Excelsior* (4 clichés). — *Les Enfants d'Edouard* (2 clichés). — *Fantômas faux magistrat.* — *Quo Vadis?* (2 clichés). — *Le supplice des lions.* — *Le masque de l'honneur.* — *La Marseillaise.* — *Guillaume Tell.* — *1870-1871, Episode sanglant de la maison tragique de Bazeilles.* — *Jusqu'à la Mort* ou *La Mémoire de l'Autre* (7 clichés). — *Fille d'Amiral* (2 cl.). — *Les Fiancés de l'Air.*

Exécutés exclusivement pour la Maison L. AUBERT, de Paris
Jacques l'Honneur.
Le secret de l'X mystérieux.

Chaque cliché porte en tête les mots :
Vendredi prochain *ou* **Prochainement**

Chaque cliché : **prix nets 2 francs.**
Pour recevoir *franco* recommandé, ajouter **0** fr. **25** pour un ou deux clichés ; et **0** fr. **50** pour n'importe quelle quantité.
Adresser mandat au Directeur **F. MILON,**
7, Faubourg Saint-Denis, PARIS.

Fortes remises à MM. les Directeurs des Agences de Location pour au moins **douze** *positifs du même cliché. Demandez prix et conditions.*

On exécute, sur commande, des positifs pour n'importe quel film, par quantités non inférieures à douze pièces de chaque sujet.

Les Petites Affiches du 30 mai 1914, page 15, publient la formation de la Société du **Cinéma Lecourbe**, 115-117-119, rue Lecourbe.

Voici les articles principaux des statuts :

SOCIÉTÉ DU CINÉMA « LECOURBE »

Société Anonyme. — Capital social : 500.000 francs. — Siège social : Paris, 115-117-119, rue Lecourbe.

I

STATUTS

Aux termes d'un acte sous signature privée, fait double à Paris, le 6 mars 1914, dont l'un des originaux est annexé à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 20 avril 1914, il a été établi les statuts d'une Société Anonyme dont extrait littéral suit :

ARTICLE PREMIER. — Il est formé par les présentes, entre les souscripteurs ou les propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront l'être ultérieurement, une Société Anonyme, dans les conditions déterminées par les lois des 24 juillet 1867, 1er août 1893, 16 novembre 1903 et 22 novembre 1913.

ART. 2. — La Société a pour objet :

« L'exploitation directe, sous la dénomination de **Cinéma « Lecourbe »**, d'un établissement installé à Paris, rue Lecourbe, nos 115, 117 et 119.

« L'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous établissements cinématographiques, avec ou sans attractions, à Paris ou dans la Banlieue de Paris, avec tous cafés, restaurants et brasseries annexes, qui pourront être acquis et possédés par la Société à titre quelconque ou dont elle pourrait être locataire.

« L'acquisition par voie d'apport, sous forme de vente ou autrement, la création, la construction, la location tant comme preneuse que comme bailleresse, à court ou long terme, l'échange, la vente et l'exploitation de tous immeubles, terrains, usines, maisons d'habitation, fonds de commerce et d'industrie, établissements industriels, matériel, machines, moteurs, appareils outillage, marchandises, etc.

« L'installation, la transformation, l'aménagement et l'appropriation du tout pour les besoins de la société.

« Toutes opérations accessoires.

« La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations de cette nature, soit par voie de création de Sociétés, d'apports à des Sociétés déjà existantes, de fusion ou alliance avec elles, de cession ou de location à ces Sociétés ou à toutes autres personnes, de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, de souscription, achats et ventes de titres et droits sociaux, de commandites, d'avances, de prêts et autrement.

« Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ».

ART. 3. — La Société prend la dénomination de

SOCIÉTÉ DU CINEMA « LECOURBE »

ART. 4. — Le siège de la société est à Paris.

Il est fixé provisoirement avenue Wagram, no 31 et 33.

NOTA. — En vertu de la délibération visée sous le no IX ci-après, le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège social à Paris, rue Lecourbe, no 115, 117 et 119, à compter du 30 avril 1914.

Il peut être transféré en tout autre endroit à Paris, par simple décision du Conseil d'administration.

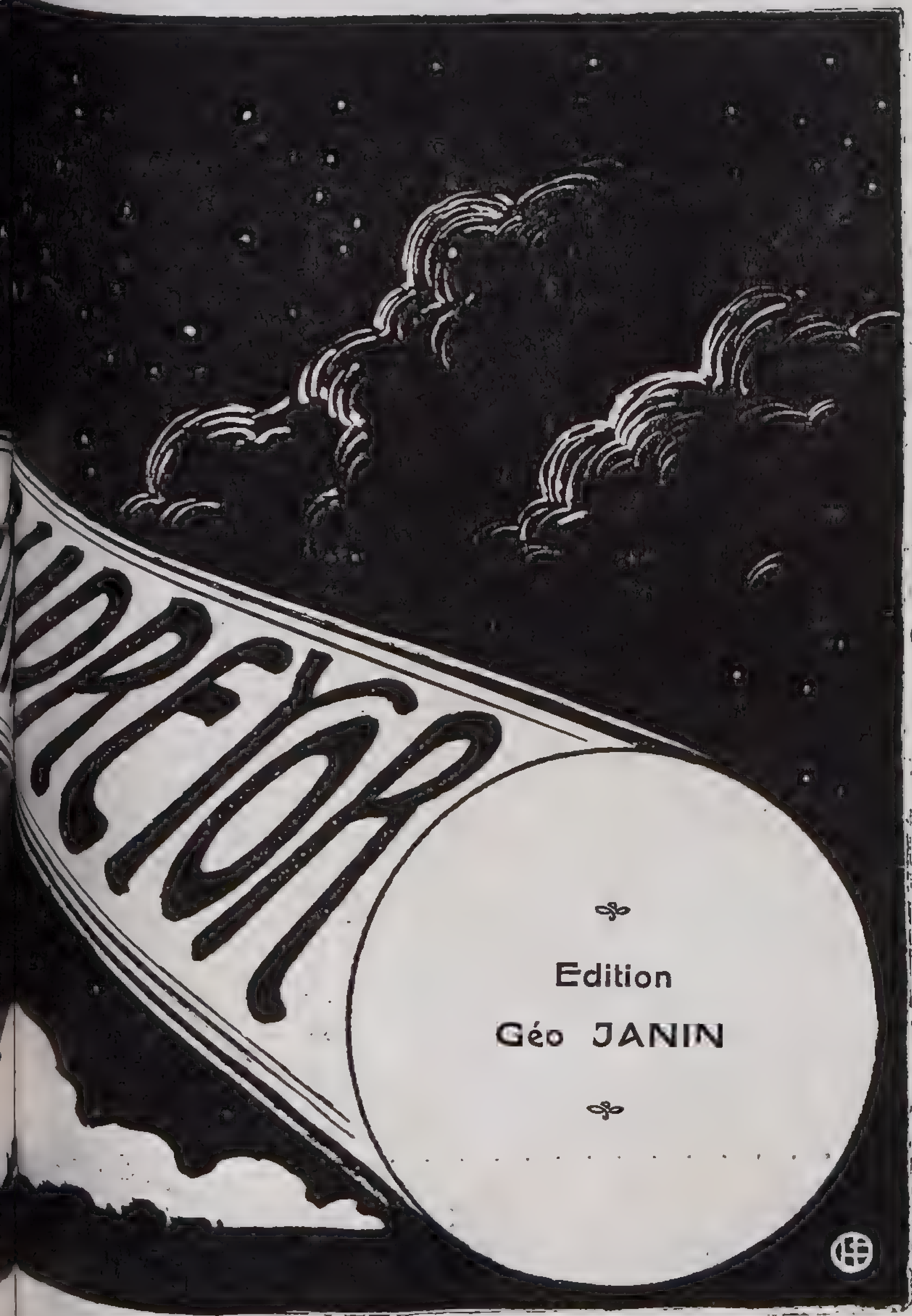
ART. 5. — La durée de la Société expirera le 1er avril 1954, date de l'expiration du bail ci-après énoncé, sauf dissolution anticipée, comme il sera dit ci-après.



Prochainement :

Au PA

Épisode sensationnel



S de la MORT

la Guerre balkanique

Les POSTES CINÉMATOGRAPHIQUES
avec Eclairage électrique
ou oxydelta
des Etablissements
J. DEMARIA
35, Rue de Clichy -:- PARIS
sont en vente avec FACILITÉS de PAIEMENT
aux prix originaux et avec leur garantie
à L'INTERMÉDIAIRE 17, Rue Monsigny
PARIS

Toutefois, dans le cas où le bail serait prolongé, la Société se trouvera, de plein droit et sans formalité, prorogée d'une durée égale à la prolongation du bail.

Art. 6. — La fondatrice apporte à la présente Société :

1° La promesse de lui faire donner à bail pour une durée devant expirer le 1er avril 1954, un établissement installé à Paris, rue Lecourbe, numéros 115, 117 et 119 à l'exception des locaux affectés à la brasserie, locaux dont il est ci-après parlé aux numéros 3° et 4° du présent article.

2° La promesse de lui faire céder tout le mobilier se trouvant actuellement dans ledit établissement ;

3° La promesse de lui faire donner à bail des locaux dans lesquels s'exploite actuellement la brasserie annexe dudit établissement, soit dès à présent à la charge de la sous-location existante, soit à l'expiration de cette sous-location ;

4° La promesse de lui faire conférer une promesse de vente, pour une durée de quarante ans, des immeubles dans lesquels s'exploitent ledit établissement et la brasserie,

5° Le bénéfice des études, travaux et démarches faits et des concours acquis en vue de l'installation de la salle de cinéma et de son exploitation.

6° Et le bénéfice des pourparlers relatifs à la Direction.

La présente Société sera substituée et subrogée, à compter du jour de sa constitution définitive, dans tous les droits et obligations de la fondatrice, relativement à ses apports.

En rémunération de cet apport, il est attribué à la fondatrice :

1° une somme de 50.000 francs en espèces, payable aussitôt après la constitution de la société, pour lui permettre de rémunérer tous intermédiaires ;

2° Et les 5.000 parts bénéficiaires ci-après crées dans l'article 45.

En outre la présente société devra rembourser à la fondatrice toutes sommes qu'elle aura pu verser pour le compte et en l'acquit de la Sociéié.

Art. 7. — Le fonds social est fixé à 500.000 francs et divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune, toutes à souscrire et à libérer en numéraire.

Art. 8. — Le capital social peut être augmenté, en une ou plusieurs fois, par la création d'actions nouvelles en représentation d'apports en nature ou en espèces, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale, prise dans les conditions de l'article 38 ci-après.

Cette Assemblée fixe le taux et les conditions des émissions nouvelles ou donne tous pouvoirs au Conseil de les fixer.

Il peut être créé, en représentation des augmentations de capital, ou des actions ayant les mêmes droits que les actions du capital originaire, ou des actions ayant des droits différents, soit sur les bénéfices, soit sur l'actif social, soit sur les deux, soit quant au droit de vote, soit relativement à tous autres droits.

Dans tous les cas d'augmentation du capital par la création d'actions à souscrire en numéraire, les propriétaires des actions et les propriétaires des parts bénéficiaires, au moment où se fera cette augmentation, auront par moitié entre eux un droit de préférence à la souscription de la totalité des actions qui seront émises.

. . . .

II

Déclaration de souscription et de versement.

Aux termes d'un acte reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 20 avril 1914, la fondatrice de la **Société du Cinéma Lecourbe**, a déclaré que les 5.000 actions de 100 fr. chacune, composant le capital social qui étaient à souscrire en numéraire et à libérer d'un quart à la souscription ont été entièrement souscrites par 88 personnes et qu'il a été versé en espèces, par chaque souscripteur, une somme au moins égale au quart du montant nominal de chacune des actions par lui souscrites, soit 25 francs par action, et

Exploitants !

Les prétentions des Auteurs sont inqualifiables. Ne l'oubliez pas en commandant vos programmes.

même par certains souscripteurs, une somme supérieure à ce quart, de sorte qu'il a été versé au total 183.900 fr.

Conformément à la loi, une liste contenant les noms, prénoms, professions et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et l'état des versements effectués par chacun d'eux est demeurée annexée audit acte.

III

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CONSTITUTIVES

Des procès-verbaux (dont des copies ont été déposées au rang des minutes de Me Moyne, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui, le 26 mai 1914), des délibérations des deux assemblées générales constitutives tenues par les actionnaires de la **Société du Cinéma Lecourbe**, il appert :

1° Du premier de ces procès-verbaux en date du 23 avril 1914, que l'assemblée générale a :

1° Après en avoir pris connaissance et l'avoir vérifiée, reconnu sincère et véritable, la déclaration de souscription et de versement contenue en l'acte reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 20 avril 1914;

2° Nommé un commissaire a l'effet d'apprécier les apports en nature de Mme de La Fontaine, la rémunération de ces apports et la cause des avantages particuliers pouvant résulter des statuts et de présenter un rapport à ce sujet à la deuxième assemblée générale constitutive.

II. — Et du deuxième de ces procès-verbaux en date du 30 avril 1914, que l'assemblée générale a notamment :

1° Adoptant les conclusions du rapport du commissaire nommé comme il est dit plus haut, approuvé les apports en nature de Mme de La Fontaine, la rémunération de ces apports, ainsi que les avantages réguliers pouvant résulter des statuts;

2° Nommé premiers administrateurs dans les termes des statuts :

M. Bernheim (Mayer), docteur en médecine, 17, rue de la Bienfaisance, Paris.

M. Blériot (Emile), négociant, 28, rue Michel-le-Comte, Paris.

M. Cauderay (Edouard), industriel, 72, avenue Victor-Hugo, Paris.

M. Dauvois (Louis), rentier, 4, rue Eugène-Labiche, Paris.

Mme Veuve de La Fontaine (Coraly), rentière, 40, avenue Montaigne, Paris.

M. Franck (Alphonse), directeur du Gymnase, 4, rue Brunel, Paris.

M. Juteau (Joseph), rentier, rue Villaret-Joyeuse, Paris.

M. Morin (Hubert), administrateur de sociétés, 178, avenue Victor-Hugo, Paris.

Et M. de Vernou (Gaston), propriétaire, 46, rue de Miromesnil, Paris.

3° Constaté l'acceptation de ces fonctions d'administrateurs par MM. Bernheim, Blériot, Dauvois, Mme de La Fontaine, MM. Franck, Juteau, Morin et de Vernou, présents à l'assemblée, et pour M. Cauderay par M. de Vernou, son mandataire sus-nommé.

4° Nommé :

Commissaire titulaire des comptes du premier exercice social, M. Gaston Schlinder, industriel, demeurant à Paris, rue Cortambert, n. 36.

Et commissaire-suppléant, M. Maurice Cauderay, demeurant à Paris, avenue Victor-Hugo, n. 72.

5° Constaté l'acceptation de ces fonctions de commissaires titulaire et suppléant par MM. Schlinder et Cauderay, présents à l'assemblée.

Au moyen de quoi, le Président a déclaré la **Société du Cinéma Lecourbe** définitivement constituée, toutes les formalités légales ayant été remplies.

IV

TRANSFERT DU SIÈGE.

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 1914, constatée par un procès-verbal dont une copie a été déposée au rang des minutes de Me Moyne, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui le 26 mai 1914, le Conseil d'administration de la **Société du Cinéma Lecourbe** a décidé de transférer, à compter du 30 avril 1914, à Paris, 115, 117 et 119, rue Lecourbe, le siège social de ladite Société, qui avait été fixé provisoirement par les statuts, en la même ville, avenue Wagram, n. 31 et 33.

« Expéditions entières des actes, pièces et délibérations « sus visés ont été déposés à chacun des greffes du Tri- « bunal de commerce de la Seine et de la Justice de paix « du 15e arrondissement de Paris, le 29 mai 1914. »

MOYNE.

Vente de fonds

Première insertion.

Suivant acte sous signatures privées en date à Saint-Maur, du 8 avril 1914.

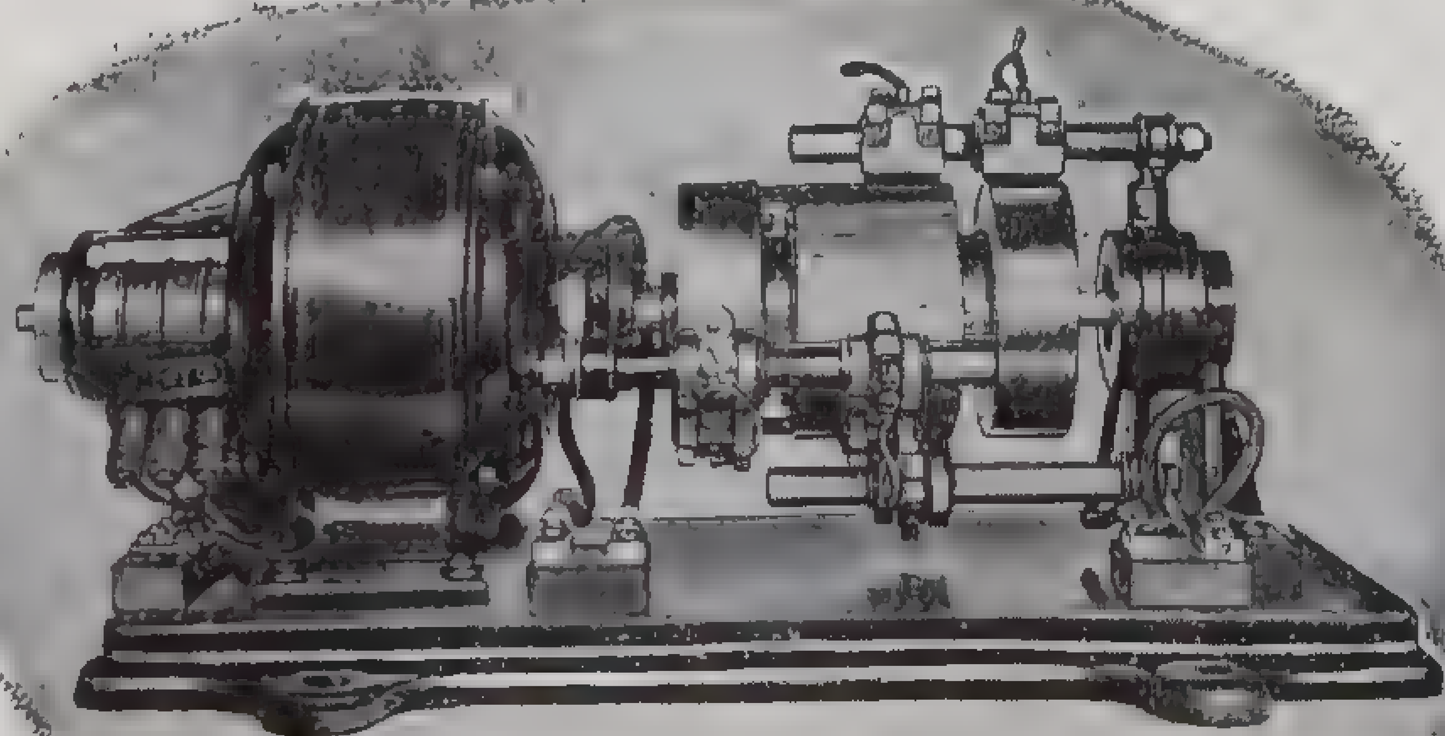
M. Pigout a vendu à M. Romain, demeurant à La Varenne-Saint-Hilaire, 24, avenue Parmentier, le **Fonds de commerce de fabricant d'appareils cinématographiques**, qu'il exploitait à Paris, 30, avenue Daumesnil, moyennant le prix et aux clauses et conditions convenues entre les parties.

L'entrée en jouissance a été fixée au 8 avril 1914.

Pour les oppositions, s'il y a lieu, s'adresser à M. Charbonnier, ancien avoué, 124 *bis*, boulevard National, Le Parc-Saint-Maur (Seine).

Fonds de cinématographe, à Paris, rue Martin-Bernard, 23. Comprenant : clientèle, achalandage, matériel, droit au bail. A adjuger, étude de Me Goupil, notaire à Paris, 11, rue Louis-le-Grand, le 15 juin 1914, à trois heures. Mise à prix ne pouvant pas être baissée : 5.000 fr. Loyers à rembourser : 1.475 fr. Consignation : 1.000 fr. S'adresser à M. Morin, syndic, 22, rue de l'Odéon, et au notaire.

Directeurs ! vous rappelez-vous les exploits de Mandrin et de Cartouche ? Ne les laissez pas se renouveler à votre détriment.



Les exploitants de cinémas placés sur le courant **alternatif** doivent transformer le courant alimentant leur lampe à arc, par le

Redresseur Tournant

Système SOULIER

Construction mécanique, Fonctionnement parfait

Encombrement minime Long. 0m45, Larg. 0m25, Haut. 0m25 | *Poids très faible* 25 kilogs

6 fr. par jour d'économie de courant

Sté Ame des APPAREILS ÉCONOMIQUES d'ÉLECTRICITÉ

50, Rue Taitbout, Paris

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 24-80

Une inauguration brillante

« On nous a changé nos fortifs », disait un vieil habitant du quartier à son camarade, au moment où nous sortions mardi soir des établissements qu'inaugurait M. Lordier, à la Porte d'Orléans. « Autrefois, on venait aux fortifs casser la « croûte et boire un litre à seize, et maintenant, écoute, « les bouchons de champagne sautent, un orchestre joue « et on danse le *Tango*, la *Très Moutarde*, etc. Ce que ç'a « changé tout de même ! Que veux-tu ? mon vieux, répon- « dit l'autre, c'est le cinéma ! »

En effet, c'était le cinéma.

Le théâtre de prise de vues cinématographiques édifié, il y a quelques années, par la Société Lux, sur les terrains situés, 94, boulevard Jourdan, à Montrouge, inaugurait sa nouvelle direction.

C'est M. Georges Lordier, éditeur des Grands Films Populaires qui en a pris possession pour y tourner ses films.

La cérémonie eut lieu au milieu d'une nombreuse assistance, le tout Paris cinématographique, artistique, financier et littéraire était représenté.

Il nous est difficile de nommer tous les assistants, nous ne prononcerons donc aucun nom.

Au cours de l'inauguration, on a filmé une scène. Les invités assistaient à l'opération. Ils purent ainsi se rendre compte des difficultés scéniques devant lesquelles se trouve un metteur en scène cinématographique.

Enfin, on sabla le champagne et l'on se sépara en souhaitant que l'inauguration du Théâtre de prise de vues, ouvre une ère féconde de beaux films à la *Société des Grands Films Populaires*.

"Le Manuel Pratique"

Les projections animées. — Manuel pratique à l'usage des directeurs de cinéma, des opérateurs et de toutes les personnes qui s'intéressent à la cinématographie. Un volume broché de 175 pages sur beau papier avec plus de 60 gravures explicatives. Prix : 3 francs 25. S'adresser au *Courrier Cinématographique*, 28, boulevard Saint-Denis, Paris.

Le *Manuel pratique*, très clair, abondamment illustré, peut rendre de très réels services à nos lecteurs. Une collaboration connue groupe dans ce volume anonyme tous ceux qui, depuis l'origine de l'industrie cinématographique, s'occupent de la question, étudiant, disséquant pour ainsi dire tous les instruments, expérimentant tous les modes d'éclairage, perfectionnant, inventant et surtout pratiquant continuellement l'art de projeter les films en public. Au demeurant, c'est un ouvrage remarquable, dont la place est marquée chez ceux qui s'intéressent au cinématographe. Toutes les questions y ont été traitées avec la même maîtrise, avec le même souci de la vérité, et une parfaite indépendance de jugement.

TABLE DES MATIÈRES

ERNEMANN



Tireuse "IMPÉRATRIX" 1914

Appareils de prise de vues

Plateformes panoramiques brevetées

Perforeuses — Tireuses Métreuses

sont les instruments les plus perfectionnés ayant obtenu les plus hautes récompenses ——— aux récentes Expositions. ———
Se munir d'un **Matériel Ernemann,** c'est s'assurer un travail de haute précision.

Demandez Devis et Notice à :

ERNEMANN SOCIÉTÉ ANONYME
ATELIERS PHOTO-CINÉMATOGRAPHIQUES
ETABLISSEMENT D'OPTIQUE
9, CITÉ TRÉVISE, 9 **PARIS** TÉL. CENTRAL: 36-16.

LYON, 83, Rue de la République;
NANCY, 20, Rue des Dominicains;
MARSEILLE, 7, Rue de Suffren;
LILLE, 11, Place de la Gare.

Salle de Projections "à l'Agence
à la disposition de nos Clients

FILM-OFFICE

Maison Jean IMBERT

VENTE, ACHAT & LOCATION

de Films et Appareils Cinématographiques

LES MEILLEURS MARQUES DU MONDE ENTIER

LYON, 9, Rue Chavanne et Place d'Albon TÉLÉGRAMME : FILMO-LYON — TÉLÉPHONE

" Le Courrier à Marseille "

De notre Correspondant particulier :

La semaine prochaine Comœdia donnera le *Supplice des lions* comme film vedette, accompagné d'un programme choisi. Nul doute que, comme les semaines précédentes, les 1.400 places de la vaste et spacieuse salle soient occupées à chaque séance.

*
* *

L'entrée et le vestibule de l'Empire ont été coquettement transformés par de récentes réparations. Le public toujours satisfait par les programmes choisis en récompense le directeur par son assiduité.

*
* *

Les trois Cousines, le Roman d'un aventurier, l'Explosif D font salle comble au Modern et au Régent. *Les recherches de Miss Edith, l'Alibi*, etc., attirent l'élégant public habituel.

*
* *

La Fédération du Midi a célébré sa fête annuelle mercredi dernier 27 mai. Il y eut un banquet. Comme de coutume, de nombreux discours furent prononcés. Entre ceux-ci, nous reproduisons celui de M. Colomiès, délégué du Syndicat de Paris, qui fut très applaudi :

Discours de M. Colomiès

Directeur de *A Cyrano*
Délégué du Syndicat français des Directeurs de Cinémas.

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Collègues,

Le Syndicat Français des Directeurs de Cinémas *m'a fait le très grand honneur, et le très vif plaisir de me déléguer pour la seconde fois auprès de vous. Je suis particulièrement heureux d'assister à de si brillantes agapes, et de compter autour de cette table fleurie, tant de figures sympathiques.*

Il y a deux mois à peine, M. Giraud, votre si dévoué Président, vint nous apporter à Paris d'inoubliables paroles de paix et de concorde.

A mon tour, je tiens à les répéter au nom de tous nos collègues, et à vous dire : Marchons la main dans la main, et opposons à tous les appétits déchaînés contre nous, une barrière infranchissable. Défendons-nous, défendons nos établissements submergés sous des frais généraux trop lourds.

Les taxes municipales sur les représentations cinématographiques, nous menacent (Bordeaux). On parle de l'augmentation des traités des auteurs et compositeurs de musique. La Société des Auteurs Dramatiques *prépare un projet de prélèvement d'un pourcentage sur nos recettes pour les œuvres d'auteurs. Et enfin, la taxe d'Etat proposée l'année dernière par le Ministre des Finances, et rejetée par la Commission du budget, pour complément d'enquête, n'est pas abandonnée.*

Souvenons-nous que la cinématographie a été tuée en Allemagne, par l'application de ces différentes taxes. Elle agonise en Belgique pour la même raison.

C'est pourquoi il faut mettre de côté toute question de concurrence entre nous, pour marcher fermement unis contre l'ennemi commun, de quelque côté qu'il se présente.

Il faut que les Directeurs se serrent les coudes par régions, forment des organisations qui adhèrent immédiatement à une organisation centrale, comme le Syndicat *d'une part, et la* Chambre Syndicale *d'autre part, puisque chacune de ces organisations possède des moyens d'action différents, mais des tendances semblables.*

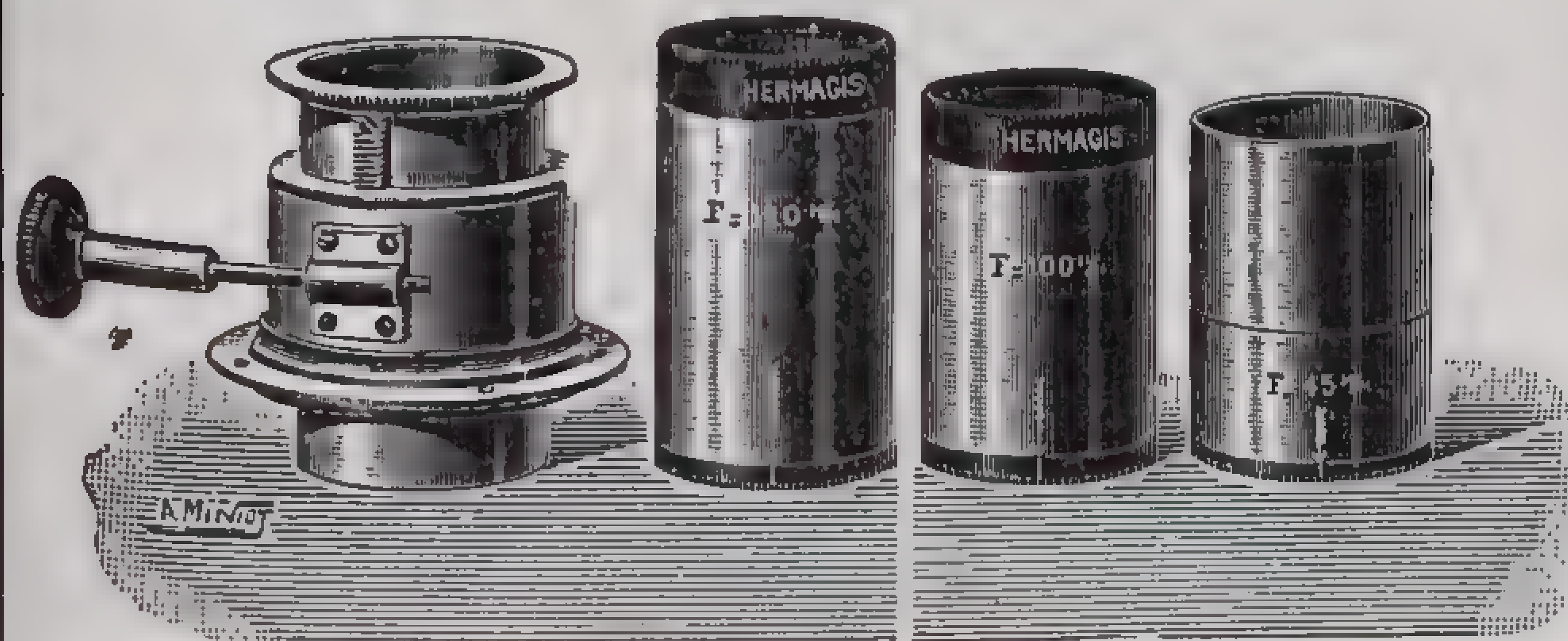
Il faut que la capitale du Midi fraternise avec la capitale de la France, et que des liens solides unissent étroitement les directeurs de Marseille et de Paris, auxquels se joindront tous les camarades français.

Et dans l'espoir de la réalisation complète de ce souhait je vous confirme encore une fois de tout cœur, la sympathie de nos collègues parisiens, qui m'ont délégué auprès de vous, et je lève mon verre, etc.

Directeurs de Cinémas !

La concurrence vous affaiblit. Si vous laissez les Auteurs puiser dans vos recettes, votre bénéfice y passera.

LES
OBJECTIFS HERMAGIS
SONT LES SEULS
qui ajoutent à leurs qualités bien connues de netteté, luminosité et finesse, l'avantage de donner des
PROJECTIONS VIGOUREUSES
d'un relief presque stéréoscopique alors que beaucoup d'objectifs mal construits donnent des projections *plates, grises, embues, blafardes.*



Pour vous en convaincre le moyen est bien simple :
ESSAYEZ et COMPAREZ
et vous reconnaîtrez sans peine que
LES OBJECTIFS HERMAGIS
sont les meilleurs

Consécration officielle : Exposition de Vienne — MÉDAILLE D'OR (UNIQUE pour les OBJECTIFS)

Tous foyers de 5 en 5 %. Livraison immédiate.

AVIS IMPORTANT : Les Objectifs HERMAGIS sont livrés à l'essai, échangés ou remboursés s'ils ne donnent pas entière satisfaction.

J. Fleury HERMAGIS ✻
Constructeur-Opticien
18, Rue Rambuteau, PARIS
Téléph. : ARCHIVES 24-55 — Ad. télég. : HERMAGIS-PARIS

" Le Courrier " à Nantes

De notre Correspondant particulier :

Assez de longs programmes

L'autre soir, j'assistais à une séance cinématographique de gala et à cet effet la direction de l'établissement avait ajouté, à son programme amplement suffisant, un supplément par trop copieux.

Je ne vois pas l'intérêt qu'il peut y avoir à passer des kilomètres de films pendant des séances de trois heures relativement restreintes.

Pourquoi, avant la présentation d'un film sensationnel, clou de la soirée, encadré de gentilles comédies et d'un voyage pittoresque, fatiguer le public par des projections de comiques sans valeur ou de mélodrames soporifiques. Par suite de la longueur du programme, tous les films passent à une allure excessive, tous les artistes galopent sur l'écran avec bien peu de majesté, pour mon compte j'étais au second entr'acte complètement abasourdi.

De grâce, Monsieur le Directeur, ayez pitié du pauvre public ! N'enlevez pas le charme d'un joli drame, en le passant trois fois trop vite.

* * *

OMNIA DOBRÉE

Le succès que j'avais prédit a dépassé toutes mes illusions. *Fantômas* (Série 3, « Le Mort qui tue »), a cette fois-ci encore une vogue extraordinaire.

Cet homme noir et imposant fait frémir. C'est avec angoisse que les spectateurs admirent les phases palpitantes du drame.

Félicitations sincères aux artistes dramatiques qui ont interprétés avec tant d'art ce scénario. *La Femme à Papa* a terminé le programme. Prince y est très amusant. L'intérêt de cette bande est très soutenu. Ce n'est qu'à la dernière scène qu'on arrive à connaître le dénouement.

* * *

AMERICAN COSMOGRAPH

Parmi les principaux films : *Rigadin candidat député* où Prince a réjoui une fois de plus le public. Deux drames poignants : *L'Homme aux Deux Masques*, *Le Secret de l'Orpheline.*

* * *

CINÉMA PATHÉ (rue de l'Industrie)

Le Chevalier de Maison Rouge, ce merveilleux film a passé cette semaine avec grand succès au cinéma Pathé.

Cette vue de l'époque de la Terreur, magnifiquement reconstituée, a plu énormément. L'établissement a fait salle comble à toutes les représentations. Des vues bien choisies, *Pathé-Journal,* ont complétés le programme.

* * *

CINÉMA SÉBASTOPOL

Une vue sensationnelle, *La Marquise de Trévenec,* en quatre parties, est venue corser le bon programme habituel que la direction donne chaque semaine à sa fidèle clientèle. Egalement une gentille comédie, *La Tirelire de Bout de Zan*, un panorama, *Côtes Bengales,* des comiques amusants, *Onésime employé des Postes*, *Une Surprise agréable*, et d'autres comiques un peu nombreux.

G. FOURCADE.

L'affaire la plus considérable a besoin de la publicité la plus étendue.



A. BONAZ

21, Faubourg du Temple

Téléphone : NORD 49 - 43 — **PARIS** — Adr. Télégr. CINÉTHOR - PARIS



SUCCURSALES :

MARSEILLE, 7, Rue de Paradis	Tél. 48-84
LYON, 47, Quai Saint-Vincent	— 56-35
NANCY, 28, Cours Léopold	— 15-49
BRUXELLES, 92, Rue des Plantes	— B-5011
LILLE, 5, Place Saint-Martin	— 9-61

Exclusivité sensationnelle :

La Mine aux Millions

Grand Drame policier en trois Actes



joué par

Lidye VERNON

Villiam DEIMERANCY

les Etoiles

DU

METROPOLITAN HOUSE





Ce film passionnant, du premier au dernier mètre, retrace les péripéties de la lutte entreprise par le détective Fred Brown *aidé par* Ellen Dandow *contre l'association de bandits qui s'est emparée du plan de la* Mine aux Millions.

Tour à tour à cheval, en moto, en aéroplane, en auto, en ballon, nous assistons aux diverses aventures de cette poursuite insensée.





Longueur approximative :
1.000 mètres

1 Affiche texte	120-160
— —	215-125
1 Affiche photos	125-90

PHOTOS

SCÉNARIOS ILLUSTRÉS

etc.











J.-R. STAFFA
PROPRIÉTAIRE DE
La Grande Entreprise Cinématographique Brésilienne
REPRÉSENTÉE EN EUROPE PAR M. LOUIS AUBERT
19, Rue Richer, PARIS

SIÈGE CENTRAL :
RIO-DE-JANEIRO
179-183, Avenida Central
Succursales dans le Brésil :
PERNAMBUCO
SAO PAULO PORTO-ALÈGRE

Seul Concessionnaire pour le Brésil
des Marques :
NORDISK-FILMS, de Copenhague
LE FILM D'ART, Paris
ITALA, Turin

Toujours acheteurs de toutes les NOUVEAUTÉS, FILMS et APPAREILS, la MAISON ne VEND ni n'ACHÈTE de FILMS DE STOCK

Adresse Télégraphique : AUBERFILM-PARIS -:- Téléphone : 303-91

" Le Courrier " à Montceau-les-Mines

De notre Correspondant particulier :

Pour la troisième fois à Montceau-les-Mines nous avons le plaisir de pouvoir applaudir *Les Misérables*, de Victor Hugo, que passe cette semaine le Cinéma du Bois-Duverne.

* * *

La Grande Taverne a fait sa réouverture d'été avec des programmes choisis de la Maison Pathé Frères, avec un très brillant orchestre symphonique qui attire toute les semaines à cet établissement un public des plus select.

* * *

Le Cinéma Pathé de la place Beaubernard passe cette semaine *La Closerie des Genêts, Le Miracle des Roses, Max Toréador, Pathé-Journal, Le Chapeau Miraculeux* et *Les Geysers de la Nouvelle-Zélande.*

* * *

On parle de l'ouverture pour la saison d'hiver prochaine d'un nouveau Cinéma, au centre de la ville. Cette nouvelle installation serait montée avec le luxe le plus moderne et le plus confortable.

A. DUPUIS.

Vos petites factures de PUBLICITÉ d'autrefois étaient probablement plus difficiles à payer que vos grandes factures d'aujourd'hui.

" Le Courrier " à Cahors

De notre Correspondant particulier :

Après avoir fait de grosses dépenses pour le Cinéma-Tivoli, dont je vous ai parlé récemment, voilà que l'entreprise vient de péricliter. Il faut donc maintenant installer le cinéma en plein air. Je pense que cette malheureuse initiative rendra impossible pour longtemps le succès des cinémas en salles. Il y a à Cahors deux cinémas — en plein air — qui se concurrencent : 1° Le Cinéma Aubran — en plein air — gratuit, donnant des chefs-d'œuvre, a été la cause de l'insuccès de Tivoli-Cinéma (cinéma payant). Pour concurrencer les chefs-d'œuvre qui passent chez Aubran, Tivoli-Cinéma passe en plein air et gratuitement, *Quo Vadis, Yvette se marie, Le Secret de l'X Mystérieux*, etc. De plus, comme le Cinéma Aubran passe tous les films qui sont passés cet hiver au Cinéma-Théâtre, 90 0/0 des spectateurs se plaignent d'être allés au Cinéma-Théâtre et se promettent bien de ne plus y retourner. Aussi, le soir venu, on voit deux mille spectateurs privilégiés qui contemplent — gratuitement — les merveilles du film, quand il y en a quarante qui consomment à la terrasse un bock de 30 centimes. Avant-hier, au Café Tivoli, ils n'ont pas passé de vues sensationnelles, aussi n'y avait-il qu'une vingtaine de consommateurs. Avec des frais de location élevés, et les frais généraux que les directeurs ont à payer, comment MM. les organisateurs de ces séances pensent-ils se tirer d'affaire?

Signalons en passant qu'il n'y a pas de cinéma à Figeac ni à Gourdon.

F. JOUCLAS.

UNION-ÉCLAIR-LOCATION

Agence à MARSEILLE
3, Rue Sainte, 3
Téléphone

PARIS — 12, Rue Gaillon — PARIS

Téléph. : GUTENBERG 30-92 Adr. tél. : UNIOFILMS

Agence à LILLE
8, Rue du Dragon, 8
Téléph. : 22-60

En Exclusivité

Le dernier gros succès dramatique de l'American Standard Film

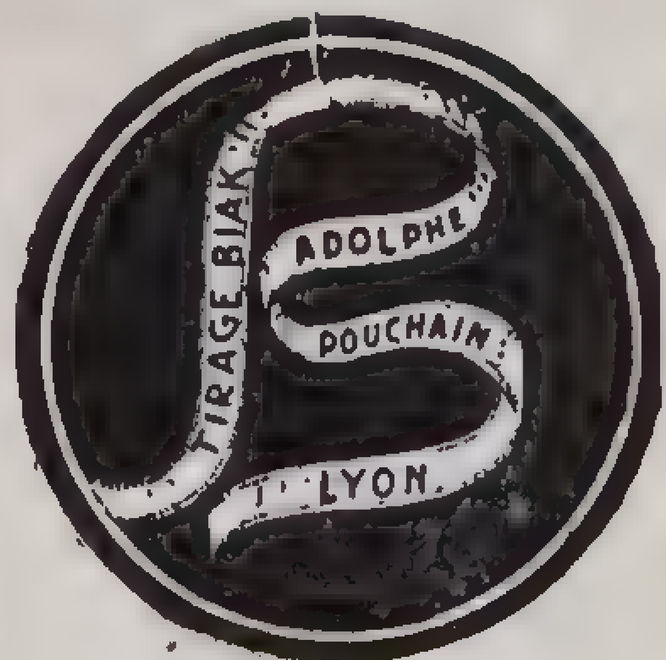
LA PÉPITE SANGLANTE



Drame — Affiche 200/225 — Photos

Cinéma-Éclair, Éditeur

MARDI VENDREDI — **ÉCLAIR-JOURNAL** — MARDI VENDREDI



ÉDITEURS !

Faire tirer vos Positifs cinématographiques

par les

"Usines BIAK"

c'est vous assurer le succès.

UNE PREUVE ENTRE TOUTES

Strasbourg, le 29 Septembre 1913.

Par la présente, nous venons vous remercier de la promptitude que vous avez apportée au tirage des trois copies du film

JONE ou LES DERNIERS JOURS DE POMPEI

Nous avons reçu ces copies en temps voulu et nous sommes heureux de vous assurer qu'elles sont parfaites comme photographie, virage, teintures, et que leur exécution ne laisse rien à désirer, bien que ce travail ait été fait en toute hâte.

Nous sommes certaims qu'aucune autre maison n'aurait pu livrer avec autant de promptitude et autant de soin.

Agréez, etc...

PHILANTROPISC
Signé : René DURLACH.

AUTRE PREUVE

PASQUALI-FILM
TURIN

4 Octobre 1913.

Nous avons eu hier l'occasion au THÉATRE LYRIQUE DE MILAN, d'assister à la représentation de notre film :

PROMESSI SPOSI

tiré dans vos usines et nous sommmes heureux de vous féliciter pour la façon parfaite et artistique avec laquelle ce tirage a été fait. C'est avec plaisir que nous vous adressons cet éloge mérité, et vous prions d'agréer, avec l'assurance de notre particulière estime, nos salutations distinguées.

PASQUALI-FILM
Le Gérant : Ernesto PASQUALI.

Les "Usines BIAK" tirent leurs positifs sur la pellicule choisie par le client.

285, Cours Gambetta, LYON

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris
Télég. : Auberfilm *Téléph.* : 303.91

NORDISK

MON AMI LÉVY : Comédie

Le jeune journaliste Jean Maugras aime la gracieuse Amélie, fille du rentier Deleurant. La jeune fille éprouve elle aussi une certaine affection pour Maugras, mais hélas, M. Deleurant caresse depuis longtemps déjà l'espoir d'unir sa fille au riche marchand d'automobiles, M. Gaston Rochet. Fort ennuyé Jean demande conseil et aide à son collègue M. Lévy.

« Mon ami Lévy » projette aussitôt de jouer à Rochet un tour de sa façon, vite il lui téléphone, se disant le prince Augustin et le prie de venir au plus tôt faire deux ou trois fois le tour de la place du château afin que de ses fenêtres il puisse se rendre compte de l'allure de l'automobile, car ajoute-t-il, je désire en acheter une.

Très flatté d'une pareille demande, Rochet s'empresse de se rendre sur la place du château. Chemin faisant il pense qu'un tel honneur ne peut que le hausser dans l'estime de son futur beau-père et il passe chercher Deleurant.

Des fenêtres de son appartement son excellence, le Prince Augustin s'inquiète de la course folle d'une automobile qui fait depuis plus d'un quart d'heure le tour de la place du château, il donne ordre d'arrêter l'automobile. Amélie, M. Deleurant et M. Rochet sont conduits au poste d'où on ne les relâche qu'après s'être assuré de leur état mental.

Durant ce temps « Mon ami Lévy » apprend par Jean Maugras que le vieux Deleurant et Gaston Rochet sont tous deux admirateurs de l'artiste Loulou Wallon. Sachant que Gaston Rochet doit se rendre chez l'artiste le lendemain vers 5 heures de l'après midi, il écrit au nom de Loulou, à M. Deleurant où il le prie de venir dans l'après midi du lendemain pour le thé à 5 heures 1/2.

Sachant que Loulou possède un perroquet auquel elle tient beaucoup, il fait passer dans le journal, une annonce ainsi conçue :

« Au numéro 10 de la rue de Lyon, 2e étage, on offre gratuitement à qui venir le chercher un joli perroquet. Prière d'apporter une cage ».

Le lendemain entre quatre et cinq heures, « mon ami Lévy » et Jean Maugras se rendent chez l'artiste sous le falacieux prétexte de l'interwiever sur son prochain rôle. Tandis qu'ils sont encore dans le boudoir de Loulou, on annonce Gaston Rochet, vite l'actrice fait cacher les deux journalistes dans une pièce voisine pour recevoir le fabricant. A peine y sont-ils qu'un premier coup de sonnette se fait entendre, puis un second, puis un troisième, homme, femmes, enfants, vieillards viennent chercher le perroquet promis. La bonne se déclare impuissante à les maintenir, Gaston Rochet conseille à Loulou de donner son perroquet à l'une de ces personnes. Mais lorsque l'on veut prendre le perroquet, il ne reste dans la cage qu'un petit chien de luxe. Stupéfaction générale. Au milieu du mécontentement de tous ceux qui sont venus dans l'espoir d'avoir le perroquet, la bonne annonce M. Deleurant. Rochet tente de se cacher, mais en vain et M. Deleurant furieux se promet bien de ne jamais accorder à Gaston la main de sa fille.

C'est ainsi que grâce à « mon ami Lévy » Amélie et Jean purent être enfin heureux !

Longueur : 780 *mètres. Virage* : 73,00.
1 *aff.* 1.25/2.25
Mot télégraphique : « Lévy »



G. F. A.

LES ALPES BERNOISES : Plein air

L'artillerie Suisse. — La Furka (3.000 mètres). — La vallée de l'Engadine. — Le panorama des Alpes Bernoises. — La vallée du Rhône. — Panorama du glacier du Rhône. — La mer de brouillard avant le lever du soleil.

Longueur : 96 mètres. Virage : 9,60
Mot télégraphique : « Bernoise »



LUBIN

LA CONSCIENCE DU MINEUR
Comédie dramatique

Jules Lefèvre, jeune trappeur canadien, aime Alice Green, la fille du gérant de poste Garibou. La jeune fille éprouve une grande sympathie pour Jules, mais elle refuse de se marier.

Dick Philippe, caporal de la police montée du Nord-Ouest est envoyé à Garibou pour y installer des baraquements, il est recommandé à M. Bob Green par un mot de l'administrateur général :

... Je vous prie donc de lui venir en aide autant que possible car ces nouveaux baraquements ont une très grande importance pour ce poste.

A. Mackenzie,
Administrateur général.

Dick fait connaissance avec Alice et petit à petit une douce sympathie unie les jeunes gens. Jules apprend leurs prochaines fiançailles mais ne nourrit aucune animosité contre son rival.

Bob Green, le père d'Alice a la passion du jeu. Dans une partie de cartes avec Dan Mark il perd tout son argent. Désespéré, il dérobe à la Compagnie une forte somme et la perd aussi. Trop tard il découvre que Dan Mark a triché. Dans la dispute qui suit, Mark d'un coup de revolver blesse Green au bras et prend la fuite vers la rivière. Arrivé au bord il pousse tous les canots au milieu de la rivière ne laissant près de la rive que celui où il s'embarquera, ceci, dans l'intention d'empêcher toute poursuite. Alice, désespérée devant la douleur de son père appelle Jules et Dick, leur déclarant qu'elle épousera celui qui rapportera l'argent et sauvera son père du déshonneur.

Dick commence la poursuite à cheval alors que Jules court à son canot. Heureusement il voit le canot qui a été entraîné par le courant retenu par les branchages de l'autre côté de la rivière. Il traverse la rivière à la nage et se lance en canot à la poursuite de Mark. Jules parvient à rattrapper le bandit et après une lutte acharnée, dans l'eau, parvient à le maîtriser. Dick arrive juste à temps pour voir la victoire de son rival.

Toutefois, Jules, comprenant qu'Alice ne lui accorde sa main que pour tenir sa promesse, fait à celle qu'il aime le sacrifice de son bonheur, et appelant Dick, il unit lui-même les mains des jeunes gens.

Longueur : 315 *m. Virage* : 5,00. 1 *aff. en coul.*
Mot télégraphique : « Romance »

GÉO JANIN

L'ESCARPIN VERNI : Comique

Mon cher neveu,

Je donne aujourd'hui une petite sauterie ; je compte absolument sur toi.

Ta Tante.

Mais comment donc, avec plaisir, vite il se met sur son trente-et-un et enfile ses escarpins qui brillent de leur vernis tout neuf.

Tiens... tiens... quelle impression bizarre aux orteils du pied gauche !... et cette impression bientôt se change en un chatouillement désagréable puis en une douleur lancinante.

Justement, les invités, ou plutôt leurs pieds sont très éloquents vis-à-vis du nouvel arrivé et le font passer par des sentiments divers.

Quoiqu'il fasse il ne peut réussir à calmer sa douleur et pourtant, pour l'endormir, il se frotte le pied aux meubles, aux chaises, aux canapés, il se surprend même se frottant à la large chaussure d'une vénérable douarière qui, croyant à une déclaration d'amour se pâme de bonheur dans ses bras. Si seulement ce domestique aux pieds éléphantesques consentait à lui céder ses chaussures... Oh, avec une large pièce de monnaie.. mais la tante survient... Il est dit qu'il devra jusqu'au bout endurer son martyr. Pour comble de malheur, voici que les invités lui demandent de leur enseigner une nouvelle danse. Oh mais voilà l'occasion propice... « Oui j'en connais une, mais il faut la danser pieds nus... » Ouf ! enfin déchaussé, et la danse commence, danse... moderne s'il en fut ! quelle joie alors de gambader les pieds nus libres et légers ! Une figure de la nouvelle danse lui permet de s'éclipser et dans le tas de chaussures amoncelées, il en trouve enfin une paire qui ne le fera plus souffrir.

Longueur : 195 m. Aff. en couleurs

Mot télégraphique : « Escarpin »

VITASCOPE

LE BOOKMAKER : Drame

Le bookmaker Arthur Dawson se trouvant dans l'impossibilité de payer ses créanciers, fait part de son embarras à son compagnon Charles Vernot et lui dit qu'ils auraient tout à craindre s'ils ne pouvaient pas remplir leurs engagements.

La mère de Charles, Pauline, dont il ne s'était jamais occupé est employée comme bonne dans une riche famille et est honorée de la confiance de ses maîtres.

Charles s'y rend le soir même demander à sa mère une forte somme d'argent. La pauvre femme s'étonne de la demande de son fils, mais elle ne peut lui fournir la somme qu'il désire.

Resté seul pendant quelques instants dans la cuisine, Charles écrit un mot à sa mère, disant qu'il lui faut absolument la somme de 5.000 francs pour ne pas être arrêté et il s'en va.

Ce jour même M. Robin, le maître de Pauline, reçoit un télégramme qui l'oblige à partir immédiatement en voyage. Dans la soirée Madame Robin fait l'observation que Pauline se trouve dans un état de surexitation nerveuse. Soupçonneuse elle se décide à veiller.

Pauline occupée dans la cuisine reçoit la deuxième visite de son fils, et comme elle veut lui barrer l'entrée il la pousse de côté et entre dans l'appartement. Madame Robin entendant du bruit se lève et passe dans la pièce à côté où elle aperçoit un homme occupé à ouvrir. Une lutte s'engage et Charles affolé à la pensée des conséquences de son acte assomme madame Robin et empoche l'argent qu'il trouve dans le coffre-fort. Pauline arrive trop tard pour secourir sa patronne qui, avant de mourir lui demande pardon de l'avoir injustement soupçonnée.

Le lendemain matin Charles Vernot apprend par les journaux que la police est déjà sur une piste sérieuse. Il prend la résolution de s'embarquer pour l'Amérique.

Cependant le juge d'instruction arrive dans l'appartement pour se livrer à une première enquête. L'embarras de Pauline qui hésite à répondre aux questions qui lui sont posées, éveille les soupçons du magistrat aussi lorsqu'il découvre la lettre de Charles il accuse la pauvre mère de complicité.

Traînée devant la cour d'Assises, Pauline est condamnée à 10 ans de prison.

Huit ans ont passé. Charles a fait fortune en Amérique et revient en Europe sous le faux nom de Albert de Lancry. Présenté à Monsieur Robin, il aspire à la main de Claire la jolie mademoiselle Robin. Mais celle-ci repousse ses assiduités car elle aime secrètement un de ses amis d'enfance : Paul Darbier.

Cependant Pauline a été graciée en reconnaissance des services qu'elle a rendus durant une terrible épidémie qui a décimé la prison où elle était détenue.

De retour dans son pays, elle trouve une place chez une fleuriste. Un jour on la charge de porter un superbe bouquet de roses chez un client. Par un tableau accroché au mur et représentant le portrait de Madame Robin, Pauline s'aperçoit qu'elle se trouve chez ses anciens maîtres.

C'est le jour du mariage de Claire avec Albert de Lancry. Lorsque Monsieur Robin et Albert entrent dans la pièce, Pauline reconnaît son fils et comprenant l'iniquité de Charles elle provoque un scandale. Alors Monsieur Robin soupçonneux sur les qualités de son futur gendre recule le mariage.

Albert de Lancry furieux de cette issue fatale rend visite à sa mère dont à force de recherches il est parvenu à savoir l'adresse, et veut la faire partir du pays en lui proposant une forte somme d'argent. La mère refuse et pendant qu'elle fait ses justes observations à son fils, Claire et Barbier sont venus également dans la maison, car eux aussi tiennent à parler à cette femme mystérieuse pour avoir des explications au sujet de la scène qui s'est passée le matin.

Ils sont les témoins de la scène qui se passe entre la mère et le fils et Paul Darbier entrant au moment propice dans la mansarde fait comprendre au misérable qu'il le fera arrêter s'il ne s'embarque au plus tôt pour l'Amérique.

Longueur : 987 m. Virage : 77,10. 1 aff. en coul.

Mot télégraphique : « Pauline »

Nos lecteurs seraient fort aimables de mentionner « Le Courrier Cinématographique », chaque fois qu'ils font une commande à la suite d'une annonce publiée dans notre Journal. C'est le meilleur moyen de justifier la confiance des annonciers du « Courrier » et nous comptons pour cela sur la collaboration de tous nos lecteurs. D'avance, à tous, nous leur disons merci.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT

Capital 4,000,000 de francs

Siège social : 57-59, RUE SAINT-ROCH, Paris

ADR. TÉL. : CINÉLOKA — TÉLÉPHONE : Nord 14-23, 40-97, 51-13

SÉRIE ARTISTIQUE GAUMONT

PEINE D'AMOUR : Drame

Une jeune orpheline, n'ayant au monde que son frère, lequel est parti pour expéditions au centre de l'Afrique, se trouve dans la nécessité d'accepter une place de secrétaire chez une madame Reynault, veuve parvenue et orgueilleuse de sa très immense fortune.

On est en province.

La jeune fille ne tarde pas à séduire par son charme le jeune Roger, fils de Mme Reynault, qui lui promet de ne jamais épouser d'autre femme qu'elle. Mme Reynault surprend cet aveu, et pour éviter à son fils une union qu'elle estime être une mésalliance, elle invite chez elle M. de Vélard, homme très riche, et sa fille, Mlle de Vélard. Elle fait en sorte que le jeune homme, dont le caractère est faible, ne tarde pas à s'éprendre de la nouvelle venue.

Mme Reynault a su amener son fils à consentir à ce qu'il écrive une lettre impitoyable à la jeune secrétaire.

Celle-ci ne peut croire à pareille dureté de cœur chez celui en qui elle avait mis toute sa confiance. Sur les chemins des promenades d'autrefois, elle le rencontre disant les mêmes mots à la jeune fille qui est sa nouvelle fiancée.

Peine d'amour dure toute la vie. La jeune fille, profondément atteinte par le malheur qui l'a frappée, ne tarde pas à dépérir et à mourir sans que le jeune homme ni la mère ne lui aient porté le moindre secours.

Seule une religieuse qui l'avait veillée à son lit de mort et une voisine se sont intéressées à elle.

Quelque temps après, le frère de la jeune fille revient d'Afrique. Il n'a reçu aucune nouvelle et c'est avec un profond désespoir qu'il apprend la mort de la jeune fille. Pour en connaître les causes, il va provoquer le jeune Roger, et, adversaire terrible, l'incite à un duel à mort.

A l'aube, les témoins et les adversaires partent pour se rendre sur le terrain. Mais au même moment, la religieuse remet à Mlle de Vélard une lettre de la morte adressée à son frère. Elle a suffissamment d'ascendant sur la jeune fille pour l'obliger à décacheter cette missive qui ne la concerne pas. La jeune fille apprend alors le dévouement de son ex-fiancée, et lit dans cette lettre des paroles de paix et de pardon.

Sur l'ordre de la religieuse, la jeune fille arrête le duel, remet la lettre au frère qui s'arrête, désarmé, en présence de ce désir, exprimé par sa sœur avant de mourir.

Quelque temps après, le frère se trouvait sur le chemin du cimetière. Il aperçoit une grande forme voilée de noir : c'est Mlle de Vélard qui porte un immense bouquet de lilas.

Elle s'arrête devant le jeune homme.

— Où allez-vous ? lui demande celui-ci.

— A son tombeau répondit-elle.

Métrage : 702 m., 1 aff. Milan : 200/140

8 agrand. photogr. 24/30

LE CHANT DU CYGNE : Comédie

Deux vieux amis, l'un professeur en renom, l'autre peintre célèbre, sortent de l'Institut. Sur les quais de la Seine, ils arrêtent le geste de suicide d'une midinette. La grâce enjouée de la petite charme la solitude du vieux professeur qui l'a adoptée, tandis que le peintre s'éprend d'elle passionnément.

C'est le sujet même du scénario. Un livre ouvert par le savant nous l'apprend : *Le Chant du Cygne.* Avant de mourir, le Cygne chante une fois.

Le philosophe tente d'arrêter sur cette pente dangereuse son vieil ami, mais devant le désespoir, il ne peut qu'accepter le geste héroïque de la petite qui a surpris le désespoir de son maître.

Ce geste aura été inutile, car le peintre découvre que la jeunesse est portée vers la jeunesse, et lui-même, il change, sur les cartes de mariage, son nom en celui du jeune élève aimé par la petite.

Le Cygne a chanté. En une nuit, c'est un vieillard. Il erre dans Paris, à qui il dit adieu. Il rentre au petit jour et c'est son ami qui arrive à temps pour le sauver de la mort.

Métrage : 405 m., 1 aff. 200/140

SA FAMILLE : Comédie

Le chansonnier Saturnin Coque a le malheur de rencontrer Friquette Pepin et de lier avec elle de courtes relations, il l'invite à faire en sa compagnie une petite partie de campagne, et celle-ci comporte, bien entendu, une promenade sur la Marne en canot. Malheureusement, Friquette qui est de Nogent, a toute sa famille établie sur les bords de la Marne, ce qui fait que chaque fois que Saturnin Coque croit toucher le but qu'il s'est proposé, il se heurte à une parente de Friquette.

Au café, le garçon qui les sert est le frère de Friquette, au restaurant, la bonne est la tante de Friquette le loueur de canots est un oncle, un gamin qui aide à embarquer est un autre frère. Partout ce sont des pourboires copieux exigés par Friquette, si bien que Saturnin qui est tombé à l'eau deux fois, s'enfuit pour toujours, laissant Friquette aux joies familiales.

Métrage : 271 mètres

TU N'ÉPOUSERAS JAMAIS UN AVOCAT
Vaudeville

M. Mauril est Président de Cours d'Assises, et, en qualité de magistrat assis, a contracté au tribunal la douce habitude de s'endormir d'un sommeil profond (on était obligé de le réveiller en lui sonnant du cor de chasse dans les oreilles). Un jour, ce sommeil fut d'autant plus profond qu'ayant à juger une abominable fripouille, le Bouif de Montparnasse, la veille, pendant la plaidoirie de Me Tapir, il avait succomber au sommeil, et si consciencieusement, qu'à son réveil, n'ayant pu combattre la plaidoirie, il voyait avec stupéfaction les jurés acquitter ladite fripouille.

Cet acquittement fit un certain bruit dans les journaux.

Malheureusement, Estelle, la fille de M. Mauril, aimait en secret l'avocat Tapir, lequel l'aimait également.

Tapir, fort de son amour, se présente chez M. Mauril pour lui demander la main de sa fille, mais l'accueil qu'il reçoit n'est pas celui qu'il attendait. « Jamais, lui dit cet honorable président, je ne donnerai ma fille à un avocat, les avocats sont trop menteurs. »

Estelle qui s'attendait à cette réflexion, trouve le

moyen de dire à Tapir : « Je serai chez vous à trois heures, attendez-moi ».

Quand M. Mauril sortait de son sommeil, il devenait un tout autre homme, et aimait à dépenser la force qu'il avait acquise pendant ces sommes. Or, un jour, il croise dans la rue une femme si gentille qu'il n'hésite pas à lui emboîter le pas et à lui faire une cour assidue.

Mais la jeune personne paraissait préférer plutôt les jeunes gens, car elle appela Mauril vieux daim, et continua sa route, ce qui vexa fortement M. Mauril, et lui fit continuer ses attaques.

Pendant ce temps, Tapir attendait Estelle chez lui.

On sonne. Il va ouvrir, ce n'est pas Estelle, c'est le Bouif de Montparnasse, qui reconnaissant, vient, se traînant aux genoux de son avocat, lui embrasser les mains, et lui apporter comme prix de cette reconnaissance quelques montres et pendantifs, produit de sa coupable industrie.

Au moment où Tapir va l'expédier, on sonne. C'est Estelle, se dit Tapir, et il froce le Bouif à se cacher sous un bureau pour ne pas effaroucher la jeune fille. Celle-ci entre, veut se faire embrasser, mais Tapir n'ose pas, car chaque fois qu'il essaie, il voit le Bouif qui est caché sous le bureau rire comme un imbécile.

On resonne, Estelle reste seule en se promenant dans la pièce.

Elle aperçoit tout à coup une main surgir de dessous le bureau, et prendre sur le fauteuil un chapeau crasseux, elle pousse un cri et s'engouffre dans une pièce voisine. Tapir est allé ouvrir. C'est la jeune femme que suivait M. Mauril ; elle vient demander à Tapir de l'aider à poursuivre ce suiveur gênant devant la justice.

Tapir, inquiet de ne plus voir Estelle, la cherche. Pendant ce temps, comme le Bouif de Montparnasse a allumé une cigarette sous le fauteuil, la jeune femme, qui croit que c'est le feu, va prendre un siphon et l'arrose. Le Bouif, furieux, sort brusquement, et devant cette apparition, la jeune femme s'évanouit.

On sonne. Le Bouif va ouvrir et se trouve en face de M. Mauril qui a suivi la jeune femme. Le Bouif le fait entrer dans le bureau. En reconnaissant celle qu'il suivait, il se jette à ses genoux, lui embrasse les mains avec tant d'ardeur que la petite sort d eson évanouissement et qu'en reconnaissant le magistrat, elle prend la fuite éperdument.

M. Mauril s'assied et s'endort.

Le Bouif va prévenir Tapir de tout ce qui se passe dans son cabinet, et celui-ci en reconnaissant celui qu'il veut pour beau-père, reste surpris. Il ouvre cependant la pièce où l'attend Estelle.

Le Bouif, qui décidément en a assez, veut s'en aller, mais sur le seuil, il se cogne à une bonne qui apporte une lettre et des clefs.

Ce sont les Saint-Galmier, amis de Tapir qui partent pour un petit voyage de huit jours, et le prie de prendre soin de leurs oiseaux pendant leur absence. A cet effet, ils lui envoient les clefs de leur appartement. « Chouette, se dit le Bouif, voilà une bonne affaire. »

Il prend les clefs et file sans rien dire de plus.

Tapir se décide alors à prendre une résolution. Voyant M. Mauril toujours endormi, il tire Estelle de sa cachette, et lui donne rendez-vous dans l'appartement des Saint-Galmier, dont il lui donne l'adresse, rue de Lutèce.

Tapir réveille alors Mauril, et de nouveau lui redemande sa fille, mais M. Mauril ne veut rien savoir.

La première personne qui foule le parquet de l'appartement de la rue de Lutèce est le Bouif de Montparnasse. Il se met immédiatement au travail, en commençant par la chambre à coucher. A peine est-il entré que la porte s'ouvre de nouveau : c'est Tapir suivi d'Estelle. Il veut lui faire faire le tour de l'appartement du propriétaire, en commençant par la chambre à coucher, mais la jeune fille préfère commencer par le salon. Elle y entre. La porte s'ouvre de nouveau et c'est M. Mauril qui vient, M. Mauril, qui, ayant pris connaissance de la lettre adressée à Tapir a donné rendez-vous à la petite femme qu'il suivait, laquelle avait oublié son sac sur le fauteuil de Tapir, sac que M. Mauril avait emporté et dans lequel il avait découvert que la petite femme était masseuse de son état.

M. Mauril s'assied modestement dans l'entrée et tombe en sommeil. La petite femme arrive. En apercevant M. Mauril, elle veut s'enfuir, mais elle entend du bruit et s'engouffre dans la chambre à coucher que le Bouif a abandonné pour aller travailler dans la salle à manger.

Tout ce monde est dans cette position quand Tapir sort du salon. En reconnaissant celui dont il voudrait faire son beau-père, il est frappé d'étonnement. Un bruit qui se fait derrière lui le fait retourner ; il aperçoit le Bouif qui sort de la salle à manger. Il se jette sur lui, lui reproche sa conduite, mais s'avisant d'un moyen pour se débarrasser de M. Mauril et de faire sortir Estelle sans qu'elle soit vue, il charge le Bouif de mettre le digne magistrat sur son dos et d'aller le porter autre part.

Le Bouif obéit, mais à peine est-il en marche que la porte s'ouvre de nouveau ; ce sont les amis de Tapir, les Saint-Galmier, qui reviennent.

Cris, tumulte, fuite, course échevelée, et tout cela se succède avec une vélocité incomparable ; la petite masseuse trouve le moyen de s'esquiver, Estelle aussi, le Bouif sort par la fenêtre, et enfin on retrouve M. Mauril toujours endormi, dans le buffet où le Bouif, en désespoir de cause l'avait placé avec soin.

Tapir, qui paraît vouloir s'acquitter de la mission dont il est chargé, propose à M. Mauril de le faire sortir de cette situation s'il lui donne sa fille.

Après un refus, Mauril consent et Tapir le tire enfin de sa situation critique.

Estelle a épousé Tapir ; ils connaissent tous deux le plus parfait bonheur.

Quand à M. Mauril, il continue toujours à dormir, et son gendre, accompagné de sa fille, lui chantent cette romance célèbre :

« Ah ! Ne t'éveilles pas encore !... »

Métrage : 666 *m.* 1 *aff. anglaise* 100/220

UN VOYAGE EN SAXE : Panorama

Dresde, capitale et résidence du Royaume de Saxe et qu'on appelle en raison de sa situation favorisée et de ses trésors artistiques, la Florence Allemande.

Dresde comprend la vieille et la nouvelle ville reliées par cinq ponts qui offrent tous de belles vues sur l'Elbe.

Et, parcourant la ville, nous passons devant le château royal et enfin devant la citadelle construite de 1709 en 1718.

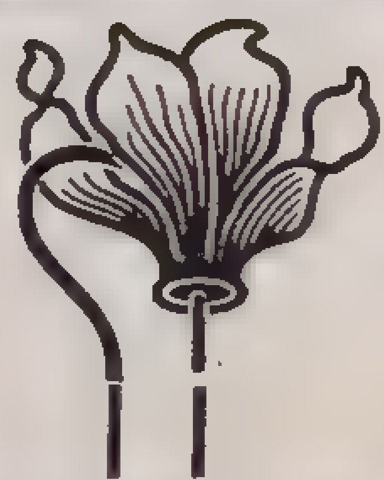
Parmi les édifices religieux, l'église catholique de la Cour, dont la tour de 91 mètres fait impression. Sur le nouveau marché se dresse l'église Notre-Dame avec son dôme de 95 mètres, construite au XVIII[e] siècle et heureusement préservée lors du bombardement de la ville par les Prussiens, en 1760.

Les environs sont très pittoresques. C'est la Suisse Saxonne. Notre voyage à travers la Saxe nous conduit à Leipzig, ville excessivement intéressante.

Leipzig se trouve sur l'Eslter, dans la grande plaine qui s'étend de la Saale jusqu'à la Mulda et même jusqu'à l'Elbe. Les rues de la ville centrale sont étroites et tortueuses, mais ces temps derniers on a, justement dans l'intérêt de la circulation, apporté des améliora-

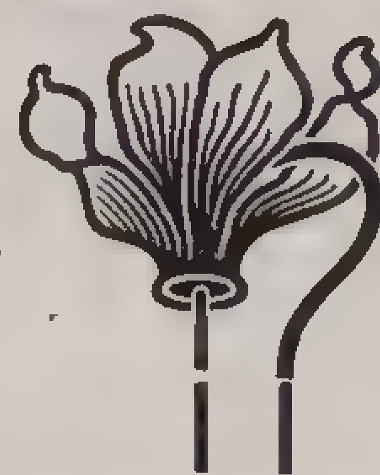
Pour l'EXCLUSIVITÉ en AMÉRIQUE CENTRALE
des Grands FILMS Artistiques

La Destruction de Carthage



de la Maison AMBROSIO

Longueur : 1.500 Mètres



NÉRON & AGRIPPINE

- de la GLORIA FILM -

Longueur : 3.000 Mètres

S'adresser à l'Agent

E. MALAGUTI

MILAN

à Paris chez

C. HALLEY

19bis, Rue Richer - PARIS



Téléphone : CENTRAL 32-04 Adr. Télég. FILMALLEY-PARIS



Le Succès du **Camelot de Paris** va grandissant
Le retenir d'avance aux **ÉTABLISSEMENTS L. AUBERT**

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre Correspondant particulier :

Un des plus grands magasins de Berlin (genre Bon Marché) se propose d'annexer à l'atelier photographique qui y fonctionne déjà depuis quelques années, une installation de prise de vues cinématographiques pour particuliers.

* * *

La grande maison d'édition Weber, de Leipsig, dont la réputation est mondiale, et qui fait paraître *L'Illustration de Leipsig*, a l'intention de publier, en août 1914, un numéro spécial illustré, une espèce de livre d'or de la cinématographie, retraçant toutes les phases de notre industrie depuis son origine jusqu'à nos jours. Ce numéro spécial sera mis en vente à un prix modique, permettant à toutes les bourses d'en faire l'acquisition.

Il contiendra non seulement l'historique de la cinématographie à travers le monde, mais encore des renseignements techniques de grande valeur.

* * *

Un de nos confrères professionnels publie une correspondance marocaine dans laquelle l'auteur reproche à ses compatriotes leur peu d'empressement en fait de colonisation cinématographique de ce pays. Personne n'ignore, s'écrie-t-il, la force de pénétration de la cinématographie et la France ne recule devant aucun sacrifice pour s'en servir au Maroc. Le film est destiné à favoriser dans le pays l'influence française, la politique française, à répandre l'idée de domination française et à fortifier le négoce français.

C'est un moyen de propagande incomparable qui « tunisifiera » finalement le Maroc et contre lequel nous engageons les cinématographistes allemands à lutter avec la dernière énergie.

Ils ont tont intérêt à ne pas laisser accréditer les bruits tendancieux qui courent sur l'Allemagne, sur son industrie, sur son peu d'influence politique et qui trouvent leur expression dans le film.

* * *

A l'en croire, un groupe d'Exploitants français, mû par des sentiments aussi patriotiques que commerciaux, se propose de doter le Maroc de nombreux cinémas dans le but d'éclairer les indigènes sur la véritable mission civilisatrice des Français. Le tout sous le patronage des autorités françaises. Et ce patronage, nous savons ce que c'est, à en juger par les chicaneries dont on gratifie les non-Français, notamment les Allemands, dit notre confrère. Il en sera de même de cette prétendue mission civilisatrice des Français au Maroc, d'après les célèbres exemples cinématographiques de l'Amérique du Sud, où les films français représentent Paris comme un véritable éden, alors que Berlin y figure comme la ville la plus infecte et le peuple allemand le moins civilisé du monde. La France, non contente d'augmenter son commerce par une concurrence déloyale faite au marché allemand, s'adresse maintenant à la cinématographie pour achever son œuvre et pour « tunisifier » le Maroc d'une façon éhontée.

Il est vrai qu'après la lamentable faillite de la politique allemande au Maroc, les indigènes les apprécieront avec des opinions préconçues. La diplomatie allemande, le voyage de l'empereur à Tanger et le croiseur dans le port d'Agadir viennent de sombrer. Il est impossible d'épingler ici ce que le prestige de l'Allemagne a perdu depuis ce moment.

Il n'y a qu'un moyen de réparer cette injure faite à l'Allemagne, au peuple allemand et au commerce allemand. C'est de fonder au Maroc des cinémas essentiellement allemands et de n'y passer que des films strictement allemands qui répandent la vérité et qui représentent l'Allemagne comme elle est. Il conviendrait de s'implanter d'abord à Casablanca et de rayonner de là sur tout le pays. C'est une grande mission et un devoir patriotique à remplir. L'auteur de la correspondance ci-dessus espère que l'industrie allemande lui consacrera toute l'attente qu'elle mérite.

* * *

L'Association pour la Défense des Intérêts cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent a été fondée définitivement, le 20 mai, à la Chambre de Commerce de Berlin. *Le Courrier* a suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux préparatoires de cette Société, car il la considère comme absolument utile à la protection de l'industrie cinématographique. M. Oscar Messter présida la réunion, M. le docteur Bonwit rendit compte de l'activité du Comité provisoire, alors que M. le docteur Blum donna lecture des statuts.

Le Comité provisoire fut maintenu et complété par l'élection de MM. Wache, de Dresde; Perlmann, rédacteur du *Kinematograph*, de Dusseldord, *Frankenstein*, de Berlin, et Weiss, rédateur du journal *L'Industrie Cinématographique*.

Les souscriptions pour le fonds de propagande s'élèvent à 15.000 marks.

MM. Weiss, directeur de cinémas à Berlin ; Stark, directeur de la Cinès-Berlin ; Altmann, directeur de la Messter ; Floss, directeur de la Maison Bayer et Cie, d'Elberfed ; Strehle, directeur de la fabrique d'analine, sont nommés membres suppléants du Comité.

WAGNER.

Exploitants! Vous n'êtes, à l'heure actuelle, que des Exploités. Encore une pilule et vous n'existerez plus du tout.

Le Film Parisien

Direction et Service Commercial : 105, Rue Saint-Lazare (1er Étage) -- PARIS

Téléphone : CENTRAL 20-78 Adresse télégraphique : PARIFILM

Pour paraître prochainement :

LE VERTIGE !

Grande Affiche
100 × 200
4 couleurs



Notices



Photos



Environ
840 mètres



En vente pour la France :

Agence Moderne Cinématographique

Bureaux : 105, Rue Saint-Lazare (1er Étage) -- PARIS

Téléphone : CENTRAL 20-78 Adresse télégraphique : PARIFILM

FILM PARISIEN - Série Alfred LIND - GLOBE-TROTTER - PHŒNIX-FILM

ÉDITEURS,
LOUEURS,
EXPLOITANTS !

Il n'y a plus de risques d'**Explosion** ni d'**Incendie** dans les opérations du nettoyage des Films (*Celluloïd ou Ininflammables*) en employant :

LA TRIELINE

liquide **ininflammable** qui possède toutes les propriétés dissolvantes de la Benzine sans en présenter les dangers.

Demander Echantillons à la :

SOCIETÉ COMMERCIALE DE CARBURE ET DE PRODUITS CHIMIQUES

25, Rue de Clichy, PARIS — Téléphone : **LOUVRE 25-29 - GUTENBERG 68-61**

Dissolvants ininflammables inexplosibles et incombustibles | Dérivés Chlorés de l'éthane et de l'Ethylène

Monopole de vente des VERNIS pour métaux GALLIA

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier :

Le cinématographe est en butte à de certaines attaques périodiques de la part de quelques journaux qui persistent à n'attribuer son succès actuel qu'à une espèce d'engouement qui, selon eux, ne peut guère durer. On ne peut répondre qu'une chose, c'est que, loin de diminuer, l'intérêt actuel que prennent au cinéma, non seulement les classes pauvres, mais les classes les plus élevées de la société, augmente de jour en jour. Le cinématographe, après avoir d'abord éveillé la curiosité, s'est implanté partout. Il est devenu un moyen de récréation d'autant plus général qu'il est à la portée de toutes les bourses et on s'en sert en même temps pour répandre l'éducation et l'instruction parmi les masses. Comme toute autre industrie, il peut avoir des hauts et des bas, mais il est trop universellement reconnu et trop fermement établi pour croire qu'il puisse disparaître un jour.

Le Kinemacolor nous avait déjà initié aux splendeurs orientales de la vie aux Indes, mais il était réservé à un artiste de ces pays, M. D. G. Phâke, de nous présenter des scènes ayant pour sujet l'histoire et la mythologie hindoues. Après avoir surmonté des difficultés inouïes d'exécution, dues aux conditions atmosphériques et au manque de personnes compétentes, M. Phâlke a réussi à produire plusieurs films dramatiques qui nous feront connaître plus intimement l'histoire des Hindous. Le premier de ces films, *Harishchandra*, a été livré le 13 avril dernier et sera suivi de deux autres productions *Mohini* et *Nala-Damayauli*, que l'on dit être très intéressants.

*
* *

On annonce que M. Will Day prépare en ce moment une histoire complète de la Cinématographie depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle. Cet ouvrage très documenté et qui a exigé de la part de son auteur beaucoup de recherches et d'études, sera prêt pour l'ouverture de la prochaine Exposition Cinématographique. Il sera, sans nul doute, universellement apprécié.

La « Lucrative Films Co » vient d'ouvrir un concours

Exploitants ! Certains films, sous le régime actuel, rapportent plus de cinquante mille francs à leur auteur. Et çà ne leur suffit pas; leur avidité est sans limite.

Comptoir Cinématographique

Commission - Représentation

Exportation - Importation

Vente et Achat de Films, Appareils

et tout ce qui concerne la Cinématographie

Juan SALA

PARIS — 167, Rue Montmartre, 167 — PARIS

Adresse Télégraphique : SALABARUM *Téléphone : CENTRAL 73-41*

Pour avoir les Films édités sous les Marques

“LE FILM D'ART”

“MINERVA”

“MONOFILM”

aux Pays de :

Brésil, Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Uruguay, Bolivie, Cuba, Equateur, Colombie, Venezuela, Costa Rica, Panama, Puerto Rico, Nicaragua, Guatemala, Honduras, Santo Domingo et Philippines,

S'adresser à **Juan SALA**

PARIS. — 167, Rue Montmartre, 167. — PARIS

Adr. télégr. : SALABARUM (*Salle de projection*) Téléph. : CENTRAL 07-95

ECOLE PROFESSIONNELLE
DES
Opérateurs de France

Pour avoir toutes les notions du Cinéma et apprendre la projection, s'adresser à l'*Ecole Professionnelle des Opérateurs de France*, 66, rue de Bondy, Paris. Cours tous les jours sur appareils modernes. Vente, achat, échange, location.

de scénarios. Elle offre un ensemble de prix qui s'élèvera à 30 livres sterling, 150 francs, 20 livres, 500 francs, pour le meilleur scénario et une livre pour chacun des dix suivants qui auront le plus de mérite. Avis aux amateurs.

*
* *

Comme je l'ai déjà annoncé dans une lettre précédente, la Trans-Atlantic Company a l'intention d'augmenter la publicité déjà très grande qu'elle fait pour la série de films, *The Girl of Mystery*, la « Jeune Fille mystérieuse ». Sous la conduite de M. Lavive, le directeur de la publicité, Miss Love, qui a joué le rôle principal, va commencer son voyage dans les principales villes d'Angleterre et d'Ecosse, où son arrivée sera annoncée plusieurs jours à l'avance par les journaux de la localité.

*
* *

Les directeurs de théâtres de cinéma qui se hâtent, dès l'arrivée des beaux jours, de donner un programme moins intéressant, sous le prétexte que leur clientèle diminue, devraient bien prendre exemple sur les Music-Halls. Dans ces derniers, au contraire, le programme habituel est toujours renforcé, en été, de plusieurs numéros sensationnels. L'affluence continuelle du public, malgré la température, démontre bien la sagesse d'une pareille ligne de conduite. Pourquoi les directeurs de cinéma ne l'adopteraient-ils pas aussi? Ils en verraient bientôt, eux-mêmes, tous les avantages. Et si, de plus, ils ont trouvé le moyen de bien aérer leurs salles et d'y faire circuler un air frais, le public ne craindra plus d'aller étouffer dans une salle de spectacle et se rendra, comme d'habitude, à son cinéma.

*
* *

Il s'est passé dernièrement un fait, dit le *Kinématograph and Lantern Weekly*, qui devrait éveiller l'attention de l'Association des Loueurs. Il paraîtrait que certains films, confiés à des maisons pour être nettoyés, auraient été loués par ces maisons à des directeurs de théâtre. Comme on envoie généralement ces films dans les maisons de nettoyage le mercredi ou le vendredi, celles-ci prétendent qu'elles sont trop pressées d'ouvrage pour le moment et qu'elles ne peuvent pas avoir les films prêts avant un jour ou deux. Elles profitent de ce laps de temps pour louer ces films à des directeurs peu scrupuleux.

Le meilleur moyen pour les Loueurs de mettre fin à cet abus, serait, ajoute notre confrère, de s'assurer d'abord du fait, puis d'envoyer une facture de « louage » de première semaine à ces maisons de nettoyage et d'exiger qu'elle soit payée. Elles ne recommenceraient certainement pas.

*
* *

La Compagnie de Pathé Frères, des Etats-Unis, vient d'envoyer à M. K. W. Linn à Londres, pour la représenter en Europe. M. Linn habite l'Amérique depuis 14 ans et est depuis 7 ans dans l'industrie cinématographique. Il a ouvert ses bureaux, 29, Charing Cross Road, W. C., à Londres. Il a l'intention d'acheter pour les Etats-Unis tout film qui aura pour lui de la valeur et ajoute qu'il ne regardera pas au prix, si le film lui convient. Il ne veut que des films en plusieurs parties, car, dit-il, la mode aux Etats-Unis, est actuellement aux longs films, généralement en cinq parties.

*
* *

On dit ici que la Société Eclair est en train de « filmer » les comédies de Molière. Cette nouvelle est très intéressante et on ne doute pas que ces nouvelles productions de la Société Eclair seront à la hauteur de toutes celles qu'elles nous a déjà données.

*
* *

Une grande Compagnie de chemin de fer vient de se servir du cinématographe pour faire à sa ligne une publicité nouvelle et intéressante. Elle a donné, au Coliseum, à un grand nombre d'invités, une matinée cinématographique. Elle leur a présenté un film, *The Story of the Holiday Line*, qui leur faisait parcourir tous les pays que traverse cette ligne de chemin de fer, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande et attirait leur attention sur les points les plus jolis. On a beaucoup applaudi cet ingénieux moyen de publicité.

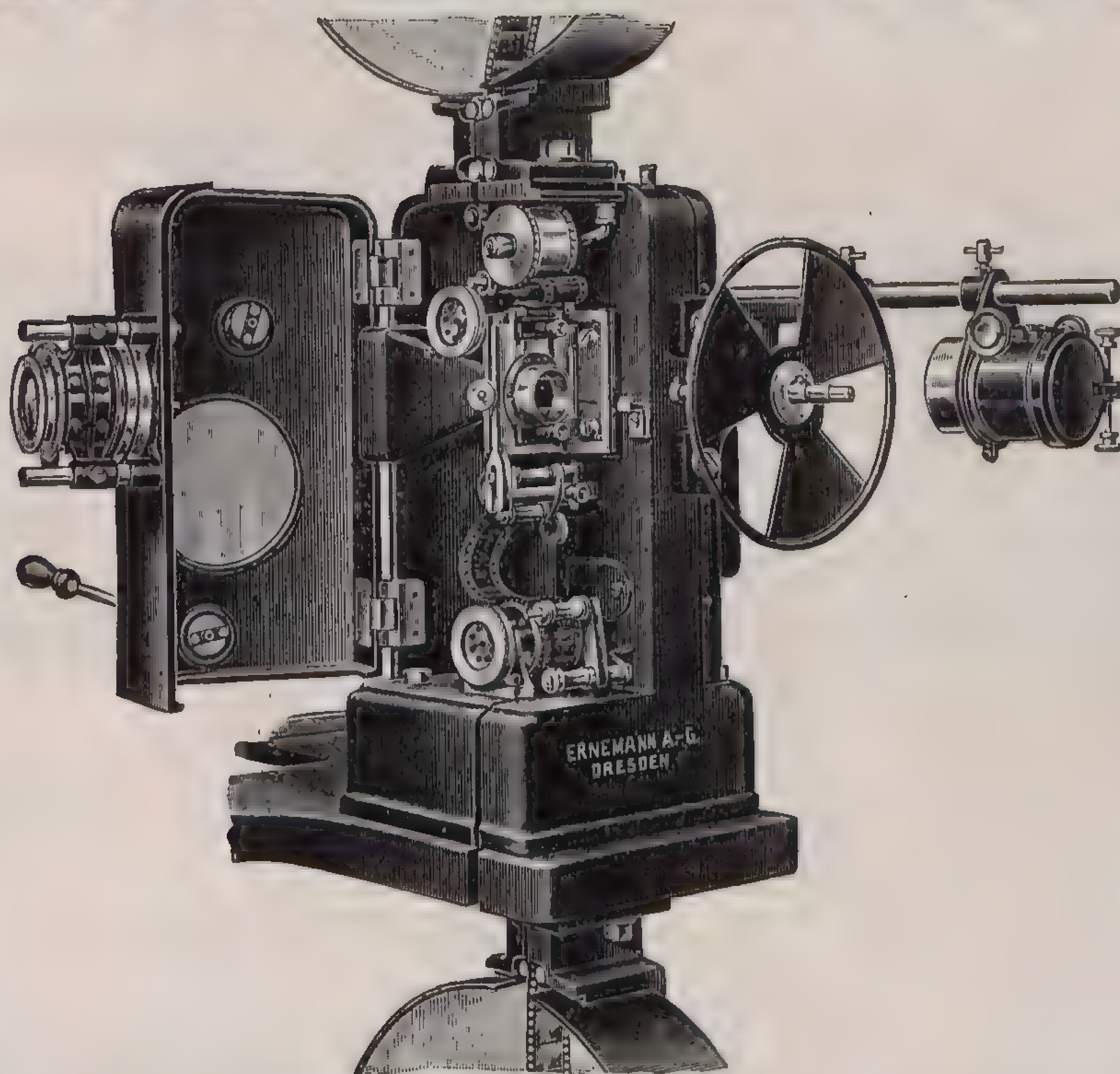
*
* *

La « London Film Company » a, dit-on, presque fini de « tourner » *Trilby*, une comédie anglaise, par Georges Du Maurier, qui a eu un énorme succès, il y a plusieurs années. Le rôle de « Svengali » a été joué par Sir Herbert Tree, et celui de « Trilby » par Miss Viva Birkett. Sir Herbert Tree est un des acteurs les plus renommés d'Angleterre et on doit féliciter la « London Film Co » d'avoir su se procurer le talent d'un artiste de sa valeur.

PICK.

Exploitant! La Société des Auteurs touche bon an, mal an, des Éditeurs, en France seulement, plus de trois cent mille francs. Que veut-il de plus?

ERNEMANN



UN RECORD DU MONDE

est établi avec notre nouveau Projecteur acier

IMPERATOR

MODÈLE JUBILÉ 1914

qui réunit tous les avantages qu'un projecteur de théâtre peut posséder. Il surpasse notre modèle 1913 si connu et apprécié sur tous les marchés, comme étant le meilleur appareil

C'EST DIRE QUE L'IMPERATOR JUBILÉ SURPASSE TOUT

Demanaez aussitôt l'intéressante brochure spéciale :

ERNEMANN SOCIÉTÉ ANONYME
ATELIERS PHOTO-CINÉMATOGRAPHIQUES
ÉTABLISSEMENT D'OPTIQUE
9, CITÉ TRÉVISE, 9 PARIS TÉL. CENTRAL: 36-16.

LYON, 83, Rue de la République
LILLE, 11, Place de la Gare
MARSEILLE, 7, Bue de Suffren
NANCY, 20, Rue des Dominicains

BUREAUX
SALLE DE PROJECTION
Téléphone :
CENTRAL 33-17

Adr. Télég. :
HÉBÉFILM

Usine et Service scientifique
A
FONTENAY-SOUS-BOIS
(Seine)

1 Affiche double
160 × 240

Le Cosm

7, Rue du Faubourg-M

LE MALADE

DE MO

400 mètres environ



mograph

-Montmartre - PARIS

IMAGINAIRE

OLIÈRE

400 mètres environ



EXCLUSIVITÉS DE

FRANCE-CINEMA-LOCATION

7, Faubourg Montmartre

PARIS

Et de ses Agences :

GAVELLE, 82, Rue de Rome
MARSEILLE

ROY, 36, Rue du Priez
LILLE

VAURS & COQUET, 14, r. Victor-Hugo
LYON

MINÉO, Alhambra
CONSTANTINE

4 Photogravures

Les ÉCRANS métallisés
"EUREKA"
DONNENT UN RÉSULTAT
INCONNU A CE JOUR



ILS AUGMENTENT
LE RENDEMENT
LUMINEUX DE 50 A 60 %
et diminuent d'autant
la dépense de courant.

C'est aussi l'écran idéal pour tous ceux qui ne disposent pas d'une lumière puissante

PRIX MODÉRÉS

ÉTABLISSEMENTS
J. DEMARIA
MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE
35, Rue de Clichy, 35
PARIS

CHRONIQUE AMERICAINE

" LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE " est représenté aux Etats-Unis d'Amérique par

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DE PUBLICITÉ
45 West 34th. street
New-York. U.-S.-A

Nos lecteurs américains sont priés de s'y adresser directement pour toutes transactions commerciales ou communications.

UNITED STATES REPRESENTATIVES
UNIVERSAL PUBLICITY COMPANY
45 West 34th. Street
New-York. U.-S.-A

From which sample copies, advertising rates and all further particulars can be obtained.

De notre Correspondant particulier :

Deux maisons d'éditions de films, la « Mutual » et « l'Universal », se sont enfin décidées à envoyer leurs avocats les représenter au nouveau meeting du « Comité d'Education », qui a tenu sa seconde session le 8 mai, à Washington, pour entendre les arguments des partisans et des adversaires du « Federal Censorship Bill ». Les membres du Comité ont écouté avec beaucoup d'intérêt les détails donnés et ont prié les deux avocats de revenir le lendemain et de leur soumettre leurs conclusions par écrit.

M. Howe, du « National Board of Censorhip » a pris ensuite la parole et a démontré l'inutilité d'une « Loi de Censure, Fédérale », car, dit-il, les bureaux de Censure, tels qu'ils existent à l'heure actuelle, suffisent amplement à exercer cette censure.

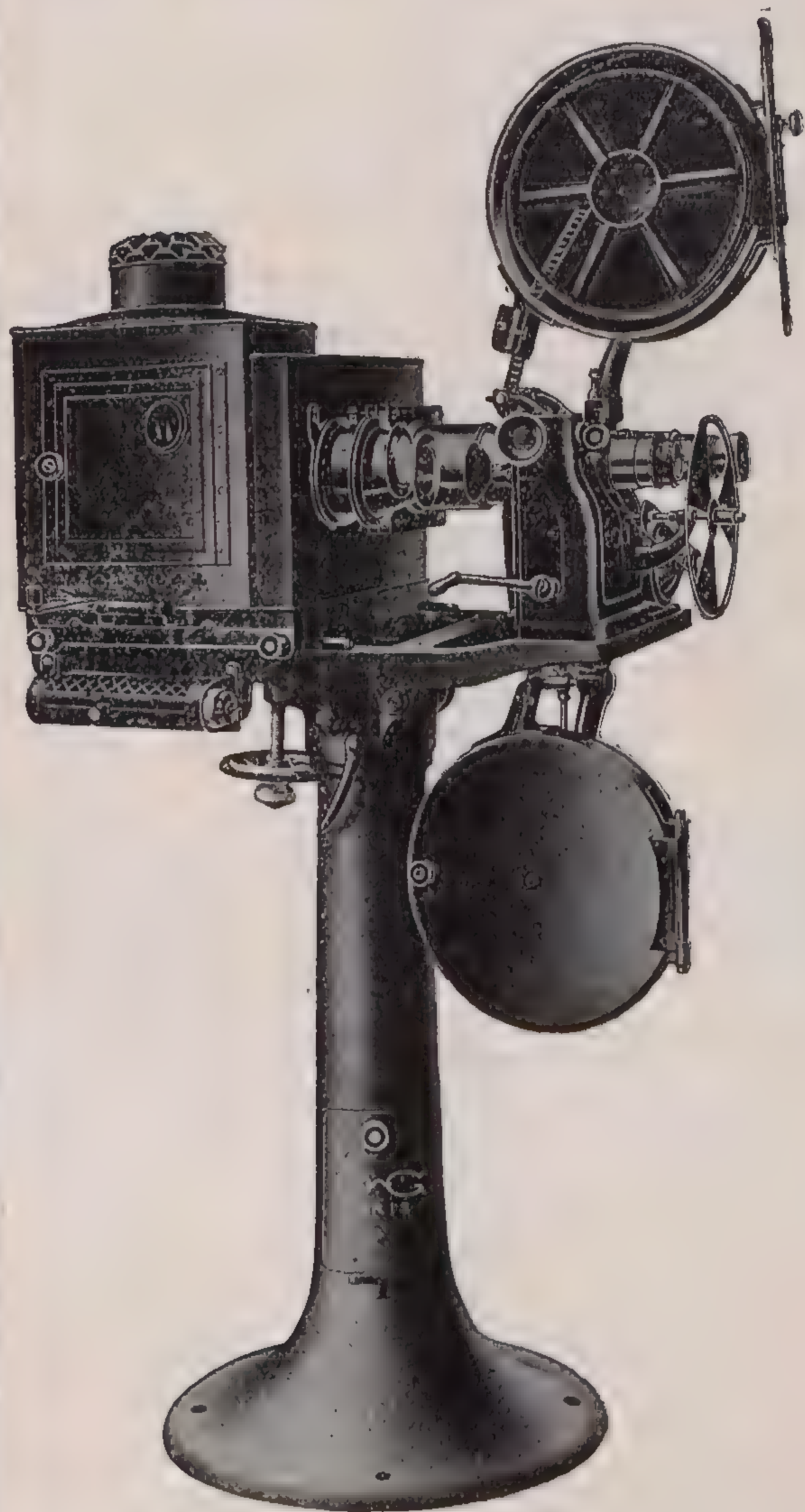
M. Brylawski, un directeur de théâtre de Cinéma, de Washington, a dit que les directeurs eux-mêmes étaient encore les meilleurs censeurs. Ils ont, en effet, tout intérêt à éviter de présenter des films qui pourraient offenser ou scandaliser le public qui fréquente leurs théâtres. S'ils le faisaient, ce serait pour eux la ruine. Une « Loi de Censure Fédérale » est donc contraire à l'esprit américain et causerait un tort très grave à l'industrie cinématographique en général.

Le « Comité » s'est alors ajourné au lendemain et a l'intention de consacrer encore plusieurs séances à l'examen approfondi de cette question de la Censure.

* * *

D'autre part, notre confrère le *Moving Picture World*, ne néglige aucun moyen pour éclairer l'opinion publique

Le Ciné blindé “GUIL” à centre optique fixe et croix de Malte intégrale



La meilleure optique !

Condensateur **SAVELENS**
Objectif **CINÉOPSE**

La meilleure mécanique !

Organes en **acier** trempé et rectifié
Pas de porte à faux
Construction simple et solide

Les meilleurs résultats !

La plus grande **Fixité**
La plus grande **Luminosité**
sans scintillement et sans filage
== à toutes les vitesses. ==
La plus grande **sécurité**
La plus grande **économie :**
de lumière, de programme, d'entretien

Le grand catalogue de cinématographie est envoyé franco aux Directeurs, Loueurs, Revendeurs

USINES D'OPTIQUE ET D'APPAREILS DE PRÉCISION

G. GUILBERT

4, Allée Verte -- 59, Boulevard Richard-Lenoir, Paris

Téléphone : 912-27 Télégrammes : SPHEROCYLS - PARIS Métro : RICHARD-LENOIR

Exposition cinématographique LONDRES 1913 | Hors Concours, Membre du Jury.

au sujet des bureaux de censure. Un de ses meilleurs collaborateurs, M. Stephen Bush, a donné dernièrement, à Norwalk, dans le Connecticut, devant le « Ladies Civic Club » composé des dames les plus influentes de la ville, une très intéressante conférence sur le cinématographe. Après avoir donné l'historique de l'industrie cinématographique, il a conclu en démontrant l'inutilité des bureaux de censure, car, a-t-il dit, l'opinion publique est généralement le meilleur juge des qualités morales d'un film et par conséquent le meilleur censeur.

*
* *

On annonce la formation d'une nouvelle maison d'édition de films. Cette compagnie, sous le nom de « The Popular Players and Players Co », a l'intention de présenter sur l'écran les pièces de théâtre populaires qui ont obtenu un grand succès. M. Harry Cohen, le directeur général, a ouvert ses bureaux dans le Meeca Building, dans Broadway, à New-York.

*
* *

M. Sig. Lubin vient de rentrer à Philadelphie, après un voyage de six semaines à Londres et sur le Continent. Sa compagnie lui avait ménagé une surprise pour son retour. On lui a montré un nouveau bâtiment à deux étages que l'on a construit complètement pendant son séjour à l'étranger et dont, par conséquent, il ignorait l'existence. Il a été agréablement surpris, car il avait déclaré qu'il était nécessaire d'agrandir ses bureaux.

*
* *

Il vient de se passer un fait assez caractéristique et qui montre combien le cinématographe s'implante de plus en plus et s'impose même dans les classes les plus élevées de la société.

A Boston, la ville de culture intellectuelle par excellence des Etats-Unis, les dames de la haute société, les « Boston Four Hundred », ce qu'on appellerait à Paris le « Tout-Boston », possèdent maintenant leur propre théâtre de cinéma. Elles ont acheté un ancien temple protestant, le « First Spiritual Temple », et l'ont fait transformer en théâtre. Mais, pour le rendre tout à fait exclusif, on a décidé qu'on n'y admettrait que les personnes en habit de soirée. On y présentera les meilleurs fims et cependant les prix d'entrée seront des plus modiques, 0 fr. 10, 0 fr. 20 et 0 fr. 25, de 0 fr. 50 à 1 fr. 25. Notre intention, en acquérant ce théâtre, ont dit les promotrices de l'affaire, a été de rehausser la dignité d'un théâtre de cinéma et de montrer que le cinématographe n'est pas apprécié seulement par le petit public, mais a aussi un attrait puissant pour les classes les plus riches de la société.

*
* *

Les serpents dont on se sert dans certains établissements de Los Angeles, en Californie, lorsque l'on en a besoin dans un film, viennent de faire parler d'eux. Dernièrement, un immense « Python », de plus de trois mètres, s'est échappé et est allé se promener dans les rues de la ville, répandant la terreur sur son passage. Le pauvre reptile était cependant absolument inoffensif. Mais des personnes ignoraient ce détail et l'ont tué sans pitié. On l'a beaucoup regretté, car il avait une très grande valeur et avait déjà figuré dans un grand nombre de films. La semaine dernière, deux serpents à sonnettes, qui venaient d'arriver du Texas, se sont aussi échappés, dans le théâtre de la Compagnie Lasky. On les a rattrapés peu de temps après, non sans peine, et réintégrés dans leur boîte. On va, du reste, s'empresser de leur arracher leurs crocs venimeux, de façon à les rendre inoffensifs. On va s'en servir dans le film, *The Virginian.* Cet incident a eu un résultat assez comique. Un des figurants qui se trouvait dans le théâtre à ce moment avait bu un peu plus que de coutume. La vue des serpents qui s'avançaient lui a fait croire qu'il avait une attaque de *delirium tremens.* Il s'est enfui en poussant un cri de terreur, et, complètement dégrisé, a fait le serment le plus solennel qu'il ne boirait jamais plus de whisky.

*
* *

Le Conseil Municipal de Los Angeles a pris dernièrement, sur la recommandation du chef de police, une décision très importante. Désormais, tout loueur de films devra placer ses films dans un caveau en ciment. De plus, il ne pourra pas en sortir plus de vingt lorsqu'il voudra en présenter à quiconque viendra pour en acheter ou en louer.

*
* *

M. George Kleine vient de transporter ses bureaux dans le « New Candler Theater Building », 226, West 42d Street, à New-York. Ils étaient situés autrefois, 505, Longacre Building.

*
* *

Le *Ladies Home Journal*, un des magazines les plus importants des Etats-Unis, avait ouvert, il y a quelque temps, un concours assez original et très intéressant. Il avait demandé à ses lecteurs de voter quel est, parmi tous les jeunes premiers des diverses maisons d'édition de films, celui qui réalise le mieux le type du « héros » américain de théâtre. Le gagnant du concours jouerait le rôle principal dans un film *One Wonderful Wight*, qu'on devait adapter du roman du même nom, publié à ce moment, par séries, dans le *Ladies Home Journal.*

M. Francis X. Bushman, de la Compagnie Essanay, a reçu le plus grand nombre de votes : 1.806.630.

Il a donc été déclaré le vainqueur du concours. C'est la Compagnie Essanay, à laquelle il appartient, qui tournera le film en question et M. Bushman en interprètera le rôle principal. Deux autres concurrents, M. Jack W. Kerrigan, de la « Victor-Universal », et M. Maurice Costello, de la « Vitagraph », l'ont suivi de bien près. Ils ont obtenu, l'un 1.262.740 votes et l'autre 1.088.400. Ces trois artistes, ayant eu le plus grand nombre de voix, recevront une médaille d'or. Ce concours a créé le plus grand intérêt dans le pays tout entier et a fait une publicité des plus importantes à tout ce qui touche à la cinématographie.

ONCLE SAM.

Exploitants! Dans les programmes hebdomadaires, les auteurs français entrent pour une production de 5 0/0 à peine; ils prétendent prélever un droit sur les 100 0/0 de de votre recette.



R. Plaissetty et Cie

24, Rue Saint-Augustin, PARIS

Téléphone : Central 12-45 — Adr. Tél. : FILMASETTY-PARIS

LE LEGS

La 3e sensationnelle !

Aventure du Détective

Harry WILSON

PARAITRA LE **26** JUIN

POUR VENDRE ET POUR ACHETER
Concerts, Théâtres et Cinémas
Paris, Banlieue ou Province
s'adresser en toute confiance à
M. Edmond BELLAN
PARIS — 39 *bis*, rue de Châteaudun — PARIS
qui a de *nombreux acquéreurs*
et de *grandes occasions.*
Téléphone: Central 62-82.

CHRONIQUE ITALIENNE

De notre Correspondant particulier :

On parle beaucoup, je dirais même mieux, on fait beaucoup de bruit autour du grand congrès de la cinématographie, qui doit se tenir prochainement à Rome.

Après l'échec du congrès de la presse, on devrait être sceptique. Cette deuxième tentative ne me dit rien qui vaille. Enfin, attendons et souhaitons bonne chance aux promoteurs de cette grande entreprise.

Tous nos journaux sont d'accord (pouvait-il en être autrement, à la fin?) sont d'accord — je dis — pour stimuler les apathiques, toute la cohorte des indifférents, rassembler toutes ces individualités éparses, réunir toutes les bonnes volontés, qui, isolément, ne pourraient jamais arriver à aucun résultat.

On dit, en effet, que le gouvernement aurait l'intention (et l'on devait bien s'y attendre) de représenter à la Chambre le fameux projet de loi que vous connaissez, et qui étranglerait d'une façon peu ordinaire l'exploitation, et par ricochet toute l'industrie du film.

Certes, le projet, ne serait pas si draconien que celui présenté par le ministère précédent ; mais il ne pèserait pas moins sur ces pauvres exploitants, que l'on veut tondre sans cesse, comme les moutons de Panurge.

Le congrès de Rome pourrait faire comprendre à ceux qui sont à la tête des affaires publiques, qu'il ne serait pas si facile que l'on croit de pressurer encore davantage cette pauvre cinématographie, à qui l'on réclame sans cesse des monceaux d'or, comme si elle possédait les mines de Golconde.

Bref, la résistance contre le péril commun se dessine bien nettement chaque jour davantage, et nous serions fort reconnaissants au gouvernement si (grâce à ses menaces) nous arrivions à grouper en un seul bloc la grande famille cinématographique.

* * *

Il faut enregistrer une fois de plus le goût nettement prononcé que nous avons pour les grands spectacles. Que ce soit de l'opéra, du ballet ou du cinéma, il nous faut — à nous autres — (est-ce l'effet du midi?) il nous faut du grandiose.

Tout ce qui est terre à terre nous laisse indifférents; mais, par contre, lorsque l'on nous en donne selon nos goûts, alors c'est de l'emballement de premier choix.

Non, vrai, il faut voir.

Depuis que Ambrosio, Pasquali, Cinès, Itala, la Gloria, et *tutti quanti* nous ont donné ces beaux joyaux qui s'appellent *Quo Vadis, Pompéï, Marc-Antoine, Néron,* etc., on ne veut plus rien savoir du reste. On va au ciné comme on allait entendre Aïda, Rigoletto ou Parsifal.

On veut le *spectacle cinématographique* : je dis bien, et j'insiste sur le mot *spectacle*.

Dès maintenant on peut diviser nos salles de ciné en deux catégories bien distinctes l'une de l'autre.

D'une part celles où se donne rendez-vous un élément de passage, quelque peu populaire, de l'autre les grandes salles pour les films à succès, avec orchestre et tout le bazar.

La preuve?

Mais où remarquez-vous comme en Italie que les plus grands théâtres se transforment en salles de cinéma?

Vous vous étonnez que — pour quelques mois d'été seulement, et en morte saison — au Châtelet et à Réjane l'on essaye du film, tandis que chez nous, d'un point à l'autre de la péninsule, le chant et la parole sont remplacés d'une manière définitive par notre grand art du silence.

Oui; il faudrait voir ça.

Les films à métrage kilométrique, c'est ceux-là qui font recette.

Partout ce n'est qu'Excelsior : *Néron, Marc-Antoine, Napoléon, Ecole de Héros,* etc.

Pour les films français, il en est de même. On veut du spectacle, et surtout de l'émotion.

Goûtés aussi sont les documentaires et surtout les plein-air.

Elle est si belle la nature chez nous, que nous revoyons toujours avec le plus grand plaisir, nos lacs et nos montagnes; nos vallées si riantes, nos souvenirs historiques qui nous parlent avec tant d'éloquence de la grandeur de notre patrie.

Que vos maisons françaises s'inspirent de ce qui se passe chez nous si elles veulent réaliser de fructueuses affaires.

Emile Arnold.

CHRONIQUE SUISSE

De notre Correspondant particulier :

La Société d'Initiative Zurichoise pour le Développement du Tourisme a fait filmer les points principaux de la ville et des environs. La bande devra figurer à l'Exposition Nationale de Berne et servir de réclame au compartiment réservé à ce canton. A la clôture de l'Exposition, trois copies du film seront mises à la disposition des Directeurs qui voudront bien passer la vue dans leurs établissements.

Les cinémas pourront s'en féliciter, car le jour n'est pas loin où les films panoramiques leur viendront de tous les côtés et que les Comités d'initiative paieront eux-mêmes la présentation.

Le condamné qui a le cou dans la lunette n'est pas plus en danger que le Directeur de Cinéma sous le couperet des Auteurs.

La Sécurité au Cinéma

Extincteur P. RUEZ

pour Cabines cinématographiques

Breveté FRANCE (s. g. d. g.), ANGLETERRE, ALLEMAGNE, BELGIQUE et tous Pays.

Exposition Internationale de LONDRES
MARS 1913
1re Grande Médaille d'Or

Principaux Brevets obtenus par l'inventeur :

FRANCE		LUXEMBOURG	
ANGLETERRE	vendu	MEXIQUE	
ALLEMAGNE		BRÉSIL	
BELGIQUE		HOLLANDE	
AMÉRIQUE		*DANEMARK*	vendu
CANADA	vendu	*SUÈDE*	
AUTRICHE		*NORVÈGE*	
HONGRIE		JAPON	
ITALIE		*RUSSIE*	
SUISSE		ARGENTINE	vendu
PORTUGAL		AUSTRALIE	
ESPAGNE		TUNISIE	

Les noms en *italique* indiquent les Pays où les Brevets sont soumis à un examen.

Exposition Internationale de GAND
1913
1re Grande Médaille d'Or

Dispositifs spéciaux de Sécurité évitant toute panique

A la moindre alerte, en tirant sur une poignée, on obtient :

L'étouffement du feu
L'invisibilité du foyer d'incendie



L'évacuation complète des fumées
La mise en pleine lumière de la Salle

Pour les Brevets restant à céder et pour tous renseignements,
s'adresser à **M. L. VANDEVILLE** *(Service de l'Extincteur)*, 27, Boulevard Poissonnière.
(Le soir de 5 1/2 à 6 heures 1/2)

Le plus documenté

Ciné-Gazette

"La Vie par l'image animée"

Hebdomadaire **Environ : 150 mètres**



ADMINISTRATION :
6, Rue Ordener, PARIS
Téléphone : NORD 55-96

tions importantes. Sur la place du vieux marché, à l'est, se trouve le vieil Hôtel de Ville qui fut construit en 1556.

Puis, c'est le monument de la Bataille des Nations, élevé en souvenir de la bataille de 1813, qui marqua le début de la fortune des Alliés.

Enfin, la station thermale de Elster, située dans un cadre romantique, sur les rives de l'Elster, et nous terminons notre voyage par une excursion à Plauen, ville qui se trouve également sur l'Elster et à une altitude de 450 mètres. Le viaduc de 17 mètres de large et avec son arche de 18 mètres de haut et de 90 mètres d'ouverture traverse la vallée profonde de Syra.

Métrage : 63 mètres

RENOUVELLEMENT ÉLECTRO-MÉCANIQUE D'UNE VOIE FERRÉE

Documentaire

Métrage : 110 mètres

LE TA-TAO (Danse Chinoise)

Documentaire

Métrage : 71 mètres

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS

PATHÉ FRÈRES

CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social: 30, BOULEVARD DES ITALIENS, Paris

Téléph. : **Louvre 15-89**

Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,

104, RUE DE PARIS, Vincennes

Tél.: **Roquette 34-95**

S. C. A. G. L.

LA MAISON DU BAIGNEUR

d'après le célèbre drame d'Auguste MAQUET

La Maison du Baigneur est un drame captivant Ce n'est pas un roman. C'est une page d'histoire, l'une des plus pathétiques de notre passé. On y cherche et on y découvre les complices de l'assassinat de Henri IV ; on les y nomme par leur nom ; on apporte toutes les preuves à l'appui de l'accusation, et il résulterait de l'enquête faite par M. Auguste Maquet que Ravaillac n'a été que le bras exécutant servilement le crime conçu, médité et voulu par Mme de Verneuil, la confidente de la reine ; par un certain aventurier espagnol, Siete Iglesias ; par le duc d'Epernon, le maréchal d'Ancre et, ce qui est plus grave encore, par Marie de Médicis elle-même.

Mme de Verneuil aurait eu pour mission d'exalter l'imagination de Ravaillac ; le maréchal d'Ancre lui aurait fourni tous les renseignements, ainsi que l'arme nécessaire à l'accomplissement du crime ; l'Espagnol, déguisé en charretier, se serait chargé de barrer la rue avec une voiture de foin ; enfin, le duc d'Epernon, assis dans le carrosse à côté du roi, aurait fait en sorte de détourner son attention au moment où l'assassin montait sur le marchepied. Marie de Médicis tient dans ses mains les fils de ce complot si bien ourdi.

La Maison du Baigneur, admirablement conduite et mise en scène, interprétée par d'excellents artistes, remportera auprès du public un succès légitime et certain.

MAX LINDER

MARI JALOUX

Scène de MAX LINDER, jouée par l'auteur

Tout le monde voudra voir *Mari jaloux*. C'est une pièce drôle, endiablée, toute débordante de franche gaieté. C'est de la farce qui s'exagère jusqu'à l'extrême, et où l'on rit vraiment, franchement, jusqu'à pouffer. Max Linder l'interprète avec sa folle exubérance coutumière. Il s'agit d'une dame, brave bourgeoise qui, fasciné par le mirage de la gloire, s'est mis dans la tête de faire du cinématographe. Le mari, qui avait cru tout d'abord sa femme amoureuse de l'éblouissant Max, se laisse gagner par la contagion des planches : les deux époux feront du cinématographe...

Là-dessus se déroule un inénarrable scénario, dont les deux bons bourgeois sont les interprètes. Initiés malgré eux à l'envers de la gloire, sous forme de chutes, douches, cascades, pluie d'objets plus ou moins hétéroclites, etc..., nos deux néophytes prennent leurs jambes à leur cou et... ils courent encore !

The General Film Agency Limited

9, Place de la Bourse - PARIS

Adr. Tél. : **Officinéma-Paris** *Tél* : **Central : 82-00**

MILANO

LA FEMME QUI PASSE

Drame cinématographique en trois parties

Le père Antoine est un ouvrier qui malheureusement aime mieux boire une bonne bouteille que de travailler et tout son argent passe au cabaret, cependant que son fils Robert électricien dans une usine cinématographique, remet régulièrement sa paye à sa sœur Olga, qui s'occupe seule de faire marcher la maison.

Dans l'usine où Robert est employé, un incendie éclate brusquement, et les flammes atteignent bientôt les loges des artistes. Au péril de sa vie, Robert s'élance dans les flammes, et réussit à sauver la jeune Lucy, une artiste qui était restée dans sa loge. Remise de son émotion, Lucy remercie son sauveur et se sent attiré vers lui, d'une passion qui ne pourra être que de courte durée car Lucy est d'un caractère volage.

Robert, sans réfléchir et sans calculer, cède à l'étrange caprice qui l'entraîne vers l'artiste et la suit en Amérique, où elle est appelée par des engagements pris antérieurement.

La pauvre Olga qui reste seule avec son père devenu complètement alcoolique, pour subvenir aux besoins

du ménage, accepte une place de mannequin dans une maison de couture. Bientôt le propriétaire, voyant ses termes impayés chasse le père Antoine et Olga. La jeune fille conduit son père à l'hôpital, et elle va demander l'hospitalité à une camarade d'atelier qui la recueille.

Mais la morte saison arrive, et les deux pauvres jeunes filles apprennent que l'atelier est fermé. Elles en arrivent au dernier morceau de pain !

Olga cède alors au démon tentateur qui depuis longtemps la poursuit.

Ce démon est un Comte qui a remarqué Olga depuis longtemps à la sortie de l'atelier, et qui a écrit à la jeune fille pour lui demander rendez-vous. Olga résiste mais quand la dernière lettre du Comte arrive, c'est la misère ! Et Olga se rend au rendez-vous, à l'insu de sa camarade qui repose, trompant la faim par le sommeil...

Le Comte attend Olga dans une automobile. Le sort en est jeté ! Olga monte dans l'auto qui part à toute vitesse. Le spectre de la faim a disparu !

Cependant en Amérique, Lucy lassée déjà de Robert, l'a abandonné et le jeune homme mourant de faim, est recueilli par des compatriotes. Il réussit à entrer dans les grandes usines de l'industriel Thompson.

Par son intelligence et par son travail, Robert a su s'attirer la sympathie et la confiance de son patron, qui bientôt le prend comme associé dans ses affaires, et l'introduit dans sa famille en le traitant comme un fils.

La fille de Thompson s'éprend de Robert qui voit le sentiment que la jeune fille éprouve pour lui, mais sentant la distance qui le sépare de la jeune fille, il refoule au fond de lui-même l'amour qu'il sentait naître dans son cœur.

Robert écrit à une agence d'information pour avoir des nouveles de sa famille, et il apprend la mort de son malheureux père, mais de sa sœur Olga, aucune nouvelle.

Le bureau d'informations ajoute dans sa réponse, que seul Robert pourrait sur place, faciliter les recherches.

Et le jeune homme demande à M. Thompson la permission de s'absenter. Celui-ci lui accorde, mais lui demande en échange, d'accompagner sa femme et sa fille en Europe, qu'elles désirent visiter.

Robert ne se doute pas de l'amoureux piège que l'amitié de M. Thompson lui a tendu, et il accepte d'accompagner Mme et Mlle Thompson.

Pendant la traversée, Robert se laisse prendre au charme de la jeune fille, il déclare son amour longtemps contenu, et Mme Thompson, confidente et complice de son mari, agrée Robert comme fiancé de Mary.

En Italie, malgré toutes les recherches faites, Robert ne peut retrouver les traces d'Olga, et il se décide à retourner en Amérique, quand dans un bal masqué, où Mary Thompson a voulu assister, Robert se trouve brusquement en présence de sa sœur, devenue, sous le nom d'Hespéria, une femme à la mode.

Olga se jette dans les bras de son frère, excitant involontairement la jalousie de Mary.

Une explication a lieu ; Robert devant la conduite de sa sœur, se sent indigne d'aspirer à la main de Mary, et lui rend sa parole.

Accompagné d'Olga, il se rend à Venise, où il occupe un appartement au Grand Hôtel où ils ne tardent pas à s'attirer la sympathie de tous les voyageurs et voyageuses. Pendant ce temps, Mme Thompson a télégraphié à son mari la décision de Robert.

Au cours d'une promenade, Olga rencontre un jeune homme auquel elle avait autrefois accordé ses faveurs. Il la poursuit essayant de renouer avec la jeune femme, des relations éphémères. Olga ne l'écoute pas et rentre à l'hôtel.

Le jeune homme, léger, inconséquent, et peut être aussi se sentant froissé, fait connaître à tout l'hôtel le passé d'Hespéria.

Dès lors, Olga et Robert sentent une froideur chez les touristes qui les fréquentaient. On les évite, cependant que M. Thompson répond à sa femme que le passé d'Hespéria importe peu, qu'avec de l'argent, on se débarrassera, et que cela ne doit pas empêcher le bonheur de sa fille et de Robert.

Mme Thompson vient à Venise faire part à Robert de la décision de son mari.

Robert, généreux, refuse d'abandonner sa sœur.

Mais celle-ci, cachée, a tout entendu, et ne voulant pas être un obstacle au bonheur de son frère, elle se supprime, après avoir laissé une lettre à Robert.

Et sur le bateau qui les ramène en Amérique, Mary et Robert regardent longtemps Venise, où repose le corps de l'infortuné Hespéria.



Le Ravissant Film

46, Rue du Rocher, PARIS

Téléph. : **Wagram 58-56**



LES DEUX ENFANTS

(suite et fin).

DISTRIBUTION :

Le Comte de Chevreuse . . . . M. BARROIS.
La Comtesse de Chevreuse . . . . Mlle V. TESSIER.

Leurs Enfants Marcelle et Geneviève,
Interprétés par **Les Petites IRVIN**

L'aînée, Marcelle, plus grave, aide de son mieux la maman qu'elle adore.

C'est la misère, mais on vit.

Comment ? C'est là le problème de chaque jour — problème angoissant, certes, mais que l'épouse adroite cache avec soin, sous une factice gaîté, lorsque chaque dimanche, à l'heure de la visite, on court à l'hôpital y voir pauvre papa.

Le destin — ses desseins sont secrets — ne permit pas aux pauvres déclassés de lutter plus longtemps.

En allant livrer son travail, Mme Chevreuse, dans la rue, en pleine ville, est prise en écharpe par une automobile qui provoque sa chute dans une excavation. On accourt.

Au fond du puits, des clameurs d'épouvante. Les ouvriers du forage s'empressent et remontent la blessée avec d'infinies précautions ; conduite au plus proche pharmacien, lamentable et meurtrie, la mère se réveille et ne veut pas mourir.

Elle pense à ses enfants, aux commères jalouses du mauvais voisinage.

Deux agents la ramènent chez elle sur un brancard. Marcelle et Geneviève sont là, tableau de douleur. Les pauvres gosses sanglottent éperdument et, en un sursaut de colère, elles traduisent leur peine en repoussant de leurs petits bras les mégères qui ont envahi le pauvre logis qu'elles profanent de leurs médisances éhontées.

Heureusement, la Providence n'abandonne pas ceux qui souffrent.

Bonne Mère Jean, une brave femme aux cheveux blancs, qui habite à l'étage au-dessous, affirme son autorité et, telle une aïeule que le ciel enverrait, prend la défense des enfants.

Comptoir du Cinématographe

H. BLÉRIOT

CONSTRUCTEUR

187, Rue du Temple, 187 - PARIS

Téléphone : ARCHIVES 24-79

Fournisseur des plus Importantes Exploitations

POSTES COMPLETS POUR EXPLOITANTS
ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES

Demander nouveau Tarif pour 1914
GRANDE BAISSE DE PRIX

En Magasin, toujours du Matériel en solde
— Stock important de Films en solde —

VENTE — ECHANGE *DEMANDEZ LISTE*

Ne traiter aucune affaire avant de consulter le **Comptoir du Cinématographe** *où vous trouverez certainement tout ce dont vous aurez besoin.*

Le médecin, mandé en hâte, veut le transfert à l'hôpital, mais les petites, un moment éloignées, obéissant à un secret instinct, surprennent, à travers la porte, les propos du docteur et, en un suprême élan, magnifiques de volonté, elles font irruption dans la chambre.

A genoux, toutes deux, elles supplient le médecin de garder leur maman et déclarent, touchantes et persuasives, qu'elles sauront la soigner. On sait faire le ménage ! on sait faire la vaisselle !...

... Mère Jean compatissante promet de veiller à ce que rien ne manque et le docteur consent.

Les jours passent. Le pain est cher. L'argent manque, Marcelle de temps en temps casse une assiette en l'essuyant, elle s'en désole et médite sur le passé.

— « Maman tenait des fleurs aux ventes de charité ! dit-elle à sa sœur, on en vendra !

— N'a-t-on pas not'tirelire !

Profitant du sommeil de leur chère malade, elles brisent le petit tonnelet de terre qui porte tout leur espoir et, ayant réuni les quarante-trois sous qu'il contient, décident d'écrire un petit mot pour expliquer leur absence.

Délicieusement, les deux sœurs s'en vont, gagnant la porte d'où elles adressent à leur mère endormie un baiser d'ange.

Elles prennent « Sauve », leur inséparable ami et partent à l'aventure.

Et elles s'en vont, une prière les agenouille et réunit leur petite âme en une envolée surhumaine, puis la rue les prend, pauvres innocentes voguant vers l'illusion.

Mais voilà la fleuriste — simple femme — grand'mère déjà — dont le dur métier n'a pas durci le cœur. Sollicitée, elle résiste, tente de chasser les concurrentes — elle ne sait pas... Les gosses expliquent et tout s'arrange.

Un panier est vite garni et joyeuse, la marchande leur donne quelques conseils, elle refuse même l'argent des enfants.

Le bonheur irradie les visages, l'espoir soutient les chérubins.

Les fleuristes partent suivies de « Sauve » leur ami. Elles tendent timidement leurs petits bouquets et la puérile tentative semble leur réussir lorsqu'une brute les bouscule et frappe le chien. D'un coup de pied, l'homme renverse la corbeille et les fleurs jonchent sur le sol, surprises de la rosée de larmes que versent les enfants.

Quelle détresse !

Le chien bondit sur le malfaiteur ; un agent, témoin lointain de ce scandale, intervient pendant que la foule s'amasse.

Il est bref. Tout le monde au poste !

Au bureau de police, le commissaire arrive. Stupéfaction des fillettes !

— Marcelle !... là... M. Darbant.

En effet, le magistrat est un ancien familier de la famille de Chevreuse. Elles se précipitent dans les bras de l'excellent homme qui n'en croit ses yeux... Il a devant lui les filles de son meilleur ami, disparu sans laisser de traces.

Sitôt mis au courant de leur triste odyssée, son parti est vite pris ; il les sauvera.

Pendant ce temps, le malheureux père se lamente à l'hôpital — on ne vient plus le voir — il ignore tout...

Un soir... à la tombée de la nuit, il a une vision et en un affreux cauchemar, il entrevoit ce que la réalité lui réserve de douleurs. Il clame sa frayeur... veut partir... Et il part...

La nuit est venue, dans la pauvre maison la chambre est silencieuse, la mère se réveille. Le calme la trouble... Elle se soulève.. Elle appelle.. Rien.. L'écho reste sourd.. Son effroi augmente. Elle trouve le mot laissé par Marcelle qui dit leur sortie pour aller aux commissions.

Mystère !... et là, sous ses yeux, la tirelire cassée.

La pauvre femme comprend ; elle songe aux dangers de la rue, elle prie, elle pleure et ses forces l'abandonnent... elle s'évanouit...

Les heures ont passé...

Le magistrat, M. Darbant part avec les enfants et le bon chien, il les ramène à la mansarde où la mère se lamente.

M. Chevreuse quitte l'hôpital et est en route vers sa maison, vers les siens, vers sa vision. Darbant arrive le premier, alors que la bonne mère Jean console la malade. D'un regard à la fenêtre venant de constater l'heureuse arrivée des enfants, elle rassure la mère. La porte s'ouvre et c'est le bonheur qui entre ; enfants, ami, sont là, c'est le passé qui renaît le présent pitoyable et l'avenir inconnu... mais la porte s'ouvre de nouveau et voici Chevreuse.

Ah ! le malheureux porte en sa physionomie le stigmate de la souffrance et du désespoir réunis.

Sa vision est là... palpable...

Sa femme au lit, ses enfants misérables.

Et il s'écroule sur une chaise en un renoncement à tout.

Mais Darbant parle et relève son énergie, il affirme la vie possible et le prouve en apportant un contrat qui fait Chevreuse directeur d'une société amie.

Il est éloquent — puis on aime à le croire — sa bonne parole ranime les courages et les visages ravagés par les larmes renaissent au sourire.

L'espoir est dans les cœurs et s'installe au foyer ; dans les bras l'un de l'autre, les époux pleurent encore, mais de joie cette fois-ci, pendant que les enfants joignent les mains en une suprême action de grâce.

Union-Eclair-Location

12, RUE GAILLON, PARIS

Tél. : **Louvre 14-18** *Télégr.* : **Uniofilm Paris**

ÉCLAIR

PROTEA ET L'AUTO INFERNALE

PREMIERE PARTIE

Tandis que la bande des Chrysanthèmes bleus se réunit dans un bouge où elle mène un tapage infernal, son chef, le comte Skettitch, courtise la jolie Mabel, la nièce d'un richissime banquier. L'aventurier a projeté d'épouser la jeune fille, afin de s'emparer de son immense fortune. Halgan, un de ses espions, est devenu le serviteur de la maison.

Doucement, ainsi qu'une flamme s'éteint après avoir longtemps vacillée, le banquier meurt. En présence de Mabel et de quelques intimes, le notaire procède à l'ouverture du testament. Curtiss lègue à sa nièce tous ses biens ; en outre, il la fait héritière d'un merveilleux champ d'or. Un mois après le décès, on ouvrira le coffre-fort afin d'y trouver des indications sur l'emplacement de cette terre fortunée.

Inquiétée par l'étrangeté de ce testament Mabel sollicite Protéa de venir l'éclairer de ses lumières. La célèbre détective, aidée de son fidèle Tommy, grâce aux rayons ultra-violets, parvient à lire ce document à travers les parois du coffre-fort. Hélas ! il est incomplet : le reste du texte est tatoué sur l'épaule de Fred Sharpe, ancien valet de chambre du défunt.

La nuit suivante, Skettitch s'empare du document incomplet. Qu'importe ! Protéa, dès l'aube, se met sur la piste de Fred Sharpe. Après de minutieuses recherches, la détective trouve une de ses photographies et une lettre qui permet de supposer que le disparu est à Douville-sur-Mer. Halgon, l'espion de l'aventurier, informe son chef de cette découverte.

Deux autos roulent sur la route. Le comte et la détective, impatients de se devancer, traversent à toute vitesse la campagne silencieuse. Skettitch, ayant quelque avance, répand du pétrole sur la route et y met le feu. Une barrière de flammes ne saurait arrêter Protéa. La détective rejoint bientôt son adversaire. Tommy enlève de son siège le conducteur du comte. Et, cependant que la torpedo de Skettitch roule dans un ravin, Protéa arrive à Douville-sur-Mer.

Fred Sharpe prend un bain. Protéa feint de se noyer. Le valet de chambre se jette à l'eau afin de la sauver. Grâce à ce subterfuge, la détective découvre avec stupeur que l'épaule de Fred est détatouée. Skettitch, sauvé miraculeusement de la redoutable chute, vient quelques instants après constater la vanité de ses recherches.

Ainsi, les deux adversaires devront repartir dans l'inconnu, afin de découvrir la formule splendide qui les rendra maîtres de l'or.

DEUXIEME PARTIE

Protéa est furieuse. Rageusement, elle jette à terre le portrait de Fred, dont le cadre se brise. Victoire, l'image ainsi découverte, montre les tatouages de l'épaule. La photographie agrandie livre son secret. A treize mille au Nord-Ouest de la ville de Creeksburg se trouve le champ d'or. Skettitch a surpris le travail de la détective, il devine sa découverte. La nuit venue, à l'aide d'une sarbacane, il jette des boules narcotiques dans la chambre de Protéa et, tandis qu'elle est profondément endormie, il s'enfuit avec le précieux document.

Au réveil, la dormeuse, malgré cette défaite momentanée, se sent combative. Certes, la perte du document est un malheur, mais il importe d'en éviter un plus grand encore. Il faut attirer au plus tôt Skettitch dans un guet-apens et se rendre maître de sa personne. Tommy se grime et, porteur d'une lettre annonçant que Protéa passera la nuit dans sa maison de Redwood, il se la fait volontairement subtiliser par le comte. Sans doute, Skettitch ne manquera pas de venir attaquer son ennemie à l'instant où il la saura sans défense et seule en sa maison déserte.

Le comte tombe dans le piège qui lui est habilement préparé. Laissant des hommes postés à la grille de la propriété, l'aventurier pénètre chez Protéa. Il y est attendu. A peine a-t-il gravi quelques marches que l'escalier bascule brusquement et continuant son mouvement rotatif, le jette dans une chambre vide et froide. Sur le plancher mouvant, le prisonnier écume de rage impuissante. Il voudrait tenir Protéa en ses mains et la broyer. Et voici que celle-ci belle et grave, lui apparaît, dans une niche ouverte entre les pierres. Une brève lutte s'engage. Le comte parvient à se saisir de l'anneau de la détective, mais il a dû abandonner le document. Vainement, l'aventurier tente de s'évader. Tout est prévu, des grilles tombent devant lui à mesure qu'il avance. Le voici dans un étroit couloir dont les parois, lentement, implacablement, se resserrent. Une minute encore de cette horrible situation et c'est l'écrasement. Mourir pour mourir, le comte préfère tenter un suprême effort. Saisissant une cartouche de dynamite qu'il cachait dans sa poche ; il l'enflamme. Une formidable détonation retentit, les murs s'entr'ouvrent. Quoique blessé, Skettitch parvient à s'enfuir des décombres.

Protéa et son fidèle Tommy sont enfermés à l'étage supérieur de la maison. Ils assistent, impuissants, au départ de leur prisonnier. Tommy fait un bon effrayant dans l'espace et vient s'abattre sur un arbre. La détective lui lance une corde grâce à laquelle elle saura s'enfuir à son tour, traversant l'espace, soutenue dans l'air lumineux par la corde légère. Cependant, le comte envoie un de ses affiliés chez Lady Mabel. Le messager annonce que Protéa est blessée et qu'elle prie son amie de venir au plus tôt. Afin que l'on ajoute foi à ses dires, l'homme montre l'anneau ravi par Skettitch dans la lutte. Mabel ne devinant pas qu'on l'attire hors de sa maison pour s'emparer d'elle, sans réfléchir au possible danger, suit avec confiance l'impudent envoyé du comte.

A peine a-t-elle franchi sa porte, que des hommes l'enlèvent et la jettent dans une voiturette conduite par Skettitch. Prisonnière, Lady Mabel ne sera plus un obstacle aux désirs de l'aventurier. Désormais, la bande des Chrysanthèmes bleus va pouvoir découvrir le champ d'or et en extraire les pépites dont la possession a suscité déjà tant de luttes ardentes.

(La suite au prochain numéro.)

Nos lecteurs seraient fort aimables de mentionner « Le Courrier Cinématographique », chaque fois qu'ils font une commande à la suite d'une annonce publiée dans notre Journal. C'est le meilleur moyen de justifier la confiance des annonciers du « Courrier » et nous comptons pour cela sur la collaboration de tous nos lecteurs. D'avance, à tous, nous leur disons merci.

Affranchissez-vous de la ROUTINE !

Ne vous dites pas que vous marcherez aujourd'hui comme hier, car on va vite! et votre voisin qui aura suivi le PROGRÈS

en adaptant sur son CINÉ

LE CHANTANT

verra augmenter ses recettes.

G. MENDEL

Constructeur breveté

10, Boul^d Bonne-Nouvelle, PARIS



Plus de 1.000 Jolies Scènes

CHANTANTES

et

PARLANTES

louées 10 francs la Semaine

\+ LE DISQUE

Le
SYNCHRO MENDEL
s'adapte sur n'importe quel Cinéma
en 10 minutes !
SUCCÈS ! SUCCÈS !

Demandez TARIF, 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

MM. les Loueurs,

Avant d'acheter vos films,

Consultez

la Notice de Renseignements confidentiels sur les films, publiée par *Le Courrier*

VOUS ÉVITEREZ D'ENCOMBRER VOTRE STOCK

d'un lot coûteux

de non-valeurs impassables



MM. les Exploitants,

Avant de composer votre programme,

Inspirez-vous

de la Notice du *Courrier*

vous y trouverez

LA NOMENCLATURE EXACTE ET SINCÈRE

DES MEILLEURS FILMS

Vos spectacles plairont au public,

Ils auront du succès,

Vos recettes deviendront considérables.

Elles vous donneront de gros bénéfices.

MARQUES DE FABRIQUES

ÉTATS-UNIS

Marques publiées en mars et avril 1914

PHOTOGRAPHIE

Assur. — Chemisc ...brik auf Action (vorm E. Schering), Berlin, Germa...

Messter Film-Berlin. — Messters Projection, G. m. b. H., Berlin, Germany.

CINÉMATOGRAPHIE

Grands Films Populaires. — Georges Lévy, à Paris (France).

Gold Seal. — Universal Film Manufacturia Company Chicago, 111 and New-York.

Photoplasticon. — Frederick W. Hochetetter, New-York N.-Y.

Cineo-Plasticon. — Frederick W. Hochststter, New-York, N.-Y.

Silf. — Société Internationale de Lumière Froide (Procédés Du Dussaud), Paris (France).

Ars Vera Lex. — La Film Artistica Gloria, Turin (Italy).

Mac. — Macnamara Feature Film Co, Inc., New-York, N.-Y.

MACHINES PARLANTES

Reflex. — Compagnie Générale des Etablissements Pathé (Phonographe et Cinématographe), Paris (France).

Communiqué au *Courrier Cinématographique* par l'Agence de Brevets et Marques de Fabrique JACQUES GEVERS & Cie, à Anvers, rue Saint-Jean, 70.

DIRECTEURS !

Supprimez le claquement énervant des sièges à bascule de vos salles de spectacle

ADOPTEZ

Le Silencieux

Amortisseur pratique, 43 modèles déposés

Pose instantanée. Prix dérisoire

R. LARCELET, 4, Av. des Minimes, Vincennes (S.)

La Série de :

JACK BILL !..

MONATFILM

CONCESSIONNAIRE pour le MONDE ENTIER

Adr. Tél. : **Filmonat-Paris** — *35, Rue Bergère* — *PARIS* — Téléphone : **Bergère 47-77**

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scenistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

Bozzi, 48, rue Rochechouart, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques p^r Cinémas

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.
Affiches Lumineuses, M. Minon, 7, Faubourg St-Denis, Paris.

Appareils Cinématographiques

Sté Pathé frères, 30, boulevard des Italiens, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie,

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epeule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussugé, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XXe).
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 30, Boulevard des Italiens, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Lubin. Représentant ; L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Edison 59 et 61, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.
Monat-Film, 35, rue Bergère, Paris, tél. 47-77, télégr. Filmonat-Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques p^r Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r Lafayette, Paris.

Fauteuils automatiques

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.
Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, représentant de la maison Rincheval.

Installation de Postes

Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs

Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 21, rue du Faubourg-du-Temple, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 56, rue des Ponts de Commines, Lille.
Aubert, 24, rue Lafon, Marseille.
L. Aubert, 15, Montée de la Butte, Lyon.
L. Aubert, 53, Boulevard Carnot, Toulouse.
L. Aubert, 40, Place Brouckère, Bruxelles.
L. Aubert, 109, rue Ste-Croix Bordeaux.
L. Aubert, 3, rue Généraux Norris, Alger.
L. Aubert, 24 rue d'Italie, Tunis
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Foucher et Joannot, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille. Télép. 51-80.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice, Lille.
Union Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris
Etoile-Cinema, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. *Comerfilm-Paris*. Télép. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.
Film-Office, 9, rue Chavanne, Lyon.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Agence Cinématograpuique de l'Est, 16, rue St-Georges, Nancy.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 64, Orfila, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (X^e).

Objectifs

Etablissements J. Demaria, 35, r. de Clichy, Paris
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3 r. Dieu Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine

Orgues

Gasparini, 17 et 19, Rue de la Véga, Paris (XIIe) (téléph. 935-20).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35 rue de Clichy Paris.

Tickets à souches

Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, Spécialité de tickets numérotés pour Cinémas.
A. Genty, 56, rue Pelet, Alfortville.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon

Ventes et Achats de Cinémas

Piazza, Avocat-Conseil, 7, boulevard St-Denis, Paris, s'occupe spécialement de toutes affaires litigieuses ou contentieuses concernant les établissements cinématographiques. — Vente et Achat. — Conseils gratuits aux Directeurs.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Réprésentant location, vente et achat de films

M. C. de Dauë, 31, rue Bergère, Paris. Téléph Bergère 45-80 ; télégr. : Vio-Films Paris.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

La Coopérative du Film, 199, rue St-Martin, Paris.
Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-39).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).
Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest Café Albrighi, boulev. de Strabourg, Toulouse.

"Le Courrier Cinématographique"

est vendu au numéro à Paris.

On le trouve dans les principaux kiosques des Grands Boulevards.



PETITES ANNONCES

0 fr. 50 la ligne de 45 lettres

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de quatre insertions gratuites.

Passé mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

L. BOURGOIN

6, Boulevard Saint-Denis, PARIS

Téléphone : NORD 39-83

Maison fondée en 1866

S'occupe spécialement

d'Achat et Vente

de

CINÉMATOGRAPHES

justifiant de réels bénéfices

A enlever de suite

CINÉMA FORAIN matériel neuf, a coûté 130.000 fr., moteur 24 chevaux, orgue valeur 30.000 fr. Bénéf. nets 25.000 fr. par an, moyenne des cinq dernières années. Prix : 60.000 fr. On mettrait au courant un an ou s'associerait un an. Cause de de vente : double emploi. (18)

CINÉMA Banlieue 650 places assises. Bénéf. nets 25.000 fr. On traite avec 30.000 fr. Belle affaire. (18)

CINÉMA Bénéf. nets 40.000 fr., 1.000 places. Prix 80.000 fr., moitié comptant. (18)

CINÉMA Normandie, 1.100 places. Très belle installation, loyer exceptionnel. Bénéfices nets 15.000 fr. Prix 30.000 fr. (21)

CINÉ-PARIS 1.400 places (on peut en faire 2.000). Bénéfices nets 600 fr. par semaine. Prix 50.000 fr. Facilités de paiement. (21)

CINÉMAS Paris, Province, depuis 10.000 fr. jusqu'à 400.000 fr., justifiant de réels bénéfices.

Pour VENDRE ou ACHETER des CINÉMAS

S'adresser à

Me Paul PIAZZA

Téléphone : Archives 15-83 AVOCAT **Téléphone : Archives 15-83**

7, Boulevard Saint-Denis - PARIS

La vente du Cinéma tenu par MM. Hullard et Détaut, situé à Boulogne-sur-Seine, route de Versailles, 75, consentie à M. Forest par acte sous-seing privé, à Paris, le 25 juillet 1913, a été reconnue, quoique tardivement, par les parties, comme ayant été faite par l'entremise et les indications fournies par Me Paul Piazza, sans qu'il ait été besoin de recourir à la justice pour le payement des honoraires et commissions.

GRAND CINÉMA Province de 700 places, laissant 50.000 francs nets, installation luxueuse, loyer 2.600 fr., exclusivité **Pathé**. On cède après fortune, avec 60.000 fr. comptant. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (14)

CINÉMA Côte d'Azur, laissant 15.000 fr. de bénéfices nets, loyer 3.950 fr. Très bien situé. Prix : 20.000 fr. comptant. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (14)

BON CINÉMA de 500 places, en Banlieue, scène, laissant 12.000 fr. nets, loyer 2.000 fr., bail à volonté, moteur à gaz de 18 HP, à enlever avec 20.000 fr. comptant. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (14)

MUSIC-HALL 1400 places assises, tenu par le vendeur depuis 11 ans. L'installation a coûté 100.000 fr., loyer 8.500 fr. Bénéf. nets 30.000 fr. Avec 50.000 fr. comptant. Piazza, 7, boulevard St-Denis, Paris. (8)

SPLENDIDE CINÉMA Ville très industrielle, 750 places. Bénéfices minimum 50.000 fr. Construction comprise dans le prix de vente. Avec 100.000 fr. comptant. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (15)

TRÈS BON CINÉMA à Paris, laissant 20.000 fr. de bénéfices, 700 places, très bien situé. On traite avec 30.000 fr. comptant. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (15)

CINÉMA-SKATING-GARAGE Dans jolie ville bord de la mer, plage très renommée, salle de 1.200 places (fauteuils), installation magnifique, immeuble monumental. Belle piste en asphalte. Bénéf. 35.000 fr. Prix 80.000 fr., y compris matériel important. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

TRÈS BEAU CINÉMA PROVINCE 1.000 pl., coquette installation. Bénéf. 25.000 fr. avec 35.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

CINÉMA-BAR Très bien installé. L'établissement du bar a coûté 20.000 fr., long bail, loyer 6.000 fr. Bénéf. nets 20.000 fr. avec 30.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

CONCERT Jolie Banlieue, 700 places, superbe salle avec belle scèue, loyer exceptionnel 2.400 fr. Aff. 70.000 fr., frais généraux 40.000 fr., à enlever avec 30.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

BEAU CINÉMA 1.000 places, 30.000 fr. nets par an, avec 50.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis. (20)

BON PETIT CINÉMA en Province, 500 places, loyer 1.000 fr., laissant 10.000 fr. nets, à enlever avec 8.000 fr. comptant. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (14)

P. SPITZNER-DE BRA
58, Boulevard de Strasbourg, PARIS, 58
Téléph. : Nord 37-26

FOURNITURES GÉNÉRALES
pour l'Industrie Cinématographique
toujours d'occasion et en bon état de marche garanti :
Groupes électrogènes **De Dion, Clément Bayard, Fiat-Lux, Marcel Masson, Aster, etc.**
Lampes à arcs et Poste **Pathé** complets aux prix les plus réduits.
Installation complète de salles de spectacle.
Plusieurs Cinématographes ambulants, très luxueux et prêts à être exploités
Matériel électrique, attractions pour Parks d'amusement

L. PIERRE & Cie
5, Rue Turbigo — Téléphone ; **Louvre 10-09**

CINÉMAS
à céder depuis **10.000** *francs de Prix*

Renseignements gratuits AUX ACQUÉREURS

LES EXPLOITANTS **trouveront par notre entremise l'acquéreur immédiat.**

ACHATS ET VENTES DE FONDS

CINÉMA DE 1er ORDRE bénéfice net **40.000** fr. à vendre à Bruxelles. S'adresser au *Courrier*, qui mettra en rapports et donnera tous renseignements. Traite directement. (45)

A VENDRE grand cinéma, quartier très populeux, vastes locaux permettant d'installer, bal ou garage. S'adr. à M. Duquesne, 64, rue de Maistre, Paris-XVIIIe. (20)

PROFESSIONNEL DE CINÉMA disposant de 10.000 fr. serait acquéreur Etablissement Paris ou Province de 20 à 30.000. Ecrire M. G., Bur. du Journal. (23)

LOCATION DE SALLES

RECHERCHE Salles pour Cinémas dans ville minimum 5.000, électricité ou non, dans Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Ain, Rhône et limitrophes. Faire offres à Louis, No 500, Bureau Journal.

ACHATS ET VENTES DE MATÉRIEL ET DE FILMS

IMPORTANT STOCK **de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 167, rue Montmartre, Paris.** (1)

AFFICHES EN COULEUR Superbes affiches couleurs, double colombier 140 × 100 (50 sujets différents). Solde 10 fr. le cent (par minimum d'un cent). Adresser mandat Paul Hodel, Itala-Film, 3, rue Bergère, Paris. (18)

A VENDRE Moteur Niel 12 chx à gaz et essence, avec dynamo Edison, 60 à 70 volts. S'adr. Vignal, Cinéma, Versailles. (20)

ON DEMANDE cent fauteuils rembourés d'occasion. Faire offre à MM. Gence et Co, Modern Cinéma-Théâtre, Albi (Tarn). (20

A VENDRE Occasion exceptionnelle : 1 matériel pour Cinéma ambulant, 18 mètres long., sur 6 larg., av. scène, décors, chaises, gradins, etc., pr 1/5 de sa valeur, visible monté. — 1 lot de 400 fauteuils bascul. Spéciaux pour jardin été, et 1 lot de 50 cannelés. — 1 aut. lot, 44 rembourés riches. — Prix très avantageux. Décors, tentures, Sculptures, Pianos, Orgues, Postes de Cinéma. — Moteurs. — Voitures, etc. — Timb. pr réponse à MM. Brocheriou & Co, 137, rue Lafayette, Paris. (21)

MATÉRIEL d'exploitation cinéma, plein air, composé de banquettes et charpentes. A vendre. S'adresser à M. Maillot, 313, rue des Pyrénées, Paris. (22)

OFFRES ET DEMANDES DE CAPITAUX

COURTIÈRE en relation avec plusieurs capitalistes, fait prêter sur toutes garanties et sur signature. Commandites. Ecrire Me D. H., au *Courrier*. (23)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

PLUSIEURS Opérateurs-Mécaniciens, Electriciens, Conférenciers, Contrôleurs, Bonisseurs, Comptables, Caissiers, Représentants, Courtiers, etc., demandent emploi. S'adresser au Siège Social de l' « Union Amicale du Cinématographe », 26, boulevard de la Villette, Paris-19e. (36)

JEUNE DAME, PIANISTE, 1er prix du Conservatoire, demande place dans un cinéma. Adresser offres à Schwars, 10, rue Geoffroy-Marie, Paris. (23)

PIANISTE 5 ans ciné, sera libre 20 courant. Paris, Banlieue seulement. Ecr. Garnot, compositeur, 57, boulevard de Strasbourg, Paris. (23)

DIVERS

NOTICES ILLUSTRÉES de *PÈRE*, grand format, absolument indispensables pour assurer la publicité méthodique et fructueuse de ce film sensationnel de la Société Itala, sont mises en vente à **3 fr. 50** le cent, chez M. Paul Hodel, 3, rue Bergère, Paris. Lui adresser les demandes accompagnées de leur montant. (13)

COLORIS Mlle Montas, entreprise de coloris à la main, 9, rue Saint-Sulpice, Paris. (30)

M. F. CAZELLES, directeur du plus grand théâtre de Bordeaux, les Bouffes-Bordelais (Cinéma Palace), 2.800 places, sollicite de MM. les Editeurs et Loueurs, leurs agences, pour les représenter dans le Sud-Ouest de la France. (20)

JEUNE HOMME au courant de la projection demande gratuitement place aide-opérateur. Ecrire Jacques, 1, rue de Panama, Paris. (20)

CINÉMA HUGO ANDRADE **Fimbauba, Pernambuco** (Brésil), propriétaire de cinéma, désire recevoir affiches, photos et cartes postales pour faire publicité. (21)

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 2, et 3 Juin 1914

Société ADAM & Cie
11, rue Baudin, Paris
Téléph. : Trudaine 57-16 *Télégr. :* Adamfil-Paris

LIVRABLE LE 18 JUIN

Beauty. *La petite vagabonde,* coméd. dram., aff. 320
Domino. *Appel du pays,* dr., 3 aff. 635

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 19 JUIN

Standard. *Dévouement d'un fils,* dr., aff. 560
B. & C. *Le lieutenant Daring et le mystère de la chambre* 31, dr., aff. 700
Eclair. *Gontran est puni par où il a péché,* co. af. 250
Scientia. *Curiosités de coquillages,* docum. 130
Minerva. *Pour être aimée,* dr., aff. 580
Eclipse. *Le parc de Caserte,* voyage 88
— *Fred est timide,* coméd., aff. 307
— *Polycarpe a le mauvais sort,* com., aff. 152
London-Film. *Olga Scerloff,* dr., aff. 800

Etablissements L. AUBERT
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 19 JUIN

Nordisk. *L'hôte mystérieux,* dr., 2 aff. 685
— *La vallée de Frolandsdalen,* voyage .. 91
Continental. *Une poursuite dans les airs,* sen., af. 835
Lubin. *Le triomphe de la vérité,* dr., aff. 622
Sascha. *Chasse au gibier dans la forêt de Bohême,* doc. 127
Mondial-Films. *Comment on nous vole, comment on nous tue « Le rapt »,* dr. policier, 2 aff. 480
— *Education des agents par le cinéma,* com., aff. 215

Maison de la Bonne Presse
22, Cours-la-Reine
Téléphone : 663-73

LIVRABLE LE 10 MAI

Saint Tarcisius, sujet religieux 555

LIVRABLE LE 20 AVRIL

Sainte Elisabeth, sujet religieux 340

LIVRABLE LE 25 MARS

Sainte Cécile, sujet religieux 350

Société Italienne CINÈS
(Filiale de Paris)
8, rue Saint-Augustin
Télégr. : Cinesital *Téléph. :* Louvre 20-25

LIVRABLE LE 26 JUIN

Groupe n° 262. *Rataplan,* dramat., 2 aff. 600
— *Miséreux,* sentim., aff. 385
— *Patachon et son sosie,* com., aff. 144
— *Agamemnon au théâtre grec de Syracuse,* scénique 140
— *Ravenne,* panor. 137

Comptoir International de Cinématographie
11-13, Parvis St-Maurice, Lille
Téléphone : 607

LIVRABLE LE 20 JUIN

Les voleurs de perles, dr., 2 aff. 1450

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 19 JUIN

Népomucène et l'aimable senorita, coméd., aff. .. 335
Le danger qui unit, sentiment., aff. 332
La mort silencieuse, dr. en 2 part., aff. 563

U. N. M. C.
Représentant M. HARRY
61, rue de Chabrol, Paris
Téléph. : Nord 66-25

Luna-Film. *Les avatars de Durandeau,* com., aff. 232

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Adr. tél. : Ergès-Paris *Téléph. :* Louvre 27-20

LIVRABLE LE 19 JUIN

Ambrosio. *Robinet est jaloux,* com., aff. 193
— *La porte fermée,* dr., aff. 503
London-Films. *A travers les Balkans, sur l'Adriatique,* pl. air 70
Drolich-Films. *Rat blanc est mauvais marcheur,* com. 141

R. PRIEUR
3, rue Rossini
Téléph. : Bergère 49-53

LIVRABLE LE 19 JUIN

Gloria. *Fleurs d'amour, fleurs de mort,* dr., aff. 996
Alpha-Film. (réédition) *Au plus malin des trois, le plan qui a échoué,* coméd., aff. 135

Agence Améric. de Location (Sales Agency)
37, rue de Trévise
Téléph.: Central 34-80

Kalem. *La caisse des trésors*, dr. excl., 3 aff. 650
— *L'héroïque ingénieur*, dr., 2 aff. 295
— *Un pélérinage à Jérusalem*, voyage 115

THANHOUSER
23, rue de la Michodière, Paris
Téléph: Central 27-44.

LIVRABLE LE 19 JUIN

Innocente ou coupable, coméd., aff. 300

Transatlantic Film C° Ltd
6, rue de Hanovre
Téléph. : Gutenberg 72-51

LIVRABLE LE 19 JUIN

Victor. *Triste hérédité*, dr. social, aff. 535
Frontier. *Le rond-point*, dr., aff. 296
Rex. *L'amour vainqueur*, dr., aff. 310
Joker. *Champion de force*, coméd., aff. 170
Nestor. *La télégraphiste de Tempuck*, dr., aff. .. 270

UNION ECLAIR LOCATION
12, rue Gaillon, Paris.
Téléph. : Gutenberg 30-92. — Louvre 14-18.

LIVRABLE LE 19 JUIN

Eclair. *Protéa et l'auto infernale*, dr., 3 aff. 1315
— *Casimir tangue*, com., aff. 170
Standard. *Une mise en scène mouvementée*, com. aff. 200

THE VITAGRAPH C°
15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 19 JUIN

Le gardien de la banque (I et II), dram., aff. 621
Un jeune homme modèle, com., aff. 316
Le portrait rédempteur (I et II), aff. 548
Atavisme, dramat., aff. 318
Les bas de soie, coméd. sentim., aff. 289

Western Import C° Ltd
83bis, rue Lafayette
Téléph. : Louvre 39-60

LIVRABLE LE 19 JUIN

Reliance. *Ruse de policier*, dr., aff. 298
Komic. *Un mariage à la vapeur*, com. 140

Etablissements GAUMONT
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000
57, rue Saint-Roch. Paris
Téléph. : Central 30-87.
28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME N° 28

Le chant du cygne, sentimental., aff. 405
Sa famille, com. 271
Tu n'épouseras jamais un avocat, vaudev., aff. 666
Voyage en Saxe, panor. 63
Renouvellement électro-mécanique d'une voie ferrée, docum. 110
Le Ta-Tao, docum. 71

DE LA SÉRIE ARTISTIQUE

PEINE D'AMOUR

Drame 700 m. 1 aff. Milan 200/140, 8 phot. 24/30

Compagnie Générale des Établis. PATHÉ Frères
CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS
Siège Social : 30, Bd des Italiens, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.
Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,
104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME N° 19

Max Linder. *Mari jaloux*, com., aff. 330
S.C.A.G.L. *La maison du baigneur*, dr., aff. 1790
Color : 1628. Edit. espagnole 1815
A travers la Normandie pittoresque, plein air .. 105
Britannia Films. *Fatal mirage*, dr., aff. 695
— *Arrivée subite*, com. 265
Comica. *Bigorno, patron par intérim*, com. 200
Oriental Film. *Jardin botanique de Buitenzerg*, plein air 110
Imperium Film. *Danse russe par la troupe Marakowski*, danse et ballets 92



Illustriertes Journal der Cinématographie.
PROJEKTION, G.M.b.H., Berlin N. 65
Luxemburgerstrasse.

Le Gérant : Charles Le Fraper,
Directeur-Propriétaire du *Courrier Cinématographique*.

Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. Barroux, 38, rue Greneta.

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième année. — N° 23. — 6 Juin 1914.

ANNONCIERS

N. B. — *Comme les pages d'annonces n'ont pas de numéros, regarder, pour trouver une annonce, soit à la page qui précède, soit à la page qui suit une page numérotée. — F. R. veut dire Feuillets Roses.*

Société Internationale Cinématographique

Direction : L. HENRION

5, Rue de Provence
PARIS

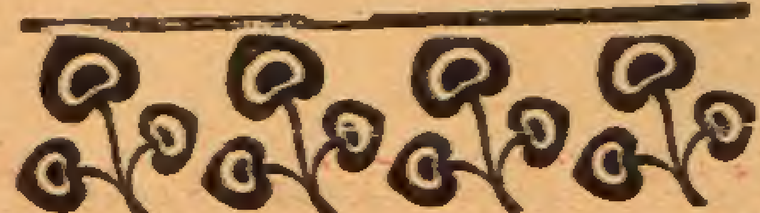
Téléphone
Gutenberg 43-85

Adresse télégraphique :
INTERFILMS - PARIS

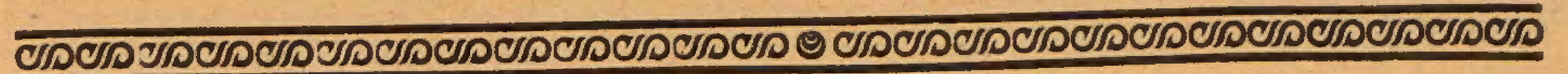


AVIS

La
plus grande
Exactitude
est apportée
aux
Expéditions



N'achetant que les meilleures vues judicieusement choisies, les programmes sortant de notre Agence sont forcément les plus intéressants



ACHAT, VENTE & LOCATION
de tous les bons Films

Anciens Etablissements Lucien PRÉVOST
Société d'exploitation des Brevets Dupuis
Société anonyme au Capital de 800.000 francs
SIÈGE SOCIAL A PARIS
54, Rue Philippe-de-Girard, 54
Téléphone 445.14 Adresse Télégr. : KINOMÉCA-PARIS

APPAREIL PRISE DE VUES
Nouveau Modèle
avec fondu automatique, toutes pièces interchangeables

NOUVELLE TIREUSE
pour positifs et pour titres
avec débrayage automatique éléctrique ou mécanique

Plateformes panoramiques et Verticales
sans trépidations

ESSUYEUSES - MÉTREUSES - ENROULEUSES
COLLEUSES BROSSEUSES

MATÉRIEL DE DEVELOPPEMENT
Châssis, Cadres, Cuves, etc., etc.

Installation complète d'Usines

Etude et Construction de Machines Cinématographiques
pour Procédés spéciaux

Catalogue envoyé franco sur demande

Scanned from the collections of La Cinémathèque française



Post-production coordinated by



www.mediahistoryproject.org

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

